L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1137 - VENDREDI 28 OCTOBRE 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sommaire



Éolien *p.14*
La filière bourguignonne sur des vents porteurs

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Foire gastronomique de Dijon: L'agriculture côte-d'orienne s'expose à la Foire de Dijon

P 07 **Actualité** Nièvre
Recensement général agricole 2010: Moins d'exploitations mais des exploitations agrandies

P 10 **Actualité** Yonne
Inauguration: Pôle artisanat et agriculture Sénonais

P 12 **Actualité** Bourgogne
Interbev Bourgogne : embellie sur les marchés mais interrogation sur l'avenir

P 17 **Filières** Élevage
Concours charolais d'Avallon: Un concours synonyme de qualité

P 18 **Filières** Viticulture
BIVB: Vers «l'Asiatisation des vins?

P 19 **Filières** Bio
Le Groupe Duc inaugure les premiers bâtiments de sa filière Bio

Encarts: • Promodis «cahier technique Atelier» + cahier Jouets - sur certains cantons

Formation

Un accès plus difficile pour les femmes p.20-21



L'accès des femmes à la formation ne va pas de soi. C'est ce qui ressort d'une enquête-action diligentée par Vivea. Les femmes se forment moins que les hommes du fait d'un agenda personnel souvent chargé. Le temps consacré à la famille, au travail, à la maison, laisse peu de temps pour soi. Il ne suffit pas de vouloir se former, encore faut-il pouvoir s'organiser en conséquence et que le conjoint ou les collaborateurs jouent le jeu. Mais quand les femmes s'engagent en formation, tout le monde y gagne.

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00
LELY WELGER
RP 415 • RP 445 • RP 535
NOUVEAU
Pick-up 2,25 m. + de densité + de débit
Sans chemin de came - 3 rouleaux démarrage de balles
GAMME 400 garantie 2 ans
GAMME 500
FINANCEMENT 6 CAMPAGNES À 0%* JUSQU'AU 30/11/2011
* Sous réserves d'acceptation du dossier
www.lely.com
innovators in agriculture

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
Assure le risque GRÊLE depuis toujours !
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com
* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

Beaune 151ème vente des vins

La 151ème vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune aura lieu de dimanche 20 novembre.

MSA Instant Santé à Saint-Jean-de-Losne

Les instants santé de la MSA Bourgogne pour le canton de Saint-Jean-de-Losne se dérouleront les 24 et 25 novembre à la salle polyvalente.

Formation Élevage ovin le 2 novembre

Le syndicat d'élevage ovin et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or organisent une session de formation «Approche des problèmes de santé en élevage ovin» le 2 novembre vers Pouilly-en-Auxois. Objectifs :Connaître les signes et les symptômes de maladies ovines,interpréter ces signes pour optimiser la gestion du troupeau. Contenu : Autopsies sur ovins,reconnaître les parasites,diagnostiquer certaines pathologies par observations visuelles. Discussion sur les pathologies de l'agneau. Document complet distribué aux stagiaires.
Intervenant :H.Germain,vétérinaire spécialisé ovin. Participation : 25€. Contact :J.M Bidoire 03 80 68 66 58 ou 06 70 11 19 94.

Toussaint Fermeture exceptionnelle de certains services de l'État

Afin que les usagers puissent effectuer leurs démarches administratives en temps utile, vous voudrez bien trouver les informations suivantes :
Liste des Services de l'État qui seront fermés au public le lundi 31 octobre.
Préfecture, Sous-Préfecture de Beaune, Sous-Préfecture de Montbard, Direction régionale et départementale des finances publiques (DRGFIP), Inspection Académique (IA), Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et unité territoriale de la DREAL, Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et unité territoriale de la DIRECCTE, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne (DRAAF), Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), Direction départementale des territoires (DDT), Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), Direction départementale de la protection des populations (DDPP), Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) , Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) , Agence Régionale de la Santé (ARS)
Liste des Services de l'État ouverts au public le lundi 31 octobre.
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Rectorat de l'Académie de Dijon.

Nièvre

Concours de Nevers 158ème édition

Le 158ème Concours agricole de la Nièvre se tient ce week-end des **28, 29 et 30 octobre** à la ferme du Marault à Magny-Cours. En marge de la compétition, dont la remise des récompenses aura lieu samedi à 10 heures, seront exposés plus de 400 animaux de race charolaise et des chevaux. Durant les deux jours, une exposition de matériels agricoles et de produits divers viendra s'ajouter, de même que le 5ème salon des Plaisirs de bouche, qui réunira des produits gastronomiques de qualité, des vins et spiritueux et des matériels d'art de la table. Des animations culinaires permanentes agrémenteront la manifestation, de même que, le dimanche à 15h30, des démonstrations de composition florale. Enfin, quatre espaces de restauration à thème délivreront, en continu, des spécialités charolaises, du Sud-Ouest, des crêpes bretonnes et des plats afro-antillais. Entrée gratuite. Contact: 06 75 02 32 61.

Foire-concours Bovins reproducteurs

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert organise sa traditionnelle foire-concours aux bovins reproducteurs sur la place du champ-de-foire et sous abri, le lundi **31 octobre**, de 8h à 13h. Elle sera ouverte uniquement aux cheptels qualifiés IBR, A ou B. Contact: Alain Guinot au 03 86 84 33 19.

Conférence PAC après 2013

Le Centre d'information Europe directe Bourgogne Nevers et la Chambre d'agriculture préparent l'organisation d'une conférence sur le thème « quelle PAC après 2013? » qui se tiendra le jeudi **3 novembre** de 18h à 20h30 au LEGTA de Nevers-Challuy. Michel Dewit, qui appartient à la direction générale agriculture de la Commission européenne et François Roze, du service Economie et prospective de la chambre d'agriculture de Bourgogne, évoqueront les grandes orientations politiques et budgétaires de la future PAC. Ils tenteront de répondre à plusieurs questions telles que: « comment atteindre l'objectif d'une production alimentaire viable et garantir la sécurité alimentaire dans un contexte de croissance de la demande mondiale, de crise économique et de volatilité accrue des marchés? Quels seront les nouveaux critères de versement des aides? De quels outils avons-nous besoin en ce qui concerne les mesures de marché, l'intervention publique et l'aide au stockage privé? La conférence devrait éclairer sur la place de l'agriculture dans le futur budget de l'UE, alors que la Commission européenne vient de publier ses propositions pour le prochain cadre financier 2014-2020.

Yonne

Formation «Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers»

Si vous souhaitez participer à cette formation, inscrivez vous de suite à la commission agriculture de groupe au 03 86 49 48 20 - Fax 01 56 72 57 31 - Mail : martine.nigon@fdsea89.fr
Objectif de la formation : appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à l'entrée dans une société préexistante et les bons interlocuteurs.
Contenu : avantages et inconvénients des différents types de sociétés, les démarches à effectuer, la gestion du foncier, apports, capital social et compte courant, valeur et répartition des parts sociales, primes d'apports, primes d'émission et transmission du capital. Analyse de la situation de chacun et témoignage d'un associé.
Public : jeunes en démarche d'installation, associés souhaitant accueillir un nouvel exploitant dans leurs sociétés, exploitants individuels désirant créer une société, tout agriculteur (trice) intéressé par la démarche.
Cette formation de 2 journées aura lieu les jeudi 3 novembre et mardi 8 novembre 2011, de 9 h 30 à 17 h 30, à la FDSEA de l'Yonne, 37 rue de la Maladière à Auxerre.
Il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des Gaec. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.

Apecita Permanence le 17 novembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 17 novembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Bailly Marché d'automne

Les caves Bailly Lapierre organisent leur 3ème Marché d'automne, **samedi 29 et dimanche 30 octobre**, de 10 h à 18 h en continu. Un marché de produits de saison, avec entre autres : pain d'antan, foies gras, truffes, miels, fromages, fruits et légumes de saison, escargots… Entrée libre, dégustation, vente.

Réunions Groupama Anciens Exploitants

Deux réunions Groupama sont organisées vendredi 4 novembre, à l'attention des adhérents de la Section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne :
A Auxerre, à la FDSEA de l'Yonne, 37 rue de la Maladière (salle 9), à 9 h 30
A la salle des fêtes de Brannay, 4 bis rue de l'Ancienne Gare, à 14 h
Renseignements : Martine Nigon au 03 86 49 48 20

Expo Les métiers d'autrefois dans l'Yonne

Bûcherons, charbonniers, flotteurs, tuiliers, bouilleurs de crus… Il y a une centaine d'années, des dizaines de métiers aujourd'hui disparus, faisaient vivre des milliers de familles dans les campagnes de l'Yonne. L'association Adiamos de l'Yonne et le club cartophile de l'Yonne proposent une exposition pour voir comment la révolution industrielle a mis à mal cette vie campagnarde et comment l'exode rural a vidé les campagnes.
Entrée libre. Salle Images de l'Abbaye Saint-Germain à Auxerre. Du 15 octobre au 15 janvier.

MSA Instants santé pour le canton de Chablis

Les Instants santé pour le canton de Chablis se dérouleront du mercredi 2 au vendredi 4 novembre, Salle des Blanchots à Fyé. Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les adhérents de 25 à 74 ans de la MSA. Pour en permettre la bonne organisation, il est impératif de retourner au plus vite le dossier d'inscription que les adhérents ont reçu dernièrement, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe à l'envoi.

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Il souhaite s'installer ….

Ce jeune fils d'agriculteur, âgé de 25 ans, est titulaire d'un BPREA qu'il a obtenu en 2007. Il est, depuis cette date, salarié sur l'exploitation familiale en polyculture vaches allaitantes.
Il souhaite s'installer en société avec un autre fils d'agriculteur et pour cela, recherche une exploitation à dominante céréalière sur le nord-ouest de la Côte-d'Or. Un élevage de bovins ou ovins viande est envisageable. Contact : Chambre d'agriculture de Côte d'Or - Corine Garnier-Penning Tél : 03 80 68 67 85

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil régional de Bourgogne dans le cadre du Programme régional installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 38.

Yonne

Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé ?

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire départ installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

Saône et Loire

Vous avez un projet d'installation en agriculture ? Contactez le Point Info Installation le plus tôt possible !

L'accueil au Point info installation est devenu une étape incontournable pour toute personne qui a un projet d'installation en agriculture. Cet accueil doit être réalisé le plus tôt possible (idéalement un an avant l'installation). Il vous permettra d'enclencher les démarches pour élaborer votre Plan de professionnalisation personnalisé (PPP) et de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Vous pourrez être orienté vers d'autres personnes ressources en fonction de vos besoins ou de vos questions, et repartirez avec un échéancier personnalisé (accueil financé par l'Etat). N'hésitez pas à contacter Christine Laugaa, Point info installation au 06 37 23 61 99 pour prendre rendez-vous ou par mail info.installation71@laposte.net

Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'État et le Conseil régional de Bourgogne.

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Agro-équipements

Retour à l'investissement en 2011

La situation n'est pas inédite, mais les années passées incitent les agriculteurs à la prudence… Alors que le marché français de l'agro-équipement enregistre une hausse de 38,6% au premier semestre 2011, avec une progression comparable à celle de 2007, certaines inflexions montrent que les agriculteurs ont tiré les leçons de 2008, ils sont plus prudents vis-à-vis de leurs investissements.

Plus de 38% de hausse du marché de l'agroéquipement au premier semestre 2011, la hausse est impressionnante. Elle témoigne d'une très nette reprise des investissements en raison de l'embellie des prix agricoles (en grandes cultures essentiellement) et d'un contexte plus favorable. Cependant, la crise de l'endettement qui a suivi l'euphorie de 2008 a rendu les investisseurs plus prudents. Le contexte est favorable mais les agriculteurs sont plus hésitants à acheter du matériel agricole. Et même s'ils finissent par passer à l'acte, ils mettent plus de temps à prendre la décision d'achat. Les comportements varient également en fonction des filières, les éleveurs allaitants étant encore plus prudents que les céréaliers, au point que « 20% des industriels craignent une baisse des ventes d'équipements d'élevage en 2012, surtout dans les zones d'élevage allaitant », estime l'Union des industriels de l'agroéquipement. « *Globalement, les agriculteurs restent tout de même sur une logique d'investissement* » indique le responsable du pôle économie et politiques agricoles de l'APCA. Les phénomènes de concentration et d'agrandissement des exploitations accentuant cette tendance. L'optimisme reste donc prudent chez les industriels qui prévoient plutôt une stabilité ou une légère croissance pour le second semestre 2011 et la stabilité pour 2012. Face aux aléas du type effondrement des cours comme en 2008 ou mauvaise année climatique, la prudence est de mise, mais il semble que peu d'agriculteurs tablent sur les outils existants pour des raisons diverses. Les assurances climatiques, cofinancées par l'Union européenne et l'État français ne couvrent que 30% des surfaces françaises en grandes cultures, 2,1% en arboriculture fruitière, 14,6% en vigne et 13,4% en maraîchage. Un autre outil, fiscal celui-là, n'a pas beaucoup plus de succès : la dotation pour aléas, destinées à la constitution de trésorerie et conditionnée à la souscription d'une assurance climatique, est encore très peu utilisée. Le nombre d'agriculteurs y recourant est passé de 500 en 2009 à 900 en 2010. La dotation pour équipement, qui permet de déduire fiscalement des revenus les investissements réalisés durant l'exercice, est beaucoup plus utilisée. En 2010, 85 000 entreprises agricoles, dans tous les secteurs y ont eu recours, dont une forte proportion d'exploitations de grandes cultures. Ce qui fait dire à Jean-Marie Séronie, de CER France que « *si les mécanismes financiers ne changent pas, les comportements ne changeront pas davantage* », la fiscalité actuelle incitant toujours à l'investissement plutôt qu'à la constitution de trésorerie

D'APRÈS AGRA PRESSE

en image

En rouge et blanc…



Qui a dit que le rouge était une couleur agressive pour les jeunes taureaux ? Durant la 49ème édition du Concours interdépartemental de bovins reproducteurs charolais d'Avallon, tout à son sandwich, Éliot, du haut de ses 18 mois n'a que faire de la «grosse bête» dans son dos durant

bloc notes

FNSEA

Pour «une représentation équitable des femmes aux élections Chambres»



Alors que le 15 octobre a été célébrée la «Journée mondiale de la femme rurale», Xavier Beulin, président de la FNSEA, a indiqué qu'il voulait encourager à tous les niveaux, une représentativité plus équilibrée des femmes dans les prises de décision du monde agricole. Dans cette optique, il a expliqué «*souhaiter, lors des prochaines échéances aux Chambres d'agriculture, qu'elles soient représentées, sur les listes FNSEA/JA, eu égard à leur représentation nationale*». «*Il faudrait, à ce sujet, qu'il y ait une évolution du code rural (…). Cette représentation ne se veut pas que symbolique*», ajoute le président de la FNSEA.
La France compte environ un tiers d'agricultrices parmi le nombre d'actifs, et celles-ci occupent 35% des postes d'exploitants professionnels. Dans le monde, les femmes représentent 50% des agriculteurs et jouent un rôle majeur dans le maintien du tissu rural et social.
La FNSEA a décidé de leur rendre hommage dans un ouvrage «***Histoire des femmes en campagne, l'agriculture au féminin***», vendu au prix de 25 euros. Ce livre restitue «*l'essentiel de cette longue mutation à travers des témoignages d'agricultrices*». «*Cinq décennies de combats*» de femmes, qui souhaitent que leur travail soit «*reconnu et rémunéré*». Elles réclament en conséquence une reconnaissance de leur statut professionnel. A découvrir dans le prochain numéro de «Terres de Bourgogne» quelques «bonnes feuilles» tirées de l'ouvrage.

en bref

Fioul professionnel
l'Assemblée rabote l'avantage fiscal

La taxe intérieure de consommation (TIC) sur le fioul domestique utilisé comme carburant à usage professionnel pour l'agriculture et le BTP sera portés de 5,66 à 7,20 euros par hectolitres, selon un amendement UMP et Nouveau Centre adopté le 20 octobre lors de l'examen du budget 2012. La ministre du Budget, Valérie Pécresse a approuvé « la baisse de nette niche fiscale sur le gazole » visant à « trouver une ressource supplémentaire pour tenir l'engagement pris par le Président de la République » de réduire d'un euro le coût horaire d'un salarié permanent agricole au niveau du SMIC. Cette mesure en faveur de l'agriculture coûtera globalement 210 millions d'euros, avec des cotisations patronales prises en charge par l'État, a-t-elle rappelé. La réduction du coût du travail agricole doit être également financée par une nouvelle taxe sur les sodas. Valérie Pécresse a insisté sur la nécessité de résoudre un «vrai problème de compétitivité sur l'emploi permanent agricole».



TDB1132 P04__ 26/10/11 16:57 Page1

Foire gastronomique de Dijon

L'agriculture côte-d'orienne s'expose à la Foire de Dijon

La 4ème édition de la Ferme Côte-d'Or, grand rendez-vous de l'agriculture côte-d'orienne, se déroule du 10 au 13 novembre et met à l'honneur les filières locales et leurs produits.



Les scolaires de l'agglomération et les collégiens de Côte-d'Or seront une nouvelle fois très nombreux sur les stands de la Ferme.

Initiée par le Conseil général en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la Ferme Côte-d'Or accueillera les visiteurs sous un chapiteau de 1400 m², du 10 au 13 novembre, pour leur faire découvrir une agriculture diversifiée, moderne et entreprenante. Pendant quatre jours, au cœur d'un espace de démonstrations, d'expositions, de dégustations et d'animations, la ferme accueillera les grandes filières qui font la renommée de la Côte-d'Or : l'élevage, les grandes cultures, la viticulture et la sylviculture. Ce rendez-vous valorisera la diversité, la qualité et les méthodes innovantes des productions. La Ferme Côte-d'Or est en quelque sorte un mini-salon de l'agriculture de Paris à Dijon, faisant le bonheur des petits comme des grands.

Espace élevage

Plus de 80 animaux viendront de tout le département : 26 bovins de huit races différentes, cinq races de moutons, une truie et ses porcelets, des chiens, des oies, des chevaux de sport, de trait et un poney. Différentes animations se dérouleront comme la finale départementale du concours de jugement de bétail (bovins). Évalués sur leur capacité à juger les bêtes, les jeunes élèves des lycées agricoles ont rendez-vous sur la Ferme Côte-d'Or pour gagner leur place pour le concours national de jugement. Différents *«shows»* se dérouleront sur le Grand Ring : outre la présentation des bêtes, les spectateurs pourront admirer le travail de tonte de moutons, celui des chiens de troupeau menant des oies ou encore les démonstrations de dressage de chevaux (une première cette année).



2011, année de la forêt

Un espace sera dédié à la sylviculture. La forêt de Côte-d'Or dévoilera toutes ses richesses avec des expositions et des animations pédagogiques autour de la forêt et de la filière bois. En cette année de la forêt, des démonstrations de bûcheronnage seront proposées par les Cogneurs du Plateau de Millevaches.

Espace viticulture

La Bourgogne est le pays du vin et de la tonnellerie par excellence. Cintrés, cerclés, bombés et couchés, les fûts de chêne et les tonneliers livreront leurs secrets de fabrication pour faire évoluer le vin dans les meilleures conditions. Les Climats de Bourgogne, candidats pour être inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, seront également présents. Ce projet souhaite porter à la connaissance universelle le vignoble et le patrimoine du département.

Espace grandes cultures

Les nouvelles technologies au service de l'agriculture seront dévoilées au grand public, pour une exploitation moderne, plus efficace et plus respectueuse de l'environnement. Pour tout savoir sur la culture et l'utilisation des graines de Côte-d'Or (orge, moutarde, blé, colza) différents panneaux, plants et graines seront présentés.

Dégustations et animations

Un riche programme sera proposé aux visiteurs avec des stands dédiés à la gestion de l'eau dans l'agriculture, à la découverte de la culture du cassis en Côte-d'Or, au marché des dégustations (maraîchage et produits du terroir), au miel et aux abeilles (ruche vitrée pour les yeux et une dégustation de miel pour les papilles), à la graine de moutarde (dégustations), au lait (dégustation au bar du Cniel).

Les visiteurs pourront découvrir ou redécouvrir les ateliers de la Ferme Côte-d'Or (pédagogiques et ludiques), l'Ecole en herbe, le karaoké des Produits Laitiers, le *«Studio photo de la ferme»* (photo souvenir) et le Grand Quiz de la Ferme Côte-d'Or.

En bref

Temps forts

Jeudi 10 novembre, 10h-14h30 : finale départementale du concours de jugement de bétail. Jeudi 10 novembre, 15h-17h30 : conférence départementale agricole, sur le thème des filières locales. Jeudi 10 novembre, 17h30 : inauguration. Dimanche 13 novembre, 16 heures : grand défilé des animaux. Programme complet des animations sur www.cotedor.fr

Plan de lutte

Ras le bol des campagnols ?

Une réflexion s'impose sur le campagnol terrestre en Côte d'Or. Sa lutte chimique, associée à l'emploi de Bromodiolone, est obligatoirement soumise à une traçabilité et à l'adhésion à un GDON (Groupement de défense contre les organismes nuisibles).



Les délégués du GDS vont être prochainement sondés pour identifier les zones infestées de campagnols terrestres, nuisibles des prairies.

A la demande de plusieurs éleveurs, le groupement sanitaire de Côte d'Or (GDS21) a organisé une réunion sur la lutte contre le campagnol terrestre, lundi à Pouilly-en-Auxois. La Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) a présenté les démarches administratives et les caractéristiques d'un plan de lutte contre ce mammifère rongeur, pouvant être responsable de nombreux dégâts. *«Le campagnol est présent sur 60 de mes 80 hectares, que dois-je faire?»* se demande un éleveur en début de réunion. Elise Longet, animatrice de la Fredon, rappelle, en premier lieu, l'importance de bien identifier le mammifère rongeur. Une présentation de l'animal est faite : sa queue mesure de 5 à 10 cm et son corps (tête comprise) varie entre 10 et 20 cm. Ses oreilles sont courtes et cachées dans le pelage. *«En plus de sa petite queue, cette caractéristique permet de le différencier du campagnol des champs»* précise Elise Longet.

De nombreux problèmes

Les impacts agricoles du campagnol terrestre sont conséquents et sont d'ordres quantitatif et qualitatif. Quantitatif, car il détruit le système racinaire des végétaux. La présence de nombreux tumuli (petits tas de terre) réduisent considérablement la quantité d'herbe produite. Une gêne importante de la fenaison est également induite. Qualitatif, car la composition floristique est modifiée. Des espèces indésirables apparaissent, sans parler de la terre qui souille le foin et altère la qualité du lait. *«On peut également citer l'usure du matériel, un état sanitaire du troupeau qui peut être altéré, et des risques pour l'homme qui ne sont pas à négliger avec l'hyper-exposition à la maladie du poumon du fermier. Le campagnol est également vecteur de l'échinococcose alvéolaire»* indique l'animatrice. Le cycle de reproduction du mammifère est alors expliqué par Elise Longet et Raoul de Magnitot, le président de la Fredon. La maturité sexuelle est atteinte dès l'âge de 2 mois. De deux à huit petits peuvent naître d'une portée, sachant qu'il peut y avoir de quatre à six portée par an.... *«Un couple au printemps peut générer 114 individus à l'automne, imaginez ce que cela peut donner si vous avez 10 couples dès le mois de mars»* laisse réfléchir l'animatrice de la Fredon.

Une pullulation cyclique

Le cycle de la pullulation du mammifère dure environ cinq ans. On distingue quatre phases : la période de basse intensité, la phase de croissance, le pic de pullulation et le déclin. L'infestation peut atteindre 80% de la parcelle. *«Il est essentiel d'assurer la lutte quand la population est en basse densité»* précise Raoul de Magnitot. Passé un certain seuil, il est trop tard pour intervenir. Le piégeage aurait une action négligeable vu la quantité de campagnols terrestres présents. *«Et l'effet d'une lutte chimique aurait plus de chances d'avoir un effet négatif sur l'environnement qu'autre chose. Des erreurs ont été faites dans le passé en Franche-Comté. Le stade pullulation est obligatoirement suivi d'une phase de déclin alors dans ce cas, il faut attendre que les populations diminuent»* ajoute Raoul de Magnitot. La surveillance, la lutte à basse densité (plus efficace et moins coûteuse), des actions régulières et collectives, veiller à un couvert ras (entrée et sortie d'hiver), réaliser un piétinement maximal dans l'hiver et piéger à tous moments sont des notions à préconiser, de même que la multiplication des moyens de lutte. A ce titre, une réflexion s'impose en Côte d'Or. L'utilisation de la Bromadiolone, anti-coagulent de deuxième génération, est réglementée. Pour l'utiliser et la traiter sur des appâts secs, certaines règles doivent être respectées. *«Un groupement de défense contre les organismes nuisibles, plus couramment appelé GDON, est le seul à pouvoir distribuer cette substance aux éleveurs»* explique Élise Longet, *«il y a deux solutions : soit en créer un, soit relancer le GDON de Vitteaux qui est le seul groupement dans ce secteur»*. Cette dernière hypothèse serait la moins *«lourde»* d'un point de vue administratif. Ce GDON vitellien est en *«dormance»* depuis la pullulation du campagnol des champs intervenue dans ce secteur avant les années 2000. *«Pourquoi ne pas tenir une assemblée extraordinaire et recréer un bureau si le besoin existe?»* s'interroge Raoul de Magnitot. Si tel et le cas, un recensement des communes intéressées à intégrer le groupement s'impose. Des arrêtés préfectoraux pourront alors autoriser une action collective de lutte. La réflexion est lancée et les prochaines assemblées cantonales du GDS de Côte d'Or s'y attacheront.

Pour plus d'informations, contacter Virginie Pabiou au GDS de Côte d'Or (03 80 68 67 35), ou se connecter sur www.campagnols.fr

AURÉLIEN GENEST



Les impacts agricoles du rongeur peuvent être importants (quantité d'herbe revue à la baisse, gênes à la fenaison, apparition d'espèces indésirables...)

Repères

Pullulation ou pas ?

Sur une parcelle donnée, l'éleveur est invité à tracer la plus grande diagonale qui soit. Une halte doit être faite tous les cinq mètres. L'éleveur doit regarder jusqu'à 2,5 mètres de chaque côté. Il note à chaque intervalle s'il y a présence ou non de tumuli (petits tas de terres du campagnol terrestre). Une fois la diagonale parcourue, il considère le nombre d'intervalles positifs et le divise par le nombre total d'intervalles. *«Il suffit alors de multiplier le tout par cent, pour trouver le pourcentage d'infestation du campagnol»* indique l'animatrice de la Fredon. Si ce pourcentage dépasse 50%, il y a pullulation et il est déjà trop tard pour intervenir.



«Agriculture durable et principe de précaution»

Les productions végétales ouvrent le débat

Comme chaque année depuis six ans, la FDSEA 21 et les productions végétales vont marquer leur présence à la Foire gastronomique de Dijon. En point d'orgue la tenue d'un colloque qui ouvrira le débat sur le thème *«Agriculture durable et principe de précaution»*. Pour soutenir la discussion : Jean de Kervasdoué scientifique reconnu, auteur de *«La peur est au-dessus de nos moyens»*, Joël Cottart, secrétaire général d'Arvalis-Institut du végétal et Marc Grangeot, responsable BFC Semence - Dijon céréales.

Cela fait maintenant six ans que la FDSEA 21 a réinvesti la Foire gastronomique de Dijon. Cette année encore elle affirmera sa présence et représentera les producteurs et les productions de Côte d'Or sur plusieurs points névralgiques de la Foire. Au Quartier des saveurs, sur le stand des produits laitiers et sur l'espace Interbev. A chaque point d'accueil des visiteurs, les membres du réseau FDSEA 21 assureront l'animation et l'information. Sans oublier un stand *«Job'box»* sur la ferme Côte d'Or du 10 au 13 janvier.

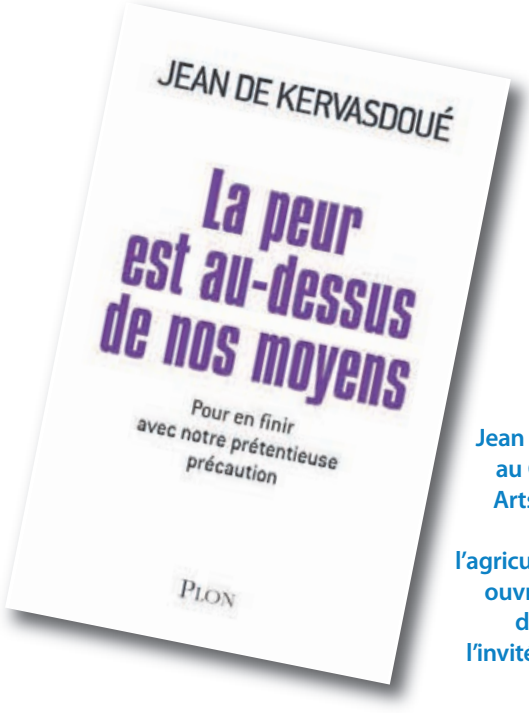
Débattre pour mieux comprendre

Point d'orgue des différentes animations, pour la seconde année la profession et les membres de la commission Productions végétales en particulier, organisent un colloque Grandes cultures, une réunion-débat autour d'un grand thème d'actualité : *«Agriculture durable et principe de précaution»*. Invité d'honneur, Jean de Kervasdoué, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers, spécialiste des questions de santé et de l'agriculture, auteur de nombreux ouvrages dont *«La peur est au-dessus de nos moyens»*. Sceptique et très critique face à la toute puissance d'un principe de précaution érigé en dogme, il oppose à nos peurs collectives souvent infondées et jugées sclérosantes, le dynamisme du risque assumé qui fait au contraire avancer les sociétés et les économies. La peur paralyse, la connaissance permet de la raisonner. L'auteur fait le pari de l'intelligence contre la peur irraisonnée et soutient la recherche et l'innovation technologique contre l'obscurantisme tout aussi coûteux que contre-productif.

Pour en débattre et replacer le propos dans un contexte agricole qui a lui aussi besoin de la recherche et de l'innovation pour répondre au défi alimentaire, Joël Cottart, secrétaire général d'Arvalis-Institut du végétal et Marc Grangeot, responsable de BFC Semence - Dijon céréales.

Jacques de Loisy, président de la commission Productions végétales espère ainsi *«ouvrir le débat et l'élargir à l'agriculture qui a tout autant besoin que d'autres secteurs d'activité de la recherche fondamentale et de l'innovation technologique. L'agriculture et les productions végétales en particulier ne constituent pas un monde à part, face aux défis qui leurs sont posés, elles ont besoin de solutions technologiques pour produire plus et mieux. Nous abordons ce débat dans un esprit d'ouverture alors que la recherche est souvent mise à mal et que le défi alimentaire réclame des solutions techniques innovantes»*.

ANNE-MARIE KLEIN





Jean de Kervasdoué, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers, spécialiste des questions de santé et de l'agriculture, auteur de nombreux ouvrages dont «La peur est au-dessus de nos moyens» sera l'invité d'honneur de ce colloque

APPV

Plus de débouchés vers l'international?

L'assemblée générale de l'association pour la Promotion des productions végétales de Côte d'Or (APPV 21) s'est déroulée la semaine dernière dans les locaux de Dijon Céréales. L'intervention d'un gérant de portefeuille d'une filiale du Crédit Agricole a dressé des perspectives agricoles intéressantes dans un avenir proche.



Nicolas Fragneau, ici à gauche en discussion avec Didier Lenoir : *«Le temps que la restructuration de l'agriculture se fasse en Chine ou en Inde, ce sont les agriculteurs des pays développés, et notamment les agriculteurs français, qui devront fournir ces pays émergents. Leur demande augmente pour l'instant plus vite que leur offre».*

Nicolas Fragneau est gérant de portefeuille chez Amundi, une filiale du Crédit Agricole. Son travail consiste à gérer un fond commun de placement et à prendre, à travers ce fond, des participations dans des entreprises liées à l'univers agricole. Parmi ces entreprises figurent des exploitations, des sociétés de négoce ou encore des fabricants et des distributeurs d'engrais ou de matériel agricole. Nicolas Fragneau précise qu'il s'agit bien d'investissements et non de spéculations : *«Nous ne prenons pas de position directement sur les matières premières agricoles, mais nous apportons des financements à des sociétés agricoles»*.

«Une révolution»

Sur ces investissements, Nicolas Fragneau fait part, lors de l'assemblée générale de l'APPV, d'un intérêt plus prononcé vers les pays émergents comme la Chine et l'Inde : *«Ces pays sont très en retard aujourd'hui. En Chine ou en Inde, la grande majorité des récoltes se font encore à la main... La création de coopératives et l'investissement dans du matériel agricole va révolutionner la productivité agricole dans ces pays. Nous sommes à la veille d'une révolution, comme c'était le cas il y a un siècle et demi avec l'industrie»»*. Pour les agriculteurs européens, et donc français, cela signifie, à court terme, plus de débouchés à l'international vers ces pays, puisque leur demande augmente pour l'instant plus vite que leur offre. *«Le temps que la restructuration de leur agriculture se fasse, ce sont les agriculteurs des pays développés, et notamment les agriculteurs français, qui devront fournir ces pays émergents»* ajoute Nicolas Fragneau. L'exemple de la Chine est souvent repris par le gérant de portefeuille : *«ce pays fait partie des plus gros consommateurs mondiaux de produits agricoles, et est un des pays dont le développement de l'agriculture est le plus en retard. Ce pays est donc très important car dans les années qui viennent la Chine devra importer tout ce qu'elle ne pourra pas produire elle-même, et sera donc un acteur de poids sur les marchés internationaux. C'est donc en grande partie le manque de production chinoise qui déterminera les prix de nombreuses matières premières agricoles»*.

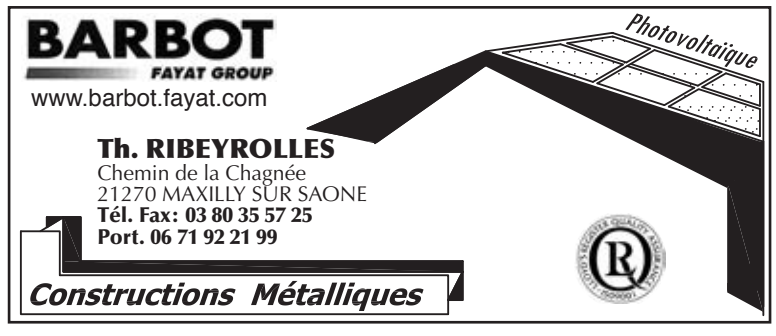
Lors de son intervention à l'assemblée générale de l'APPV, Nicolas Fragneau a expliqué le poids des marchés financiers dans la détermination des prix des matières premières agricoles. *«Les tendances de mouvement de prix sur les matières premières agricoles sont déterminées par l'équilibre entre l'offre et la demande. Un déficit soutient les prix et un surplus les fait baisser. Les opérateurs des marchés financiers viennent s'ajouter aux tendances qui existent déjà, mais ne les créent pas. Les marchés financiers ne dirigent pas les prix des matières premières agricoles, mais en amplifient les mouvements à court terme»* termine Nicolas Fragneau.

AURÉLIEN GENEST

Rendez-vous

Colloque grandes cultures et Orama à Dijon

Le 4 novembre se déroulera un second colloque *«Grandes cultures»* dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon (voir l'autre article dans cette page). Le second grand rendez-vous -et non le moindre- sera ni plus ni moins Orama, le Sommet du végétal, qui se tiendra à Dijon les 18 et 19 janvier. Fabrice Faivre, président de la FDSEA de Côte d'Or, avait demandé à ce que ce Sommet se tienne dans le département, lors de l'édition 2010 à Marseille. Pour Fabrice Faivre et Didier Lenoir, le président de l'APPV, l'organisation d'Orama à Dijon est une réelle chance et sera l'occasion, à la veille de la nouvelle Pac, de redire que la région a *«assez donné»* (en référence au dernier bilan de santé) et de reparler des terres superficielles à potentiels très limités.



Recensement général agricole 2010

Moins d'exploitations mais des exploitations agrandies

La DRAAF est venue dévoiler les premières tendances du RGA 2010 dans la Nièvre, le 18 octobre au lycée de Challuy. Ce recensement, réalisé tous les dix ans dans toute la France, permet d'affiner les évolutions de l'agriculture dans les territoires.



Nicolas Quillet, dont c'était la dernière réunion publique en tant que préfet de la Nièvre, a introduit les résultats du RGA 2010 présentés par Dominique Degueurce et Samuel Bruley, de la Draaf.

Ce que révèle l'étude, c'est une tendance lourde qui se confirme. En dix ans, la Nièvre a perdu des exploitations agricoles. En 2010, 3 500 d'entre elles ont été recensées dans le département, ce qui constitue une diminution de 21% par rapport à 2000. Elles sont en réalité 900 à avoir disparu depuis 2000, ce qui revient à un peu moins de deux sur trois en quarante ans. Si elles représentent 17,1% du total bourguignon et 0,7% du total en France métropolitaine, elles résistent pourtant mieux qu'ailleurs puisque la baisse s'est élevée à 23% en Bourgogne et 26% en France. Ces disparitions ont surtout concerné les petites exploitations, dont le nombre a diminué de 37% (40% au niveau régional), tandis que les exploitations ayant un potentiel de production supérieur à 25 000 euros ne baissent que de 12% (15% en Bourgogne). Le système de production dominant reste l'élevage bovins viande, malgré une baisse de 17% du nombre d'exploitations, devant le système mixte grandes cultures et élevage bovin, qui recule aussi de 17% et les grandes cultures qui résistent (-3%). Selon Dominique Degueurce, de la DRAAF Bourgogne, *«la Nièvre a été plus précoce dans les restructurations, ce qui explique que les baisses du nombre d'exploitations y sont plus faibles»*.

Superficie moyenne de 106 hectares

La deuxième tendance confirmée par le RGA 2010, c'est que les exploitations s'agrandissent. *«Avec en moyenne 106 hectares par exploitation (+ 24%) et 67 vaches allaitantes par élevage (+ 29%), la Nièvre est le premier département bourguignon pour la taille de ses exploitations et le premier département français pour la taille de ses troupeaux allaitants»*. Les 2 500 exploitations moyennes et grandes représentent désormais 73% de l'ensemble, contribuent à 98% de la production agricole potentielle départementale et occupent 96,5% de la superficie agricole. Enfin, les grandes exploitations dont le potentiel de production dépasse 100 000 euros sont plus nombreuses qu'en 2000 (+12%) et occupent une part plus importante (33% contre 24% en 2000) de l'ensemble. Selon Samuel Bruley, le statisticien de la Draaf, *«cette tendance s'accentue mais d'aussi grosses structures peuvent poser, à plus ou moins long terme, le problème de la reprise»*. Le capital nécessaire à la transmission pourrait prochainement devenir un frein. En moyenne, au cours des dix dernières années, les exploitations nivernaises se sont agrandies de deux hectares par an. La SAU moyenne, ramenée aux exploitations moyennes et grandes, atteint même les 141 hectares. La Nièvre demeure un département à vocation herbagère: la superficie toujours en herbe représente 52% de la SAU, qui, globalement, s'établit à 370 200 hectares en 2010 (-0,7%). Si l'on ajoute les prairies temporaires, la surface en herbe représente même 62% de la SAU. Enfin, malgré une baisse de 23% du nombre de détenteurs, le cheptel bovin reste au même niveau qu'en 2000: la taille moyenne des troupeaux s'est agrandie de 30%, passant de 128 bovins à 166.

Avantage à la forme individuelle

Autre confirmation: les 2 450 exploitations individuelles forment 70% des unités. C'est la plus forte proportion des départements bourguignons. Elles produisent 43% du potentiel nivernais. En parallèle, les formes sociétaires, dont 550 EARL et 250 Gaec, représentent 29% des exploitations et participent à hauteur de 56% du produit agricole départemental. Les petites et moyennes exploitations conservent majoritairement le statut individuel. Les grandes structures, quant à elles, choisissent pour 37% le statut individuel, 31% l'EARL et 20% le Gaec. En 2010, la moitié des exploitants ont 50 ans ou plus, près d'un sur cinq a 60 ans ou plus. Près de la moitié des petites exploitations ainsi que 9% des moyennes et grandes sont dirigées par des sexagénaires.

6900 personnes dans la production agricole

En 2010, 6900 personnes constituent la main d'oeuvre agricole nivernaise, à temps plein ou partiel. En 10 ans, ce nombre a diminué de 18%, soit un peu moins que la Bourgogne (-20%). Avec 84% des actifs issus de la famille de l'exploitant, le travail agricole demeure familial. Bien entendu, les 4150 exploitants constituent le pilier de cette main d'oeuvre, dont ils constituent les deux tiers du total. La participation du reste de la famille se réduit et n'équivaut plus qu'à 13% des effectifs contre 19% en 2000. Ces contributions familiales sont en revanche mieux reconnues: 7% des membres actifs de la famille, hors exploitant, sont salariés, ce qui est une hausse de 22%. Contrairement aux autres départements bourguignons, la baisse des actifs familiaux n'a pas entraîné d'augmentation de l'emploi salarié hors cadre familial. La Draaf dénombre 1 100 salariés permanents, soit autant qu'en 2000, qui fournissent désormais 17% du travail contre 14% en 2000. Fortement positive dans les exploitations viticoles du Val de Loire (+ 30%) cette évolution des effectifs chute dans les exploitations de grandes cultures (- 22%) et de polyculture-élevage (- 11%).

E.C. Avec Agreste

▶ En chiffres

- **Avec 20% de femmes exploitantes (820), la Nièvre est le département bourguignon dont le taux de féminisation des exploitants est le plus faible.**
- **10% des exploitations (les plus grandes) contribuent à 40% du potentiel de production du département.**
- **14% du vignoble du Val de Loire est vendangé à la main (45% sur la région).**
- **Plus de 1500 hectares sont consacrés à la vigne, surface qui a augmenté de 15% depuis 2000.**
- **400 exploitations pratiquent une activité de diversification dont 150 comme entrepreneurs de travaux agricoles. 90 transforment à la ferme et 60 ont une activité d'hébergement.**
- **12% des exploitations commercialisent via des circuits courts (20% en Bourgogne). 75% des viticulteurs pratiquent la vente directe.**
- **800 exploitations sont engagées dans des démarches sous signe de qualité ou d'origine: 140 en AOP-AOC (93% sont des viticulteurs), 110 en label rouge et 110 en agriculture biologique (ou en conversion).**
- **90% des élevages allaitants nivernais commercialisent des broutards. Les deux tiers d'entre eux vendent les mâles en majorité avant l'âge de 12 mois.**
- **La Nièvre élève 5700 chèvres, dans des cheptels de 60 têtes en moyenne. Cette production se situe sur l'aire de l'appellation *«crottin de Chavignol»*.**
- **1 000 hectares sont consacrés à la production de sapins de Noël, dont la Nièvre est le premier département producteur de France.**
- **Malgré une baisse de 72% des élevages, la Nièvre est le seul département de la région où l'effectif de porcs à l'engraissement croît (+10%), soit 22900 têtes.**
- **L'élevage ovin est constitué de 73400 têtes dont 52200 brebis mères, soit une diminution de 34% par rapport à 2000.**
- **La Nièvre compte 3600 vaches laitières (soit – 20%) et 141 400 vaches allaitantes (stable).**



Concours de Nevers

Une compétition de grande lignée

Ce week-end a lieu à la ferme du Marault la 158ème édition du Concours agricole de la Nièvre, plus connu sous le vocable de Concours de Nevers. Cet événement est l'un des plus anciens du genre en France et il réunit les meilleurs représentants de la race charolaise. C'est aussi l'occasion d'intégrer des jeunes passionnés par leur métier qui viennent chercher là une reconnaissance prestigieuse. Rencontre avec Florent Besson, de Magny-Cours.

Cette année, le jeune professionnel de Magny-Cours participe pour la deuxième fois au Concours de Nevers, en présentant six veaux et trois femelles adultes issus de son élevage. *«Cela fait plus de 150 ans que nous faisons de la sélection dans la famille mais moi, je me suis installé à mon nom en 2010»* dit-il. Florent Besson est le représentant de la 6ème génération sur l'exploitation et il a pris tout naturellement la suite de son père l'an dernier, après des études au Lycée de Challuy. *«Je suis à la tête d'une petite exploitation car je n'ai que 65 vêlages par an»* avance-t-il modestement. A 28 ans, Florent souhaiterait s'agrandir mais il éprouve des difficultés à trouver des terres dans son voisinage: la concurrence pour le foncier avec des jeunes et des moins jeunes éleveurs est rude.

Petit mais costaud

La taille de l'exploitation ne l'empêche pas de faire perdurer le savoir-faire familial en matière de sélection. En 2010, pour sa première participation au concours de Nevers, il a remporté le Prix d'Honneur laitonne et le 1er prix d'ensemble. Un succès qu'il souhaite au moins égaler cette année. Demain, samedi, pour la remise des prix, il aura fort à faire face aux 350 animaux en compétition appartenant à 59 exposants. Membre du comité d'organisation de la Société d'agriculture, comme son père avant lui, Florent voit dans cet engouement *«la reconnaissance ancestrale d'un des berceaux de la race charolaise»*. A l'époque, elle s'appelait la race nivernaise charolaise. Aujourd'hui demeure une manifestation courue où viennent s'affronter des éleveurs de toute la France. *«C'est un des premiers concours professionnels qui a été créé. Son image et prestigieuse. Les éleveurs sont archi-connus et leurs animaux comptent toujours parmi les meilleurs»*. Nevers se veut la vitrine de l'excellence. Et Florent, habitué de concours moins renommés, veut y prendre toute sa place. *«Un prix d'honneur à Nevers a toujours plus d'impact que celui d'un autre concours. C'est plus gratifiant. Cela prouve que l'on travaille correctement»* renchérit Nelly, l'épouse de Florent. Les lauréats iront ensuite participer à la finale de Moulins, début décembre, peut-être pour remporter le Super prix d'honneur.

EMMANUEL COULOMBEIX



Florent Besson est fier d'exhiber les plaques de 1894 et 1897 remportées par son arrière-grand-père à Nevers, premières d'une longue série attribuée à l'exploitation familiale.

Veaux reproducteurs à Corbigny

Une édition marquée par des animaux «*de la sorte*»

Le sourire était aux lèvres des éleveurs et des organisateurs de la foire aux veaux reproducteurs de Corbigny, le 20 octobre. Près de 60 «*beaux*» animaux ont participé à ce concours annuel, où la météo était de la partie et l'ambiance plus légère grâce à l'amélioration des cours.



Galion (à droite) et Gouverneur ont respectivement remporté le prix d'honneur des veaux inscrits et celui des non inscrits. Ils font le bonheur de Guy Perrin et du Gaecde Selins.

La sélection est plus que jamais une priorité des sélectionneurs charolais et le concours de Corbigny en a, encore une fois, fourni une belle vitrine. Gilles Lorré, le co-organisateur, était ravi, en fin de matinée, de *«la bonne qualité des animaux présents»*, une soixantaine, et ce même si *«il manquait quelques élevages car la police sanitaire IBR a joué des tours»*. Quelques veaux avaient été détectés positifs par sérologie récemment, ce qui a suffi à empêcher les éleveurs concernés de venir concourir avec le reste de leurs veaux. Et, une fois de plus, sous un soleil engageant, les professionnels se sont pressés entre les stands pour venir admirer et choisir leurs futurs reproducteurs: *«Il y a eu quelques transactions durant la foire et surtout, çà a été l'occasion, comme tous les ans, d'une première prise de contact»* dit Gilles Lorré.

Par exemple, Galion, le veau de Guy Perrin qui a remporté de 1er prix d'honneur des veaux inscrits, a trouvé preneur et à bon prix, dès avant l'annonce du palmarès. Une satisfaction unanime tant pour le vendeur que le l'acheteur mais aussi pour les organisateurs.

Des veaux «coquets»

Si un peu moins de participants étaient recensés, l'explication du succès tient à l'homogénéité des animaux présentés. Le critère esthétique n'est pas le moindre, quand il s'agit de choisir. *«Il faut qu'ils soient coquets, les anciens Morvandiaux diraient qu'ils soient «de la sorte», c'est-à-dire plaisants à regarder et attirants»* selon Gilles Lorré. La foire de Corbigny, sur ce plan, a tenu toutes ses promesses. Le jury composé de Gilles Martin (Luzy), Pascal Fassier (Saint-Malo en Donziais) et Gaël Duvernois (Préporché), a même éprouvé quelques difficultés à départager les meilleurs, tant leurs qualités étaient voisines.
En plus de leur apparence globale, les veaux reproducteurs étaient aussi évalués sur l'équilibre entre le développement musculaire et le développement squelettique, l'harmonie de l'ensemble avec *«une belle gueule»*, et les aplombs. Il y va de l'importance économique de l'amélioration génétique des troupeaux. Un veau peut être ici vendu le double de prix de ce qu'il vaudrait pour partir à l'export. Avec l'espoir de gains techniques sur toute les futures lignées. Selon Gilles Lorré, *«il faut que ces foires perdurent car, si elles sont un peu concurrencées par les portes ouvertes des élevages, elles demeurent essentielles à l'amélioration de la race. Elles permettent de se faire connaître»*.

E.C.

▶ Le palmarès

1er prix d'honneur, veaux inscrits: Guy Perrin
2ème prix d'honneur, veaux inscrits: EARL Charetier
1er prix d'ensemble, veaux inscrits: Guy Perrin
2ème prix d'ensemble, veaux inscrits: EARL Guillien
1er prix d'honneur, veaux non inscrits: Gaec de Selins
2ème prix d'honneur, veaux non inscrits: Philippe Guyard
1er prix d'ensemble, veaux non inscrits: GAEC Langlet
2ème prix d'ensemble, veaux non inscrits: EARL Renaud
1er prix d'honneur, veaux juniors inscrits: EARL Charetier
1er prix d'honneur, veaux juniors non inscrits: EARL Renaud
1er prix d'honneur, taureaux 18 mois inscrits: Elisabeth Martin
1er prix d'honneur, taureaux 18 mois non inscrits: Elisabeth Martin

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Calamités "sécheresse"

Une deuxième mission d'enquête vient de sillonner la Nièvre

Comme elle s'y était engagée, l'administration vient de convoquer une seconde mission d'enquête, cette semaine, dans le cadre de la procédure des calamités agricoles liées à la sécheresse. René Dufoux, de la DDT, est allé à la rencontre d'une douzaine d'exploitations, en trois jours, sur l'ensemble du département.



René Dufoux (à droite), de la DDT, a conduit la deuxième mission d'enquête «sécheresse» depuis vendredi dernier dans toute la Nièvre. Il était ici à Lucenay-les-Aix, sur l'exploitation de René Leperon.

Selon le fonctionnaire, l'objectif de ces rencontres de terrain, est *«d'évaluer si les taux de pertes de productions fourragères, consignés dans le premier rapport du mois de juin, sont toujours d'actualité»*. Et sinon à quel niveau de perte, la production fourragère lors de la deuxième coupe a-t-elle pu compenser, afin que les éleveurs évitent de décapitaliser trop vite. Vendredi 21 octobre, c'était au tour du secteur sud-Nivernais/sud-Morvan de recevoir la délégation constituée de représentants syndicaux, de la Chambre d'agriculture et des agriculteurs concernés. M. Dufoux a ainsi visité les parcelles de Pierre Sage à Anlezy, René Leperon à Lucenay-les-Aix, Gilles Martin à Luzy et le Gaec du Doué à Dommartin. Il devait ensuite se rendre dans le secteur centre Nivernais/haut Morvan mardi et le secteur Bourgogne Nivernaise/Puisaye mercredi.

Pousse d'automne supérieure à la moyenne

Grâce à la pluviométrie de l'été, qui s'est révélée plus élevée que ce que craignaient les éleveurs au printemps, *«la pousse d'été-automne s'est révélée supérieure à la moyenne»* a constaté René Dufoux non sans reconnaître que *«globalement, sur l'ensemble de la période, la production fourragère demeure déficitaire»*. Les Nivernais, comme leurs collègues des autres départements français, ont dû en urgence acheter des quantités inhabituelles de paille et d'aliments pour pallier le manque de fourrages durant l'hiver. Des dépenses qui ont un coût et qui n'ont été que très partiellement couvertes par le versement du premier acompte calamités en septembre. La FDSEA 58 s'est d'ailleurs émue que l'enveloppe budgétaire allouée n'ait été consommée qu'à hauteur de 30% des pertes estimées lors du premier rapport d'enquête, soit une moyenne de 12 euros par UGB au lieu des 30 euros par UGB évoqués dans un premier temps par l'administration. Interrogé sur d'éventuels rattrapages, René Dufoux a expliqué qu'il rendrait un second rapport qui sera transmis au ministère à la mi-novembre et qu'en fonction des comparaisons entre le bilan d'octobre et celui de juin, *«des compléments financiers interviendront éventuellement»*. Les Nivernais peuvent ainsi espérer recevoir au moins les 18 euros par UGB qui manquaient en septembre.

E.C.

▶ Rendez-vous

Portes ouvertes La SCEA de Craux vous invite dans son nouveau bâtiment

La SCEA de Craux à Lamenay sur Loire (58), (en bordure du département de l'Allier) sera heureuse de vous présenter, lors de ses journées portes ouvertes les vendredi 4 et samedi 5 novembre 2011 de 10h00 à 17h00, sous son nouveau bâtiment, ses reproducteurs Charolais inscrits au HBC cuvée 2011. Sont associés à ces journées, les entreprises ayant participé à la construction de ce bâtiment : la Cuma de Drainage (terrassement), Activbois (structure bois, toiture et bardages), Eric Denis (maçonnerie), M. Jacquet (électricité), Gecsel (matériels tubulaires).



Préfecture Daniel Matalon succède à Nicolas Quillet

Le désormais ancien préfet de la Nièvre a pris ses fonctions de préfet du Cher, lundi, à Bourges. Avant cela, Nicolas Quillet a tenu à dire au revoir, vendredi dernier, à un large panel d'autorités civiles, militaires et religieuses ainsi qu'à de nombreux responsables socio-professionnels nivernais. Anne Boquet, la préfète de région Bourgogne, avait fait le déplacement de Dijon et s'est associée aux hommages rendus par Patrice Joly, le président du Conseil général, et Michel Paillissé, l'actuel secrétaire général de la préfecture. Le successeur de M. Quillet est connu. Il s'appelle Daniel Matalon et arrive tout droit du Palais de l'Elysée où il occupait le poste de directeur général des services de la Présidence de la République. Premier conseiller du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel détaché en qualité de sous-préfet hors cadre, hors classe, M. Matalon a 55 ans et a été enseignant. Son parcours professionnel s'est déjà vérifié dans les fonctions territoriales puisqu'il a été sous-préfet d'Issoudun de 2001 à 2003, secrétaire général de la préfecture de la Creuse jusqu'en 2006 puis de celle de l'Orne jusqu'en 2010. Daniel Matalon devrait entrer en fonction à Nevers, autour du 7 novembre.

CUMA BOURBONNAISE DE DRAINAGE
- drainage
- terrassement
- irrigation
- mise aux normes
- débouchage de drains - compostage

20 - 22, rue Blaise Sallard - Zone de Rançy - 03400 Yzeure
Tel. 04 70 42 16 15 - Fax 04 70 42 16 63
e-mail: cuma.drainage@03.sideral.fr

S.A.R.L. T.M.D
Terrassement Maçonnerie **DENIS Éric**
- Maçonnerie béton armé
- Rénovation
- Construction de pavillons
- Bâtiments industriels et agricoles
- Démolition
- Terrassement
- Aménagement de cours
- Assainissement et mise aux normes

E-Mail : tmd.sarl@wanadoo.fr
Tél. 03 85 89 04 94 - Fax 03 85 89 05 54
14 ter, rue d'Arcy - 71140 BOURBON-LANCY

GLOBAL Les solutions en élevage
VENTE de matériel pour L'AMENAGEMENT INTERIEUR de STABULATION
TECHNICIENS CONSEILLERS BÂTIMENTS
Etude technique et chiffrage avant projet, dossier permis de constuire et demande de subvention
71120 Charolles - Tel. 03 85 24 25 50
Site internet: www.gecsel.fr
e-mail: appro@gecsel.fr

ACTIVBOIS Construire Naturellement
BÂTIMENTS AGRICOLES
STRUCTURES & CHARPENTES EN BOIS DE PAYS
COUVERTURE ET BARDAGES
ZI la Gravoux
42380 Saint Bonnet le Château
Tél. 04 77 01 19 49 ou 06 33 80 19 34
email : contact@activbois.com
Construire naturellement au meilleur rapport qualité/prix du marché grâce à la technique

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1137
VENDREDI 28 OCTOBRE 2011

Fête des vins de Chablis

Les piliers du XV ont battu les Piliers chablisiens !



«Les hommes sont comme les vins, avec le temps, les bons s'améliorent et les mauvais s'aigrissent… Moi j'ai envie de bien vieillir alors je m'offre régulièrement en petites quantités une transfusion de bon vin !» **Les mots du préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, n'ont pu que conforter les Piliers chablisiens dans leur choix de l'accueillir au sein de leur confrérie ! Autres intronisés : Françoise Roure, responsable de l'antenne chablisienne du BIVB, ainsi que le Conseiller régional Guillaume Larrivé.**

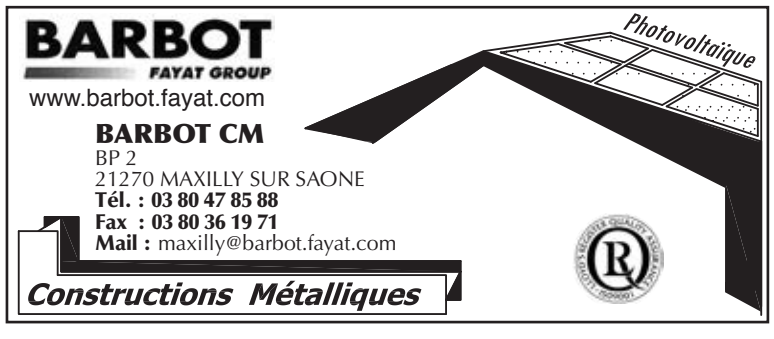
Alors qu'à 22 000 km de là se jouait une page de l'histoire du rugby français, les Piliers chablisiens n'ont pas fait le poids face à la concurrence de leurs homologues du XV de France ! Finale oblige, promeneurs et visiteurs n'étaient pas aussi nombreux que de coutume à l'heure des intronisations et des discours de cette 63e édition de la Fête des vins de Chablis. Le président du Conseil général, André Villiers, passé la veille par le concours charolais d'Avallon avait raison de souligner que le week-end était placé sous le signe du blanc : *«blanc comme les charolais, blanc comme les chablis, blancs comme les maillots de l'équipe de France !»* Pas de quoi broyer du noir pour autant ! Le soleil aidant, le public s'est pressé nombreux tout l'après-midi, glissant de stand en stand à la découverte de la cinquantaine de producteurs présents.

De petits chablis en grands crus, en passant par les *«cousins»* du Grand Auxerrois, plus de 300 vins étaient proposés à la dégustation. Le tout en musique, au rythme des cuivres de la *«Banda Tapage Diurne»*, et de la fanfare des *«Enfants de Chablis»*. Une formation qui fêtera l'an prochain son 150e anniversaire. En «fanfare» bien entendu !

DOMINIQUE BERNERD



A l'heure de la finale contre les All Blacks, l'écran installé sur l'un des stands a fait recette… Plus dure sera la défaite, meilleur sera le vin !



Inauguration

Pôle artisanat et agriculture Sénonais

Après la pose de la première pierre en octobre 2010, le projet collectif d'un pôle artisanat et agriculture s'érige, dans le paysage maillotin, près de Sens.



Le nouveau bâtiment, à Maillot, aux portes de Sens.

Initié par la Chambre des Métiers et Gestelia Bourgogne (association d'expertise comptable pour les artisans), la création de ce pôle a également convaincu la Chambre d'agriculture et la MSA. Regroupement inédit de quatre structures, il offre aux 2 400 entreprises de l'artisanat et de l'agriculture du secteur un espace d'accueil de plus de 800 m² de surface opérationnelle, 18 bureaux, 3 salles de formation et un parking de 70 places.

Cinq années, tel est le temps qu'il a fallu pour concrétiser cette volonté de mettre en place des services opérationnels de proximité sur un même site. Inauguré ce vendredi 21 octobre, le bâtiment est une démonstration effective du rapprochement d'entreprises du tertiaire et le reflet de l'activité économique croissante sur ce secteur.

Mutualisation et proximité ne sont pas antagonistes

Dans un contexte de mutualisation des services, de réductions budgétaires publiques, avec en toile de fond la RGPP (Réforme Générale des Politiques Publiques), Jean-Paul Bonnetain, Préfet de l'Yonne souligne : *«s'il nous reste encore des efforts à fournir pour réduire les dépenses publiques, les initiatives locales sont bonnes. La rationalisation des moyens pour une meilleure maîtrise des budgets est un objectif vital. Si elle se conjugue avec la notion de proximité, comme vous avez su le faire avec ce pôle, alors nous pouvons parler de réussite».*

Une réalisation durable

Le bâtiment répond aux exigences de construction des quatre copropriétaires : une architecture moderne qui s'intègre dans son environnement et surtout des techniques constructives privilégiant le développement durable. Le défi d'un projet ambitieux et durable a été relevé puisque l'isolation interne a été réalisée avec 930 m² de matériaux bio-sourcés (laine de chanvre). Le bâtiment est également équipé d'un dispositif d'optimisation des consommations électriques. Des cellules de détection de lumière naturelle modulent l'intensité des éclairages internes. Enfin, le système de chauffage retenu est la géothermie. Une pompe à chaleur air/eau capte les calories de la nappe phréatique située à 4 m de profondeur. *«Il n'est pas si fréquent que quatre organismes se regroupent pour faire construire ensemble de nouveaux locaux. Il s'agit donc d'une opération exemplaire. Pour ce faire, nous avons été attentifs aux choix de construction. Nous souhaitions un espace d'accueil du monde rural dans les meilleures conditions et s'inscrivant dans une approche durable. Pari réussi puisque notre bâtiment qui fédère est aussi un bâtiment qui préserve»* précise Gilles Abry, Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

La Chambre d'agriculture autofinance sa participation

Le budget global de ce bâtiment s'élève à 2,5 millions d'euros avec un coût d'investissement pour la Chambre d'agriculture de 470K€. L'investissement Chambre d'agriculture est autofinancé en totalité : à hauteur de 70 % grâce à la plus-value réalisée, en 2006, sur la vente de titres lors de la privatisation des Autoroutes Paris Rhin Rhône ; le reste du solde sur les fonds disponibles.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE



A l'heure de l'inauguration.

En bref

Vos partenaires

Pôle Artisanat et Agriculture Sénonais - ZA du Saule fendu - 8 impasse de l'Europe, 89100 Maillot

- **Chambre des Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne**
 Tél : 03 86 83 99 89
 Fax : 03 86 83 99 83
 antenne-sens@artisanat-yonne.fr
- **Gestelia Bourgogne**
 Tél : 03 86 83 83 43
 antenne-sens@gestelia.com
- **Chambre d'agriculture de l'Yonne**
 Tél : 03 86 64 33 05
 Fax : 03 86 64 64 89
 accueil@yonne.chambagri.fr
 www.yonne.chambagri.fr
- **Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne**
 Tél : 03 86 47 37 00
 Fax : 03 86 65 99 10
 www.msa-bourgogne.fr

Semaine du goût

Le goût s'éduque et se cultive

Dans la cadre de la semaine du goût, deux classes de l'école de Brion sont allés à la découverte des légumes d'automne, au jardin maraîcher *«Graines de solidarité»* à Cheny.

«On me dit de les enlever, moi je les enlève…!» Un énorme bouquet de radis flamboyants à la main, Romain n'est pas peu fier de sa cueillette miracle ! Difficile de canaliser l'enthousiasme des enfants dans ce petit bout de jardin de cocagne niché à la sortie de Cheny, derrière la voie ferrée. Claude Benard et ses *«petits»* de maternelle accompagnés d'Agnès Lefebvre et ses *«grands»* de cours moyen, tous deux enseignants à l'école de Brion, ont l'habitude chaque année de participer à la semaine du goût. Déjà initiées à la culture des légumes autour du projet pédagogique des *«jardins A4»* (un bac du même format, où les enfants font pousser des graines), les deux classes ont poursuivi l'expérience, profitant de l'invitation de Valérie Auber, la directrice de ce jardin de réinsertion, à voir des *«légumes en vrai !»* Toujours dans le but d'éduquer les enfants au goût en encourageant leurs comportements et consommations alimentaires, un travail avait été mené dans la semaine, en amont, autour de la dégustation de légumes. *«Et pour certains, on peut réellement parler de découverte ! Peu connaissaient les aubergines par exemple. Quand aux carottes, on s'aperçoit vite qu'ils n'ont pas tous forcément l'habitude d'en manger ni qu'ils savent que ça pousse en terre»* souligne Claude Benard. Pas toujours facile de transmettre des valeurs gastronomiques à des petits gourmets plus habitués aux pâtes et à la purée !

«Un truc orange !»

«C'est quoi ce truc orange là-bas ?» Ce *«truc»*, c'est un potimarron ! Pas le temps d'attendre qu'il se transforme en citrouille, direction l'espace réservé aux choux. Et là encore, Valérie Auber apprend aux enfants les astuces pour les cueillir, les préparer. Plus habituée à recevoir des groupes d'enfants au printemps, cette visite à cette saison était pour elle une première : *«comme on est entre deux saisons, ce n'est pas évident. Mais il me reste quelques dernières fraises pour la fin de la visite. Ce sera la cerise sur le gâteau !»* Gros succès en effet : *«Mathéo, Marion, Arthur…, vous touchez pas ! Vous regardez !»* L'injonction de la maîtresse ne semble pas avoir l'effet escompté et les enfants se pressent dans les allées. Romain lui s'en moque, tout occupé à un cours poussé d'anatomie sur un ver de terre délicatement posé sur son bras qu'il fait admirer à ses petits copains. Même pas peur !

DOMINIQUE BERNERD



Un beau bouquet de radis flamboyants, présenté, façon *« fête des mères »* !



Et oui ! Les betteraves, ça pousse en terre !

A noter

MSA lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00

Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :

Avallon : Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 9 avenue du 11 novembre. Le mardi sur rendez-vous

Maillot : Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) Zone artisanale « Le saule Fendu » - 8 impasse de l'Europe. Le mardi sur rendez-vous

Toucy : Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 17 rue Philippe Verger. Le mardi sur rendez-vous

Tonnerre : Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 3, rue François Mitterrand. Le mercredi sur rendez-vous

Auxerre : Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 14 bis rue Guynemer

MSA Instants santé pour le canton de Chablis

Les Instants santé pour le canton de Chablis se dérouleront du mercredi 2 au vendredi 4 novembre, Salle des Blanchots à Fyé. Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les adhérents de 25 à 74 ans de la MSA. Pour en permettre la bonne organisation, il est impératif de retourner au plus vite le dossier d'inscription que les adhérents ont reçu dernièrement, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe à l'envoi.

Apecita Permanence le 17 novembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 17 novembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Groupama Réunions Anciens exploitants

Deux réunions Groupama sont organisées vendredi 4 novembre, à l'attention des adhérents de la Section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne :
A Auxerre, à la FDSEA de l'Yonne, 37 rue de la Maladière (salle 9), à 9 h 30
A la salle des fêtes de Brannay, 4 bis rue de l'Ancienne Gare, à 14 h
Renseignements : Martine Nigon au 03 86 49 48 20



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Interbev Bourgogne

Embellie sur les marchés mais interrogation sur l'avenir

Le dernier conseil d'administration d'Interbev Bourgogne a fait le point sur une actualité particulièrement riche. Un long point d'actualité qui s'est particulièrement intéressé à l'évolution du cheptel allaitant.

Evolution du cheptel allaitant en France, tendances des marchés, réforme des cotations, point d'actualité…

Les sujets d'échanger ne manquaient pas lors de la dernière réunion du conseil d'administration d'Interbev au pôle agricole de Créancey. *«Un long point d'actualité»* entamé par Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne, a d'abord dressé l'état des lieux du cheptel allaitant bourguignon en cet automne 2011.

Un recul de la production

Les quatre EDE de Bourgogne ont pointé les effectifs allaitants au 1er septembre 2011 : on enregistre une baisse de 8 874 vaches de plus de 36 mois, soit en un an une baisse de 1,9% de l'effectif des vaches de cette catégorie. Pour les génisses non vêlées, de 25 à 36 mois, la baisse est encore plus sensible à -4,7%. Cette évolution traduit un recul de production, chez les femelles en particulier.

Les sorties d'élevage augmentent de +14% pour les femelles et de +20% pour les mâles. Les sorties *«boucherie»* sont également en hausse de +34% pour les mâles et +26% pour les femelles.

Un constat s'impose, le nombre de vaches diminue, tandis que l'on voit une accélération des sorties élevage et boucherie, avec une accélération des ventes en *«maigre jeune»*. Pour Emmanuel Bernard, cette situation est imputable aux problèmes de trésorerie que rencontrent les éleveurs sous le poids cumulé de la sécheresse et du manque de disponibilités pour faire face aux charges en hausse.

Des marchés soutenus à l'interne comme à l'export

Tendance favorable pour les cours Heureusement, le dernier point de conjoncture réalisé par France AgriMer montre une embellie certaine des cours avec une reprise de la tendance haussière.
Le cours des jeunes bovins soutient la tendance favorable en raison d'une offre tendue, alors que certains marchés extérieurs comme la Turquie absorbent une partie de la production.

Le marché des broutards reste soutenu en septembre, sans subir la baisse saisonnière habituelle, avec en toile de fond une nette accélération des exportations vers le sud de la Méditerranée.

La demande intérieure n'est pas à son plus haut niveau mais elle doit également être satisfaite, avec une offre en femelle qui reste limitée notamment sur les vaches laitières. L'activité du marché est d'autant plus profitable à nos produits qu'au Brésil les prix flambent du fait d'une demande intérieure en forte augmentation.

Un bovillon brésilien de 240kg cotait 3 €/kg. Les importations ont baissé en France de 17% en juillet, tandis que les prix de douane ont augmenté de 14% pour la viande fraîche.

Evolution notable soulignée par les professionnels, les prix des basses catégories augmentent plus rapidement que les autres catégories, ce qui traduit un resserrement des prix entre catégories.

Le différentiel entre les vaches R et O diminue, il était de 65cts d'euros en 2009, il est de 39cts d'euros en septembre 2011.

Quel modèle pour le troupeau allaitant ?

Reste toujours le point sombre de l'efficacité économique des élevages. Si la productivité a augmenté de plus de 30% depuis 2000, elle n'a pas bénéficié aux éleveurs et ne s'est pas traduite par une plus grande efficacité économique. Ce qui conduit certains à s'interroger sur le *«modèle»* de troupeau allaitant développé en France. Avantage ou handicap ? Le débat est ouvert, d'autant que quelques opérateurs remarquent qu'une vache maigre se valorise mieux qu'une vache grasse…

Le segmentation toujours croissante du marché conduit ainsi à s'interroger sur la destination du troupeau allaitant et sur la constante adaptation de l'offre à l'évolution de demandes multiformes.

Nul doute que dans un contexte de réforme des cotations, puis de réforme des marchés et de mise en place de la contractualisation avec l'aval, l'interprofession va être particulièrement sollicitée ces prochains mois.

ANNE-MARIE KLEIN



Crédit Agricole Champagne-Bourgogne

Vincent Delatte élu à la présidence

Après plus de vingt ans à la présidence de la caisse régionale du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne, Michel Michaud a mis fin à son mandat le 23 septembre. Vincent Delatte, premier vice-président de la caisse régionale a été élu à la présidence.



Vincent Delatte vient d'accéder à la présidence du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne, une trajectoire sans surprise pour ce *«sociétaire de base»* qui a gravi tous les échelons de la représentativité au sein de la grande banque mutualiste et qui était premier vice-président de la caisse régionale depuis 2002. En succédant à Michel Michaud qui a mis fin à son mandat le 23 septembre, Vincent Delatte reprend le flambeau du projet d'entreprise Horizon 2015, auquel les élus sont étroitement associés. *«Ce projet d'entreprise est particulièrement important car il fixe les valeurs et les objectifs de travail en replaçant le client au centre de notre démarche»*. Le client a évolué, la banque aussi, *«la banque à accès multiples répond à une attente forte en termes d'accessibilité à l'ensemble des outils de gestion d'un compte personnel»* insiste Vincent Delatte, qui énumère les outils d'aujourd'hui *«l'ordinateur, le téléphone portable et toujours l'agence avec un réseau d'agences de proximité qui fait notre force»*. Illustration de cette attention portée à l'individu, le président du Crédit agricole Champagne-Bourgogne valorise la démarche du *«Point passerelle»*, pour l'accompagnement des personnes en difficulté. Plus de 1000 personnes ont été accueillies pour une écoute et un accompagnement au long cours.

La réalité du Crédit agricole Champagne-Bourgogne en 2011 ce sont *«des encours crédit en progression de 6%»* qui *«témoignent de l'accompagnement des investisseurs régionaux sur un vaste territoire car le Crédit agricole soutient les hommes et les femmes qui entreprennent»*, c'est aussi *«une particularité régionale avec un territoire fortement marqué par une dominante agricole et viticole qui représente 20% de l'activité de la banque régionale, soit plus que la moyenne nationale»*. Vincent Delatte confie s'être toujours senti fortement impliqué du fait *«d'une histoire familiale où son père et son beau-père l'ont déjà précédé au Crédit agricole»*. Si lui-même n'est pas agriculteur, *«la fibre agricole est bien présente dans une famille où elle se transmet et s'entretient au fil des générations»*.

«Nous sommes une banque» résume Vincent Delatte, *«mais nous sommes aussi une OPA et à ce titre nous développons une expertise particulière dans les domaines où nous intervenons et dans un cadre mutualiste, donc avec des valeurs qui nous amènent à toujours mettre l'homme au cœur de nos réflexions»*. Dans ses nouvelles fonctions de président, Vincent Delatte souligne l'importance *«de former un bon tandem avec le directeur, ce double regard c'est une force supplémentaire»*.

AMK

▶ Zoom sur...

Le bureau du Crédit agricole Champagne-Bourgogne

Président : Vincent Delatte
Premier vice-président : Yves Joly
Vices-présidents : Dominique Catherinet, Roland dénis, Bernard Moissette
Secrétaire : Alain Floriot
Secrétaire-adjoint : Michel Dombrecht
Trésorier : Joël Gruat

▶ MSA Info

La MSA Bourgogne partenaire de la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales

Dominique Bossong, président de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne (CRMSAB), et Edith Legourd, présidente de la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales (FRMFR) ont signé le 4 octobre dernier une Convention de partenariat.



La FRMFR (Fédération régionale des Maisons familiales et rurales) est une association type loi 1901, qui regroupe quinze associations de formations sur le territoire bourguignon : Maison Familiale Rurale, Centre de Formation Professionnelle et le Centre de Formation Agricole des Maisons Familiales Rurales.
Ses missions principales consistent à :
représenter les associations adhérentes auprès des pouvoirs publics, des organismes professionnels, familiaux, sociaux et des collectivités territoriales,
entreprendre toute action ou service utile concernant l'éducation, l'orientation, l'apprentissage et la formation professionnelle continue à destination des jeunes et des adultes de Bourgogne,
conclure des conventions concernant l'apprentissage et la formation continue sur son territoire,
mener ou favoriser toutes autres actions intéressant le milieu rural,

Elle accompagne les Maisons Familiales Rurales de Bourgogne pour une formation de qualité des jeunes.
La CRMSAB de son côté, assure la protection sociale des populations agricoles des départements de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône et Loire et de l'Yonne.

A ce titre, elle développe une politique d'Action Sanitaire et Sociale en faveur de l'enfance, de la jeunesse, des familles, des actifs agricoles en difficulté et des retraités.
L'Action Sociale de la CRMSAB se déploie prioritairement à travers l'intervention individuelle ou collective de ses travailleurs sociaux ou sous la forme de financements de projets ou d'actions sur les territoires.

La CRMSAB et la FRMFR partagent des valeurs communes, respectivement dans la politique mise en œuvre à l'égard des jeunes et des familles et dans les missions exercées au niveau de la formation de la personne.
Leurs objectifs vis-à-vis de ces publics sont concordants.

Cette convention de partenariat officialise donc leur collaboration, à travers notamment un appel à projets annuel pour des actions régionales et locales. Elle vise également à impulser des partenariats locaux et contribuer ainsi au développement des territoires ruraux.



Développement éolien

La filière bourguignonne sur des vents porteurs

Le 2ème colloque national éolien vient de se tenir à Dijon, l'occasion pour la Région et les entreprises régionales du secteur de prendre date et de réaffirmer leur volonté d'inscrire le développement de l'industrie éolienne dans l'avenir des territoires bourguignons.



La filière éolienne bourguignonne a déjà créé un millier d'emplois et compte bien arriver à 5 000 d'ici 2020.

Quatre parcs éoliens, un «cluster» éolien (Wind 4 future qui regroupe les acteurs économiques de l'éolien) récemment constitué… La région Bourgogne joue la carte de l'éolien, mais elle n'est certes pas la région la plus en pointe sur ce plan. C'est pourtant elle qui a été choisie pour accueillir le 2ème colloque national éolien qui s'est tenu au Palais des Congrès à Dijon. A défaut d'être une grande région de production d'électricité à partir de l'énergie du vent, la région Bourgogne croit en «*cette énergie alternative*» et la filière éolienne en construction rassemble des entreprises bien décidées à travailler en synergie au développement d'un véritable outil industriel. La filière a déjà créé un millier d'emplois et compte bien arriver à 5 000 à l'horizon 2020. «*Des emplois non délocalisables*» comme le souligne François Patriat, en ouvrant le colloque, et des emplois d'autant plus importants que la région a perdu 10 000 emplois industriels en deux ans. «*Demain, en 2020, en Bourgogne, l'énergie éolienne devrait être nôtre deuxième source d'énergie renouvelable après le bois, avec 1 500 MW de puissance, soit 500 à 600 mâts à répartir sur le territoire, apte à approvisionner en électricité de proximité plus d'un million de Bourguignons*» prophétise le président du Conseil régional qui tempère en insistant sur le fait que «*les éoliennes ne pousseront que là où toutes les conditions de leur acceptabilité seront réunies*».

Travailler sur l'acceptabilité des projets

Car c'est bien là que le bât blesse, l'acceptabilité marque le pas et plus du tiers des projets (35%) font l'objet d'un recours. Une situation aggravée par les contraintes d'une réglementation qui allonge les délais d'instruction, au point que certains projets attendent huit ans avant d'aboutir. Pour investir, comme tout entrepreneur, les industriels ont besoin de visibilité, car ils doivent pouvoir justifier l'importance des investissements à réaliser. En attendant, la dynamique industrielle régionale est sur les rails, les 40 sociétés bourguignonnes qui travaillent dans le secteur de l'éolien se sont regroupées au sein du «cluster» Wind 4 future. Et l'éolien ouvre également de nouveaux marchés au secteur du BTP qui intervient sur les fondations des éoliennes.

Signe encourageant, la ministre de l'Environnement Nathalie Kosciusko-Morizet a fait une halte de trois quarts d'heure au colloque pour montrer tout l'intérêt qu'elle porte à la filière et surtout rassurer les acteurs de l'éolien. Objectif atteint puisque les représentants de Wind 4 future ont trouvé «*les ouvertures intéressantes*». Ces ouvertures visent à travailler sur l'acceptabilité des projets, alors que le taux d'acceptation des citoyens a baissé de dix points en deux ans (de 79 à 69%). Le niveau d'adhésion reste élevé, mais l'alerte doit être prise en considération. La seconde ouverture concerne le cadre réglementaire qui va être simplifié pour rendre les procédures plus lisibles et plus efficaces. L'objectif étant de réduire les délais d'instruction des dossiers tout en simplifiant les démarches liées à l'obtention des permis de construire et aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Si les ouvertures encouragent à l'optimisme, les acteurs de l'éolien et les industriels en particulier, ne se font guère d'illusion en cette période pré-électorale : «*le grand débat autour du développement des énergies renouvelables se fera nécessairement, mais après les élections présidentielles, beaucoup de scenarios s'ébauchent, ils vont être analysés et nous ferons en sorte que l'éolien ait sa place et toute sa place dans le bouquet énergétique*» soutient Dominique Legros, président du cluster Wind 4 future. L'enjeu n'est pas mince car, en dépit du retard accumulé, surtout dans le développement de l'éolien en mer, la balance commerciale de l'éolien français est favorable. Avec quelques ajustements et beaucoup d'efforts, l'éolien est prêt à monter en puissance pour atteindre les objectifs qui lui ont été assignés.

AMK

Zoom sur…

Un secteur qui recrute

Quarante entreprises bourguignonnes participent directement au dynamisme d'un secteur industriel en développement. Elles vendent, fabriquent et installent tout ou partie des parcs éoliens. La filière éolienne régionale emploie plus d'un millier de salariés, sans compter les emplois induits dans le secteur du BTP. Historiquement, la région a développé des compétences industrielles dans des domaines essentiels pour la filière éolienne, comme la chaudronnerie, la métallurgie, la mécanique, l'énergie. La région Bourgogne mise sur cette nouvelle carte des énergies renouvelables pour retrouver une dimension industrielle sérieusement mise à mal ces dernières années. Le premier forum national des métiers de l'éolien vient donc d'être organisé dans le cadre du Colloque national éolien qui s'est tenu à Dijon, soutenu par une filière qui recrute et qui veut le faire savoir.

La Bourgogne bénie par Éole

La Bourgogne dispose d'un bon potentiel vent, surtout dans la partie nord du département de l'Yonne, sur les collines du Sénonais. D'autres régions sont favorisées par le dieu des vents (Eole) comme l'Auxerrois, le massif du Morvan, le plateau de Langres et les reliefs des Hautes-Côtes en Côte d'Or. Le premier parc éolien a été inauguré en 2009 à Saint-Seine l'Abbaye, avec 25 éoliennes, c'est le parc le plus important de Bourgogne. La Côte d'Or compte deux autres parcs éoliens, à Beurey-Bauguay et Marcellois-Massingy et l'Yonne un parc, à Clérimois, près de Sens. Deux autres parcs éoliens, près de Bligny-sur-Ouche (les Portes de la Côte d'Or et la Bretelle d'Échalot) vont bientôt démarrer.



FDSEA de Côte d'Or

Une nouvelle animatrice emploi

Elle a déposé ses valises au 42, rue de Mulhouse le lundi 17 octobre. Céline Flückiger va s'occuper de deux groupements d'employeurs récemment mis en place.



Céline Flückiger, 30 ans, était jusqu'à présent chargée de mission dans un centre social associatif à la communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon (Covati).

La FDSEA de Côte d'Or vient de créer un nouveau poste d'animation, motivé par la constitution officielle d'un groupement d'employeurs départemental (GED) et d'un groupement d'employeurs insertion et qualification (GEIQ). Céline Flückiger, 30 ans, est la nouvelle animatrice du syndicat côte d'orien. Ancienne chargée de mission dans un centre social associatif, la Dijonnaise change totalement de voie en intégrant la FDSEA. *«Les statuts du GED et du GEIQ sont déposés et leurs conseils d'administration sont constitués depuis cet été, Céline a tout à mettre en place»* explique Olivier Gallien, président de la commission *«main d'œuvre»* de la FDSEA ayant, depuis longtemps, soutenu la création de ces groupements. Les deux structures vont pouvoir se développer grâce à Céline Flückiger. Les agriculteurs ayant besoin de main d'œuvre ou les groupements d'employeurs voulant se détacher de leur travail administratif, peuvent d'ores et déjà contacter Céline. En place depuis le 17 octobre au premier étage du 42, rue de Mulhouse, la Côte d'orienne se réjouit de l'accueil qui lui a été réservé. Diplômée en sociologie (niveau bac+3), Céline est passionnée de sport et de course à pied à ses heures perdues.

Contact : 03 80 68 67 67, cfluckiger.fdsea21@wanadoo.fr

AURÉLIEN GENEST

Repères

GED et GEIQ

Le groupement d'employeurs départemental se caractérise par l'emploi partagé d'un salarié (celui-ci travaille dans plusieurs exploitations). Quant au groupement d'employeurs insertion et qualification, il recrute et forme des salariés non issus de l'agriculture. Il n'y a pas de concurrence avec le service de remplacement, le président Olivier Gallien préférant parler de «*complémentarité*».

Viande bovine

Un 9 novembre 2011 à ne rater sous aucun prétexte

Face à une conjoncture actuellement favorable sur les prix des bovins et totalement dynamisée par l'export d'animaux vivants vers les pays tiers, la section bovine de la FDSEA organise en lien avec la chambre d'agriculture, le 9 novembre prochain à Châtillon en Bazois, une soirée d'information et d'échanges ouverte à tous les éleveurs du département.

«Les lignes bougent actuellement dans la filière et tous les éleveurs doivent en être informés». C'est ainsi et partant de ce principe que la section bovine de la FDSEA a décidé de mettre sur pied une réunion ouverte à l'ensemble des éleveurs du département le 9 novembre prochain à Châtillon en Bazois. En présence de Guy Hermouet, éleveur Vendéen, Président de Groupement, Vice-président de la FNB et cheville ouvrière du dossier export à la FNB et à Interbev, cette soirée aura pour objectif non seulement de positionner l'élevage allaitant Nivernais face à cette nouvelle conjoncture, mais également d'identifier les perspectives s'ouvrant désormais à lui avec à moyen terme la nécessité de redéfinir une stratégie de filière susceptible de répondre à l'impératif numéro un pour la maintien des exploitations d'élevage : La rémunération des producteurs. Ainsi, après une projection sur les capacités de production du département et sur la situation économique actuelle de l'élevage et des exploitations Nivernaises, un présentation du travail ayant abouti à la dynamisation de l'export et du marché sera effectuée avant que la soirée ne s'achève sur une table ronde confrontant responsables professionnels et opérateurs d'aval de la filière (groupements, marchés … etc). S'en suivra un temps de débat et d'échanges avec la salle qui clôturera cette soirée, à ne rater sous aucun prétexte. Rendez-vous, le 9 novembre prochain à partir de 19h00 à la MJC de Châtillon en Bazois.

S.L – FDSEA 58

Coût du travail en agriculture

Aide d'urgence : «Un premier pas» pour Claude Cochonneau

Claude Cochonneau, vice-président de la FNSEA et président de sa Commission Emploi se félicite de la réduction des charges sociales de 1 € sur les salariés permanents introduite dans la loi de Finances pour 2012. Tout en souhaitant que la réflexion sur l'allègement du coût du travail en agriculture se poursuive avec l'introduction d'une TVA sociale et l'harmonisation sociale européenne.

Le gouvernement vous a finalement écouté en introduisant dans le projet de Loi de finances pour 2012 une mesure soulageant le coût du travail ?
Claude Cochonneau : Pour l'instant c'est un amendement déposé, notamment par les députés Reynès et de Courson. Cela répond à une attente forte des employeurs agricoles. L'agriculture française subit une concurrence importante des pays voisins, due notamment à l'absence totale d'harmonisation des politiques sociales au niveau européen. Il nous semble légitime que l'État soutienne une activité économique qui, malgré ces difficultés, génère emplois et devises. Dans ces différentes déclarations, le gouvernement s'était engagé à agir pour améliorer la compétitivité des entreprises agricoles. Pour la FNSEA et ses associations spécialisées, évidemment, c'est une première victoire.

Pouvez-vous nous tracer les grandes lignes de ce dispositif ?
CC : Ce dispositif vient en complément de la réduction Fillon. Il s'agit d'exonérer les cotisations légales qui n'étaient pas prises en charge par la réduction Fillon et la quasi-totalité des cotisations conventionnelles des salariés permanents dont le salaire est au plus égal à 1,1 SMIC, ce qui représente à peu près 1€ par heure travaillée. Ensuite la mesure devient dégressive jusqu'à 1,4 SMIC. Elle ne peut concerner au maximum que 20 salariés par entreprise.

Quel impact attendez-vous de la mesure ?
CC : Il faut bien sûr envisager cette mesure comme un complément à ce que la FNSEA a déjà obtenu pour les salariés saisonniers pour lesquels 500 millions d'euros sont consacrés chaque année.A priori, près des deux tiers des salariés permanents de la production agricole devraient entrer dans le dispositif pour un budget global de 210 millions d'euros.Pour les employeurs agricoles c'est une très bonne nouvelle mais qui reste une mesure d'urgence et par conséquence insuffisante. En effet, comme toute mesure ciblée, elle comporte ses limites et notamment le risque d'effet de seuil pour les salaires, amplifié par la dégressivité de la mesure. Il nous faut poursuivre les réflexions sur le coût du travail.

Dans quel sens menez-vous ces réflexions ?
CC : Pour la FNSEA, deux axes sont à privilégier, d'abord la mise en place d'une TVA sociale nous paraît une voie indispensable à explorer pour enfin déconnecter l'assiette des cotisations sociales du revenu du travail. Mais à plus long terme seule l'harmonisation sociale européenne est la garantie de l'absence de distorsions de concurrence pas toujours loyales sur le coût du travail.



Concours de l'Auxois-Sud

Le Gaec Noireaut a tout raflé

Cent dix animaux et 25 éleveurs ont participé mardi à la 4ème édition du concours charolais de l'Auxois-Sud, organisé conjointement par les comices agricoles de Pouilly-en-Auxois et Arnay-le-Duc, et la Fédération charolaise de Côte d'Or.

Prix d'honneur, prix d'ensemble, trophée viande... Guy et Nicolas Noireaut ne s'attendaient pas à un tel résultat lors de la 4ème édition du concours de l'Auxois-Sud, mardi à Pouilly-en-Auxois. Les deux éleveurs de la commune voisine de Meilly-sur-Rouvres ne sont pas repartis les mains vides avec trois récompenses majeures à la clé. Le père de famille, qui prendra sa retraite dans deux mois, tient à préciser que les quatre bovins du prix d'ensemble sont issus d'un taureau acheté à la vente aux enchères du GIE Charolais évaluation. Sur l'ensemble du concours, le super-juge Didier Pierre (éleveur en Saône-et-Loire) a fait part d'une compétition très «*serrée*», les animaux présentant une «*régularité remarquable*». «*Cette régularité est en concordance avec la demande du marché, cela est très intéressant*» signalait Didier Pierre. Malgré une pluie persistante en début de matinée, cette 4ème édition du concours de l'Auxois-Sud a attiré beaucoup de monde.



Le concours a été suivi par un nombre satisfaisant de spectateurs....malgré la pluie en début de matinée.



Le concours charolais a innové avec la toute première édition du trophée «*Vêlage facile*». Le Gaec du Grand Monetois, à Ecuisses (71), remporte la mise.



Le Gaec Noireaut remporte son deuxième trophée viande depuis la création de cette distinction en 2008.



Le prix d'honneur est adjugé au...Gaec Noireaut !

Innovations

Le trophée vêlage facile célébrait mardi sa toute première édition. Sélectionnés sur des indexations parentales et leur poids de naissance, les bovins finalistes ont été départagés sur leur morphologie. Le Gaec du Grand Monetois, à Ecuisses (71) s'est adjugé le trophée. Une autre innovation a marqué cette édition 2011 du concours de l'Auxois-Sud : une exposition de broutards issus d'un taureau inscrit s'est déroulée et a su attirer six éleveurs pour un total de sept lots. Laurent Brocard, éleveur à Chaudenay-le-Château, a remporté le premier prix. Éric Bize, le président du comice agricole de Pouilly-en-Auxois, dresse un bilan positif de cette journée avec une très belle présentation d'animaux, couplée à une qualité de bovins de plus en plus intéressante.

AURÉLIEN GENEST



Le prix d'ensemble mâles inscrits a été gagné par le Gaec Noiraut.

▶ Le palmarès

Prix d'honneur mâles inscrits : 1er prix : Gaec Noireaut (Meilly-sur-Rouvres), 2ème prix : EARL Froidurot Vincent (Jours-les-Baigneux), 3ème prix: Gaec de la Fontaine (Sainte-Sabine).
Prix d'ensemble mâles inscrits : 1er prix : Gaec Noireaut, 2ème prix: Gaec de la Fontaine, 3ème prix: EARL Froidurot Vincent.
Trophée viande : 1er prix: Gaec Noireaut.
Trophée vêlage facile : 1er prix: Gaec du grand Monetois (Ecuisses, 71).
Trophée meilleur lot de broutards issu de taureau inscrit : 1er prix : Laurent Brocard (Chaudenay-le-Château).

INSCRITS

Section mâles inscrits nés le 27/11/10 : 1/1: EARL Porcheret Dufour (Jouey). **1ère section: veaux mâles inscrits nés du 01/12/10 au 08/12/10:** 1/1: Gaec Noireaut,1/2: Gaec Mimeur Jean et Fils (Thoisy-le-Désert). **2ème section: veaux mâles inscrit nés inscrits nés du 09/12/10 au 15/12/10 :** 1/1: Gaec Noireaut, 1/2: EARL Lechenault (Foissy). **3ème section: veaux mâles inscrits nés du 15/12/10 au 20/12/10 :** 1/1: Gaec Virely (Ecutigny), 1/2: Gaec de Pergeot (Châtellenot). **4ème section: veaux mâles inscrits nés du 20/12/10 au 26/12/10 :** 1/1: Guenot Nicolas (Alligny-en-Morvan), 1/2: Gaec de la Fontaine. **5ème section: veaux mâles inscrits nés du 26/12/10 au 01/01/11 :** 1/1: Gaec Noireaut, 1/2: EARL G. Musset (Allerey). **6ème section: veaux mâles inscrits nés du 01/01/11 au 08/01/11 :** 1/1: EARL Froidurot, 1/2: Gaec des Fontaines. **7ème section: veaux mâles inscrits nés inscrits nés du 13/01/11 au 28/01/11 :** 1/1: Gaec de Pergeot, 1/2: EARL Froidurot. **8ème section : veaux mâles inscrits nés du 04/02/11 au 22/02/11:** 1/1: EARL Froidurot, 1/2: Gaec de la Fontaine. **9ème section: veaux mâles inscrits nés du 02/03/11 au 28/04/11 :** 1/1: Gaec Pergeot, 1/2: Gaec de la Fontaine. Adultes : 1ère section : taureaux de 18 mois nés du 10/11/09 au 13/04/10: 1/1 : EARL des Lavriots (Le Breuil), 1 /2 : Gaec Virely (Ecutigny).

NON INSCRITS

1ère section: veaux mâles non inscrits nés du 10/12/10 au 08/01/11 : 1/1: Gaec du Tilleul (Guillon), 2/1: Gaec Virely. **2ème section: veaux mâles non inscrits nés du 15/01/11 au 15/03/11 :** 1/1: SCEA Lucotte Jean Marc (Creancey). **Femelles : 1ère section: femelles de l'année nées du 03/12/2010 au 06/01/2011 :** 1/1: EARL Froidurot

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Concours charolais à Avallon

Un concours synonyme de qualité

La qualité des animaux en lice était une nouvelle fois au rendez-vous de la 49ème édition du Concours interdépartemental de bovins reproducteurs charolais d'Avallon.

De l'aveu même du *«chef d'orchestre»* de la manifestation, Michel Chevreux, l'édition 2011 aura été *«un bon concours»*. Ce n'était pas gagné, compte tenu des difficultés à l'organiser, faute de lieu pérenne pour l'héberger. Loin des concours comme Semur-en-Auxois ou Charolles, par le nombre d'animaux inscrits, celui d'Avallon n'en demeure pas moins une référence dans la profession, de par la qualité génétique des concurrents présentés : *«on joue dans la cour des grands. Et d'ailleurs les juges qui officiaient hier l'ont tous reconnu. Des animaux très complets, avec un bon squelette et une bonne masse musculaire promis à un bel avenir, pouvant même faire des 1er prix à Paris. On a déjà connu ça dans le passé chez des éleveurs comme Riotte, Moiron, Cadoux…»* Si les Prix d'honneur primés à Avallon sont d'ores et déjà pré-qualifiés pour le Concours général du prochain salon de l'Agriculture, les deux grands Prix d'honneur décernés à *«Ellebelle»* du Gaec Cadoux, en catégorie femelles et à *«Chambord»* du Gaec Baulot, en catégorie taureaux, iront quant à eux défendre leurs couleurs lors du Spécial national de Moulins, en décembre prochain.



Carton plein pour Alexandre Bretagne, jeune éleveur de l'avallonnais avec « *Darkvador* », prix d'honneur Junior mâle, déjà primé à Avallon en 2009 et en 2010, ainsi qu'aux concours de Semur-en-Auxois 2009, Cournon 2010 et du Marault en 2011.

Satisfecit général en ce qui concerne l'organisation, comme le souligne Luc Malnoury, éleveur de Côte d'Or, habitué *«à dire ce qu'il pense !»* : *«un très beau concours, on y est bien reçu, des gens sympas, humbles et ça, c'est beaucoup ! Un lieu d'échanges, de rencontres et de convivialité…»* Le discours se fait moins enthousiaste, quand on évoque les marchés : *«le prix de la viande a augmenté, mais à l'étal seulement ! Etre éleveur aujourd'hui, c'est un sacerdoce, c'est comme rentrer dans les ordres ! Mais on est tous des passionnés alors peut-être qu'à la longue, le travail finira par payer ?»*

Des indemnités qui font débat

Si la morosité ambiante qui prévalait l'an passé semble révolue, l'optimisme n'est pas encore de mise dans le milieu des éleveurs. L'augmentation ressentie des cours de la viande et du maigre ne suffisant pas à compenser des coûts de production en hausse constante, suite à la sécheresse, comme le rappelle Jean-Louis Riotte, président du syndicat Charolais : *«aujourd'hui, on est en train de courir après le temps, pour la simple raison que les charges ont été exponentielles cette année. La sécheresse nous a plombé, alors si on a un tout petit peu de ciel bleu aujourd'hui, nous permettant des cours un peu meilleurs et une lueur d'espoir, on espère que ça va durer parce qu'on en a vraiment besoin pour restaurer les trésoreries de nos boutiques !»* Des perspectives encourageantes toutefois, selon l'éleveur d'Angely, avec les nouveaux marchés s'ouvrant sur le Maghreb ou plus à l'est, du côté de la Russie et du Kazakhstan. Jean-Louis Riotte a son idée sur le phénomène : *«vous savez pourquoi ces gens viennent vers nous ? Parce que la France est l'endroit où la viande est le moins cher du monde ! Rajouté à la distorsion de concurrence dans les coûts de production, voyez dans quel état sont nos élevages !»*

Autre sujet qui fâche, évoqué à maintes reprises pendant ces deux jours : les critères de répartition et d'indemnisation du plan sécheresse, jugés *«inadaptés et incompréhensibles»* La disparité constatée entre cantons voisins pour des exploitations de même nature, ainsi que le nombre peu élevé de dossiers acceptés rendant certains éleveurs pour le moins circonspects, voire sceptiques !

DOMINIQUE BERNERD



Propriété du Gaec Baulot de Semur-en-Auxois, *«Chambord»* a raflé le grand Prix d'honneur en catégorie taureaux.
Un joli *«bébé»* de 1580 kg, record de poids du concours.

Le palmarès

Prix d'honneur veaux femelles : «Galaxie» - Gaec Saint Roch, à Recey-sur-Ource (21) Prix d'honneur veaux mâles : «Gin-Fizz» - EARL Touillon-Moiron, à Decize (58) Prix spécial Ville d'Avallon : «Gala-RS» - SCEA Riotte Schrapfer, à Angely (89) Prix AJEC (Association des Jeunes Eleveurs Charolais): «Gao» - Gaec Baulot Yannick et Sylviane, à Semur-en-Auxois (21) Prix d'honneur junior femelles: «Ellebelle» - Gaec Cadoux Bernard et Fils, à Saint-André-en-Terre Plaine (89) Prix d'honneur junior mâles: «Darkvador» - EARL La Croix du Château, à Joux-la-Ville (89) Prix d'honneur vaches: «Ariane» - Gaec Cadoux Bernard et Fils, à Saint-André-en-Terre Plaine (89) Grand Prix d'honneur femelles: «Ellebelle» - Gaec Cadoux Bernard et Fils, à Saint-André-en-Terre Plaine (89) Prix d'honneur taureaux: «Chambord» - Gaec Baulot Yannick et Sylviane, à Semur-en-Auxois (21) Grand Prix d'honneur taureaux: «Chambord» - Gaec Baulot Yannick et Sylviane, à Semur-en-Auxois (21) Prix d'ensemble femelles: «Excellence/Ellebelle/Ariane» - Gaec Cadoux Bernard et Fils, à Saint-André-en-Terre Plaine (89) Prix d'élevage supérieur à 70 vaches: «Begonia/Audi/Baisha/Clara-RS» - SCEA Riotte Schrapfer, à Angely (89) Prix de famille par le Père: «Etson/Gaillard/Grizzly/Gourmand/Gelée» - EARL Petit à Merry la vallée (89) Prix d'ensemble veaux femelles: «Galilée/Giroflée/Goulue» - Gaec Cadoux Bernard et Fils, à Saint-André-en-Terre Plaine (89) Prix d'ensemble veaux mâles (élevages supérieurs à 60 vaches): *«Gambetta/Gallant/Gipsy/Gulliver»* - Gaec Cadoux Bernard et Fils, à Saint-André-en-Terre Plaine (89) Prix d'ensemble veaux mâles (élevages inférieurs à 60 vaches): *«Grain d'Or/Grincheux/Goldorack»* - EARL La Croix du Château, à Joux-la-Ville (89) Prix de synthèse veaux femelles: *«Galaxie»* - Gaec Saint Roch, à Recey-sur-Ource (21) Prix de synthèse veaux mâles: *«Gulliver»* - Gaec Cadoux Bernard et Fils, à Saint-André-en-Terre Plaine (89) Prix de synthèse vaches: *«Clara-RS»* - SCEA Riotte Schrapfer, à Angely (89) Prix de synthèse taureaux: *«Colbert»* - Guenot Nicolas, à Alligny-en-Morvan



Côte d'Or

C'est la rentrée pour les groupes d'éleveurs

Après la période estivale, l'heure est à la reprise des activités pour les groupes techniques d'éleveurs allaitant animés par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Zoom sur deux actions organisées cet automne, à la demande des éleveurs.

Groupe de Saulieu - Comment choisir la bonne complémentation minérale ?



Direction Longvic et son usine de fabrication d'aliments minéraux pour le groupe de Saulieu-Liernais. L'objectif de la journée était de comprendre comment sont formulés les compléments afin de mieux décrypter les multiples offres disponibles sur le marché.

Après une visite complète de l'usine, un temps en salle a permis de nombreux échanges entre les participants et le responsable de l'usine Oxfort. L'occasion notamment de revenir sur la traçabilité et les normes européennes d'étiquetage pour mieux décoder les étiquettes. La discussion s'est poursuivie sur les différents outils existants pour détecter les excès et carences en minéraux et les recommandations quant au choix du complément minéral. Quelques analyses, apportées par les éleveurs eux-mêmes, ont été commentées et ont suscité des échanges bénéfiques pour chacun !

En période de sécheresse, les fourrages sont généralement de moins bonne qualité et les animaux peuvent présenter des carences dans les mois suivants. Parmi les oligo-éléments, l'iode et le sélénium jouent un rôle central autour de la reproduction, la qualité des vêlages et la vitalité des veaux. Ces éléments sont habituellement peu présents dans les fourrages et risquent de l'être encore moins pour le foin de 2011, récolté en période de sécheresse. Attention donc à bien raisonner la complémentation minérale pour cet hiver, en prenant en compte la teneur minérale des aliments distribués et la qualité du foin. Le groupe se réunira à nouveau en novembre et décembre prochain pour travailler sur la gestion de la reproduction, pour acquérir quelques gestes pratiques, afin de prendre les bonnes décisions et d'améliorer sa productivité !

Groupe de Bligny - L'engraissement, une bonne solution pour mon exploitation ?

Les éleveurs du groupe de Bligny (une douzaine) ont quant à eux pris la direction de Strasbourg pour travailler sur l'engraissement : quelles solutions techniques pour réduire les charges ? Quelles marges envisageables ? La Chambre d'agriculture du Bas-Rhin et le centre de gestion ont présenté au groupe les résultats technico-économiques d'une dizaine d'engraisseurs. Les éleveurs ont ensuite visité un atelier d'engraissement de JB de 600 places. L'occasion pour eux d'en analyser la conduite technique de A à Z, de l'alimentation au sanitaire en passant par l'organisation du travail et la valorisation des effluents. En quelques chiffres, c'est 4 000 tonnes de fumier par an, un besoin en paille équivalent à 300 ha, 1500 tonnes de pulpes, 700 tonnes de pommes de terre et 35 000 litres de fuel. De quoi occuper toute une visite et s'inspirer de nombreux éléments.

Le groupe n'a pas fait le déplacement jusqu'à Strasbourg sans faire un détour par le Parlement européen. En se mettant à la place des députés pendant quelques instants, les éleveurs ont refait le point sur le rôle du parlement dans l'Union Européenne et dans les décisions de la Pac.



Contact

Si vous avez des idées et que vous souhaitez vous aussi mettre en place des actions techniques avec un petit groupe d'éleveurs, n'hésitez pas à nous contacter !
Elise Pillant, animatrice CA 21 pôle élevage : 03 80 90 89 09

BIVB

Vers «l'Asiatisation» des vins ?

Avant les deux événements majeurs de cet automne pour les vins de Bourgogne, VinoMarket et VinoSciences, les 3 et 4 novembre à Beaune, le BIVB a fait le point sur les marchés et les dernières solutions proposées à la filière. Après l'Européanisation, après l'Américanisation, est-ce le tour de l'Asiatisation des vins de Bourgogne ?



Le Japon reste en tête des pays de la zone Asie pour les vins à l'export, mais le marché chinois tire le marché mondial.

La fragile reprise de la consommation observée en 2010 est loin de s'être consolidée en 2011. Le cocktail chômage, inflation, rigueur pèse fortement sur les dépenses de plaisir. Le marché des vins de Bourgogne a la chance d'être équilibré entre France et Export. Pour la consommation intérieure, le circuit traditionnel des cavistes, hôtels, restaurants (- 2,3 % en volume) est relativement *«stable»* sur l'exercice 2010.

Bémol, les cavistes anticipent déjà *«un léger recul»* sur ce marché estimé à 6 à 7 millions de bouteilles de Bourgogne valorisées en moyenne à 20 € au consommateur. En revanche, la grande distribution est en augmentation sur 12 mois flottants (+ 3 % en volume et + 4,5 % en valeur). La valorisation du Crémant de bourgogne suit la même tendance que les vins tranquilles (+ 2 % en valeur) sans pour autant voir les ventes diminuer. Circuit non négligeable dans certaines communes bourguignonnes, les ventes directes -via l'œnotourisme- «semblent correctes» (28 millions de cols). 65 % des entreprises vendant en bouteilles vont à la rencontre des clients sur les marchés ou salons, ainsi que sur le Web (25 %).

Coteaux bourguignons 2011

Célébrons également, la naissance des Coteaux bourguignons puisque le cahier des charges a été voté par l'Inao, il y a deux semaines. *«Une bonne chose car ils ont permis de réunir la Grande Bourgogne, avec nos cousins du Beaujolais, qui ne vont toujours pas bien»*. Le millésime 2011 sera donc le premier pour cette appellation, enterrant le Bourgogne Grand Ordinaire. Autre dossier commun avec le Beaujolais, la production de Bourgogne blanc en Beaujolais.

La délimitation des 42 communes, ayant la possibilité de produire du Bourgogne blanc, est définie. Maintenant, *«individuellement, chaque terroir devra être délimité et sera contrôlé»*. En effet, *«il n'est pas question de déséquilibrer ce marché»*, insistait Pierre-Henri Gagey, président délégué. La Bourgogne a en face d'elle, *«des gens raisonnables du côté des beaujolais»*, rajoutait-il, avant de rendre hommage également *«à l'Inao qui a bossé rapidement»*, sentant là, un *«vrai problème»*.

Amérique du Nord confortée

Côté export, pour l'exercice 2010, les vins de Bourgogne ont réalisé une *«très bonne performance»* avec un chiffre d'affaires en augmentation de + 13,5 % en volume et + 16 % en valeur. *«Précision utile cependant, le volume est stable en millésime 2010. Ce qui veut dire que nos prix ont monté grâce à un millésime 2009 très attendu par les clients, surtout après 2007 et 2008, où on avait été obligé de baisser nos prix»*, précise le négociant. Sur les sept premiers mois 2011, le chiffre d'affaires à l'export est en hausse de 17%. *«La Bourgogne retrouve donc ses sommets»*.

Fait notable en 2010, les États-Unis deviennent le premier marché des vins de Bourgogne, avec + 25 % en volume et + 40% en valeur, devançant le Royaume-Uni (- 16 % en volume ; - 8 % en valeur). Le Canada devient un marché *«sérieux»*, avec un dollar canadien *«fort»*. Ce pays monte sur la 4ème marche.

L'Asie progresse

Le Japon reste en tête des pays de la zone Asie (+ 14 % en valeur ; + 4 % en volume). *«C'est une surprise après les catastrophes»*. Ensemble, Hong Kong (+ 49 % en volume ; + 108 % en valeur) et la Chine réalisent la plus forte progression (bientôt 6ème marché). Réexportant *«sans taxe»*, Hong Kong devient une plaque tournante pour approvisionner tous les marchés asiatiques. Singapour et Taiwan progressent également de façon *«non négligeable»*.

Alors que la Chine est le premier marché des Bordelais, le négociant beaunois estime que *«ce n'est pas un eldorado. Même si on est tenté, il faut progresser par étapes. Car une montée trop rapide risquerait de déstabiliser nos autres marchés»*. Pourtant, tous les signes indiquent que les Chinois vont durablement tirer le marché mondial et sont prêts à mettre *«des sommes élevées»* sur des appellations de Bourgogne. Il y aura donc forcément *«la prime aux leaders»*. L'Interprofession va donc envoyer un permanent (VIE) afin de *«mieux comprendre le marché chinois et former des prescripteurs»*. Il devra également surveiller certains circuits vendant des contrefaçons.

L'Europe régresse, d'autres promettent

«L'Europe, c'est moins drôle», résume Pierre-Henri Gagey. L'Allemagne (- 22 % en volume ; + 13 % en valeur), les Pays-Bas (+ 2 % en volume ; + 4 % en valeur), le Danemark (- 13 % en volume; - 3 % en valeur). Seule, la Suisse (5ème marché) résiste en valeur (- 3 % en volume ; + 37 % valeur). Le 6ème marché, la Belgique fait - 14 % en volume et - 13 % en valeur.

Enfin, des marchés prometteurs (Australie, Brésil, Émirats Arabes Unis…) *«vont compter dans l'avenir»*. Ils ne représentent pour l'heure que 2 % du chiffre d'affaires de la Bourgogne en valeur. Elle est par contre en position dominante, réalisant 30 % des exportations en valeur des vins tranquilles AOC français sur le marché australien ou brésilien.

CÉDRIC MICHELIN

▶ Zoom sur...

Des progrès techniques basés sur un tryptique durable

«*Durable*», un mot à la mode qui dans le Plan Bourgogne Amplitude 2015 prend une autre dimension. Préservation de l'environnement évidemment, mais en conciliant économie et social. Le BIVB entend mettre les moyens pour atteindre en 2015 l'objectif de faire des vins de Bourgogne *«La référence mondiale des vins issus de la viticulture durable»* et pour cela, les différents pôles de l'Interprofession vont s'évertuer à faire «progresser» les pratiques viticoles et œnologiques. Un cabinet conseil travaille également sur les aspects commerciaux et rendra ses conclusions en janvier. Directeur du pôle technique & qualité au BIVB, Jean-Philippe Gervais apportait des précisions utiles. Des actions terrains sont lancées comme «*sur Gevrey, à travers la réalisation d'un diagnostic environnemental* » dans le but de raisonner l'utilisation des phytosanitaires. A priori, les premiers résultats montrent que les pratiques ne diffèreraient que peu au sein d'un même domaine, sur des parcelles classées en cru ou non. La filière bourguignonne vient d'intégrer un projet européen (BioDivine) visant à diversifier la biodiversité justement, «*pour mieux réguler la faune et les ravageurs*», toujours dans un but environnemental mais surtout de «*pérennité du territoire et de la production*».

Des outils d'aides à la décision viennent d'ailleurs d'être mis à la disposition des professionnels. Accessibles depuis les Smartphones (Androïd et iOS), les vinificateurs pourront par exemple calculer les quantités de SO2 moléculaire, la fraction active protégeant les vins des défauts (brett's, GMT…). Le calcul précis des volumes de saccharose pour enrichir les vins sera également possible. Enfin, dernier calculateur disponible, la surface du couvert végétal et l'ombre portée, afin d'aider les viticulteurs à «*optimiser le rognage*». Toutes ces nouveautés et bien d'autres seront présentées plus largement, les 3 et 4 novembre prochain, lors de VinoSciences et VinoMarket au Palais des Congrès de Beaune. «*Ce sera un lieu d'échanges entre professionnels et chercheurs pour toute la filière afin de faire émerger des idées nouvelles et fortes*».



Filière avicole

Le Groupe Duc inaugure les premiers bâtiments de sa filière Bio

Vingt ans après avoir lancé sa filière certifiée, Duc inaugure sa filière Bio avec l'installation de deux bâtiments d'élevage en Puisaye. A terme, le groupe prévoit la construction de 45 bâtiments en Bourgogne, pour une commercialisation de 15 000 poulets bio par semaine.



Les bâtiments sont installés au lieudit *«La Mi-Voie»*, à la sortie de Tannerre en Puisaye

Installé en 2006 sur l'exploitation familiale qui regroupe 90 ha et 30 vaches allaitantes, Sylvain Nachbar était contraint de travailler à mi-temps sur une autre exploitation faute de revenus insuffisants. A la recherche d'une production complémentaire, le choix de ce jeune agriculteur, qui se dépeint comme *«pas forcément bio, mais respectueux de l'environnement»*, s'est porté sur l'élevage de poulets bio, en partenariat avec la société Duc. Aidé en cela par des aides de l'Etat (PPE) et des Conseils régional et général (PMBE). Les deux premiers bâtiments destinés à la filière Bio lancée par le groupe ont été inaugurés ce 25 octobre, à Tannerre en Puisaye, en présence d'un grand nombre d'élus, d'acteurs économiques et professionnels du département. Chaque bâtiment au sol paillé, possède un parcours extérieur d'environ 20 000 m² en libre accès par un système de trappes et peut accueillir jusqu'à 4 800 poulets. Soit le respect de la norme européenne pour l'élevage bio fixée à 4 m² par poulet.

Issus de coqs et poules de souche à croissance lente, les poussins, nés en Saône et Loire, arriveront à l'âge d'un jour en Puisaye. Nourris 70 jours durant, d'aliments bio à 70 % de céréales minimum, ils seront abattus à l'usine de conditionnement de Chailley, dans l'Yonne.

Les céréales de l'Yonne destinées pour moitié à l'alimentation animale

A l'heure de l'inauguration, consensus général pour se féliciter d'une telle initiative. Du Conseiller général, Alain Drouhin, *«ce qui est fait là est bien fait et contribue au développement de notre Puisaye-Forterre»*, au préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, *«des poussins nés en Bourgogne, élevés en Puisaye avec des céréales de Bourgogne et abattus dans l'Yonne, un bel exemple de filière courte s'inscrivant dans la notion de développement durable»*, en passant par le président de la Chambre d'agriculture, qui a rappelé *«toute l'importance à ne pas oublier que plus de 50 % des débouchés des céréales de l'Yonne sont destinés à l'alimentation animale, principalement porcs et volailles»*.
Accord général également, pour rappeler qu'en la matière, on ne pouvait à la fois plaider la simplification administrative et vouloir instaurer de nouvelles règles spécifiques à telle ou telle production, là où peuvent s'appliquer les normes européennes. En référence au sujet de la durée d'élevage des poulets bio, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et alimenté nombre de conversations dans les basses cours !

DOMINIQUE BERNERD

▶ Zoom sur...

Un objectif de 15 000 poulets par semaine d'ici 3 ans

Directeur général du Groupe Duc, Joël Marchand était bien sur présent à Tannerre en Puisaye, pour l'inauguration du premier bâtiment destiné à la filière Bio lancée par le groupe.


Joël Marchand, Directeur général du groupe Duc.

TdB : pourquoi vous lancez-vous dans le bio aujourd'hui ?

Joël Marchand : *«Cela répond d'une logique implacable. D'un côté un marché qui se développe, de l'autre un grand nombre de surfaces en Bourgogne et notamment dans l'Yonne, en train de se convertir à l'agriculture biologique et un troisième point fondamental, vingt ans d'expérience dans la volaille, qui vont nous permettre d'aplanir un certain nombre d'éléments liés à tout démarrage d'une nouvelle filière».*

Une manière, pour le Groupe, de s'engager dans le développement durable ?

«Nous avons envie de commercialiser nos produits sur des circuits courts et pas seulement sur la Grande Distribution. Aujourd'hui en bio, les chiffres des marchés sont à peu près de 15 000 tonnes de produits commercialisés par ce secteur qui ne représente qu'environ la moitié du marché global. Nous comptons beaucoup sur d'autres segments, en particulier restauration commerciale, collective, pour commercialiser nos produits».

L'objectif à terme ?

«Un objectif quantitatif de 15 000 poulets par semaine d'ici 3 ans, qui nécessiteront au total la construction de 45 bâtiments de ce type sur le département. Pourquoi 15 000 ? C'est à peu près 5 % du marché pressenti d'ici 3 ans, équivalent à notre part de marché actuelle sur la branche volaille. Cela peut paraître peu en volumes et nous sommes relativement petits par rapport à des grands Groupes comme Doux, mais derrière, il faut trouver les marchés».

Que répondez-vous à ceux qui disent qu'un poulet bio élevé en 70 jours n'est pas un *«vrai poulet bio»* ?

«Ma première réponse est toute simple. Ce temps équivaut au cahier des charges européen. Effectivement, en France, on a un cahier spécifique à 81 jours, lié probablement à la production de poulets label rouge. Bien au-delà de certians pays comme l'Allemagne où, compte tenu de l'existence d'une filière reproductrice, l'on descend à 56 jours. Un impératif : rester compétitif ! Nous sommes dans une période très difficile d'une manière générale et notre objectif reste, outre de nous développer dans des zones parfois défavorisées, de pouvoir apporter des revenus complémentaires à des agriculteurs, comme ici, en Puisaye et leur permettre de vivre entièrement des revenus de leur exploitation».

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD



Enquête-action

Vivea s'engage pour l'égalité d'accès

L'accès des femmes à la formation ne va pas de soi, elles se forment moins que les hommes du fait d'une forte imbrication des temps consacrés à la famille, à la maison et au travail. Il ne suffit pas de vouloir se former encore faut-il pouvoir s'organiser en conséquence.

Il n'y a pas de raison « a priori » pour que les femmes se forment moins que les hommes et pourtant… il faut se rendre à l'évidence, les femmes qui représentent près de 30% des contributeurs Vivea ne sont que 8,6% à accéder à la formation, contre 12% pour l'ensemble des contributeurs et 13,5% pour le seul public masculin. Pour Vivea, fonds d'assurance formation des entrepreneurs du vivant, cette situation demande «réparation», car le fonds veille avant tout à l'égalité de traitement entre tous les contributeurs.

Qu'est-ce qui fait que les femmes accèdent moins à la formation que les hommes ? A quelles formations participent-elles ? Rencontrent-elles des difficultés spécifiques à leur condition et à leur place dans la famille et l'exploitation ? Autant de points qu'une étude-action, diligentée par Vivea et conduite par le cabinet Oxymore, a permis d'éclairer. Un agriculteur sur quatre est une agricultrice et force est de constater que la place et l'activité de femmes dans les exploitations agricoles ont beaucoup évolué en quelques années. Si les trois-quarts des jeunes épouses travaillent en dehors de l'exploitation, celles qui ont fait le choix de « rester » sont très présentes et actives, comme chef d'exploitation, conjoint collaborateur ou salariée agricole. La division du travail en fonction du sexe a évolué, mais l'enchevêtrement entre le temps du travail, le temps de la famille, le temps domestique et celui de la vie sociale, laisse bien peu d'espace au temps pour soi. Cette imbrication des temps requiert un réel effort d'organisation pour partir en formation.

Il n'y a pas de fait des formations typiquement masculines et d'autres plus féminines, les stéréotypes ont la vie dure mais ne résistent pas à l'analyse des faits. Les cinq thèmes de formation les plus suivis par les femmes sont l'informatique et les NTIC, les techniques liées à la production animale, l'approche globale de l'entreprise, l'environnement et la gestion des ressources humaines. Et, à une exception près, les hommes suivent presque exactement les mêmes formations.

On remarque toutefois que les inégalités d'accès à la formation varient énormément d'un territoire à l'autre et d'une production à l'autre. Ainsi, les éleveurs sont les plus gourmands en matière de formation continue et les productions végétales attirent moins le public féminin. Il apparaît également que l'usage de la formation évolue au cours de la vie, en fonction du parcours individuel, personnel et professionnel. Mais il est un fait que la formation professionnelle va bien au-delà de la simple acquisition de compétences, c'est pour beaucoup un moment privilégié pour acquérir ou réaffirmer une identité d'agricultrice à part entière.

AMK



Christine Boissard, présidente de Vivea Bourgogne

«L'adaption passe par la formation»



Présidente de Vivea en Côte d'Or depuis 2001 et présidente de Vivea Bourgogne depuis six ans, Christine Boissard a vécu de l'intérieur l'évolution des formations mises à la disposition des agriculteurs et des agricultrices. «*D'une offre plus technique et peu étoffée au départ, nous sommes arrivés à un catalogue extrêmement diversifié, qui colle vraiment à la demande et aux attentes, derrière une formation il y a toujours une réponse à une demande*» témoigne Christine Boissard. «*On a longtemps considéré que la formation était une affaire de femmes, du fait en particulier, de certains thèmes «historiques» comme la comptabilité et la gestion, domaines souvent réservé aux femmes dans les exploitations*» constate la présidente de Vivea Bourgogne. Désormais le catalogue est suffisamment riche pour répondre à tous les besoins, qu'ils s'expriment en termes techniques, administratifs, humains, qu'ils intéressent les pratiques, la stratégie ou de façon plus personnelle le développement de la personne. Tout au long de sa carrière, Christine Boissard a eu des «*choix de formation très éclectiques qui se sont orientés avec le temps vers la gestion de l'exploitation au sens large*». Comme tous ceux qui se forment régulièrement, elle apprécie les rencontres et les échanges qui donnent encore plus de sens au contenu des formations, ainsi que «*l'ouverture sur des pratiques et systèmes de travail différents*». Dans ces temps de profonde évolution des métiers et des pratiques où l'on doit s'adapter pour assurer la pérennité de son activité, la présidente de Vivea Bourgogne est plus que jamais convaincue que «*l'adaptation passe par la formation*». «*Nous mettons à la disposition des agriculteurs beaucoup d'outils qui peuvent les aider et orienter leurs pratiques, c'est aux intéressés ensuite de les prendre en mains et de se les approprier*» conclut Christine Boissard.

AMK

Nadine Darlot

«Une priorité qui nécessite de faire des choix»

Élue Vivéa, Nadine Darlot s'est appuyée sur la formation dès le moment où elle s'est engagée dans la profession agricole sans y avoir été préparée. Depuis ses débuts son chemin s'est enrichi de nombreuses formations, avec la conviction bien ancrée que la formation est un formidable outil de développement personnel et professionnel.

Elle s'est engagée en formation, comme elle s'est engagée à la FDSEA de l'Yonne dès le début de son activité agricole, sans réserve et en s'investissant à fond… Nadine Darlot n'était pas préparée à embrasser une carrière agricole, c'est le mariage qui l'a amenée à l'agriculture et c'est une amie, Claude Degryse, qui lui a mis le pied à l'étrier en la pilotant dans le monde de la formation. «*Dans les années 1985, on s'appuyait sur des groupes de femmes agricultrices, la dimension collective enrichissait le champ des possibles et facilitait l'accès à la formation. Les temps ont changé et l'on a plus de difficulté à constituer des groupes féminins ; pour les femmes qui se retrouvent isolées, il est souvent difficile de s'organiser pour suivre des formations*». Nadine Darlot a toujours consacré du temps à se former, d'abord pour combler des lacunes, enrichir ses compétences et les mettre au service de l'exploitation. Les premières années ont ainsi fait la part belle à la comptabilité, à la gestion… à l'acquisition de connaissances techniques en lien direct avec l'activité agricole, à raison de plusieurs formations suivies chaque année. «*Pourtant*, témoigne-t-elle, *quand on est mère de famille sur une exploitation laitière, il n'est pas toujours facile de partir en formation*». Pour sa part,



elle a vite privilégié les formations "en immersion", «*ce qui permet de faire de la formation un moment vraiment à part, déconnecté des contraintes quotidiennes, hors du temps de la famille et de la ferme*». «*La participation des femmes aux formations est à l'image de leur situation dans le monde professionnel, nous sommes moins nombreuses*» constate Nadine Darlot «*mais paradoxalement on trouve plus de femmes que d'hommes engagées dans les commissions formation et parmi les élus*». Convaincue de la nécessité de se former tout au long de la vie, la vice-présidente de la FDSEAY, élue Vivéa, a toujours «*fait de la formation une priorité qui nécessite de faire des choix*». Mais le gain en vaut la peine : «*la formation c'est une ouverture vers d'autres milieux, d'autres réalités, c'est aussi un outil d'accompagnement différent et complémentaire de tous les autres comme les journaux ou internet, avec une dimension supplémentaire du fait de la dynamique collective et interactive de toute action de formation*». En société comme en famille, la formation suivi par l'un peut et doit bénéficier à l'ensemble du groupe, Nadine Darlot en est convaincue, qui partage facilement ses nouvelles connaissances et les informations qui peuvent être utiles à chacun.

Si les thèmes de formation suivent le parcours professionnel et s'enrichissent un peu plus à chaque étape, la demande évolue aussi en fonction du parcours de vie. «*Est-ce mon évolution personnelle qui a fait évoluer mes besoins et mes attentes ? Toujours est-il que mes choix de formation qui étaient au départ essentiellement techniques s'orientent aussi maintenant vers la communication, par exemple*». L'avantage aujourd'hui c'est que l'éventail des thèmes est très large, très riche aussi, avec en plus la possibilité de bénéficier de formations «à façon» sur des problématiques spécifiques. On trouve ainsi «*tout ce qui peut aider à comprendre et à répondre aux questions que l'on se pose*» insiste Nadine Darlot. Après ce n'est plus qu'une question d'emploi du temps et de volonté…

AMK

s à la formation



Photo: Réussir

Les aides pour partir en formation

Vivea finance la formation des chefs d'exploitation agricole, entrepreneurs du paysage ou de travaux forestiers, conjoints collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricoles, aides familials ou cotisants de solidarité et jeunes engagés dans une démarche d'installation.

Pour vous accompagner tout au long de votre carrière, Vivea oriente la politique de formation professionnelle continue, développe et assure la promotion de la formation, améliore l'adéquation entre l'offre et les besoins et développant la prospective, l'innovation et l'expérimentation.

Vivea s'attache par ailleurs à négocier des partenariats financiers avec l'État et l'Union européenne (Fonds social européen ou Fonds européen agricole pour le développement rural) qui permettent un financement plus important.

En Bourgogne, une journée de formation co-financée par le FSE donne par ailleurs droit à une journée service de remplacement pour seulement 20 € dans le cadre du dispositif «Remfor». Les services de remplacement mettent à votre disposition des agents qualifiés pour vous remplacer. Vous pouvez ainsi partir l'esprit libre en formation. Vous pouvez aussi choisir de vous faire aider un autre jour dans les trois mois qui suivent la journée de formation (renseignez-vous auprès de votre service de remplacement ou de votre centre de formation).

Enfin, tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt formation. Celui-ci est calculé sur la base du Smic horaire dans la limite de 40 heures par an. Les associés de sociétés de personnes et les sociétés commerciales (SARL, SA…) sont également concernés par ce dispositif.

Autant dire que les aides financières ne manquent pas pour partir en formation. La question à se poser sur la formation n'est donc vraiment pas «combien ça coûte ?», mais plutôt : «qu'est-ce que la formation peut me faire gagner en termes d'efficacité, de compétitivité, de bien-être, de conduite de projets, d'ouverture d'esprit ? »... Alors, n'hésitez plus… formez-vous !

Toutes les formations financées par VIVEA sont consultables sur www.vivea.fr. Vous pouvez également déposer individuellement une demande de financement pour toute formation particulière.
Contact : VIVEA délégation Est – 03 81 47 47 44.

Formation des femmes

«Ce n'est pas un réflexe naturel»

Nadine Loisy, présidente de l'association Actrices Nivernaises, qui propose à ses adhérentes des formations en développement personnel et professionnel, estime que l'accès des femmes à la formation se heurte à plusieurs freins.

Si Nadine Loisy, tant en utilisatrice des stages qu'en présidente d'Actrices Nivernaises, reconnaît tout l'avantage des formations destinées aux femmes -*«çà permet de rompre l'isolement, de sortir de chez soi pour espérer trouver un épanouissement et valoriser des compétences»*- elle est aussi bien consciente que, pour les femmes concernées, ce n'est pas chose naturelle. *«Chaque femme et chaque famille a une histoire particulière en agriculture. On habite chez l'agriculteur, on baigne dans un environnement déjà installé avec une structure qui facilite l'épanouissement ou au contraire qui le bloque»* dit-elle. Et face à ce constat, le premier obstacle, *«c'est soi-même»* témoigne-t-elle. *«Faire le premier pas, s'autoriser à, et tant pis si les autres nous jugent»*, ce n'est *«pas un réflexe spontané»*. Combien de femmes a-t-elle vu venir à l'association qui *«ne pouvaient pas aligner trois mots sans être rouge»*? Alors, selon Nadine Loisy, *«il faut que l'environnement soit facilitateur»*.Et ce n'est pas toujours le cas: *«on dit souvent aux femmes, "fais ton travail d'abord!"»*.

La mentalité des hommes

Parfois, la mentalité des hommes revient à autoriser la formation des femmes *«seulement si çà peut rapporter de l'argent derrière»*. L'aspect utilitaire passe souvent en priorité devant le développement personnel. À Actrices Nivernaises, les femmes qui rentrent dans les stages peuvent pourtant suivre les modules «Manipulation bovine et ovine», «Homéopathie vétérinaire», «Secourisme», qui sont directement liés à la vie de l'exploitation. Et là, la formation joue autant sur l'implication personnelle que sur l'acquisition et la valorisation de compétences professionnelles. Il est vrai qu'Actrices Nivernaises, qui est née en 2002 au plus fort de la crise de la vache folle pour tisser des liens, va beaucoup plus loin. Ses modules de développement personnel, cette fois, offrent la perspective de maîtriser «La communication non violente», «La gestion des conflits», «La préparation morale à la retraite» ou encore «Oser dire non».



Nadine Loisy préside Actrices Nivernaises, une association et un Groupement de développement agricole reconnu par la FNGEDA, qui regroupe une soixantaine de femmes rurales de la Nièvre.

«Il faut que l'intérêt de la formation soit en corrélation avec la réalité de la situation de la femme à un moment précis de sa vie. Moi, à 35 ans, je ne sais pas si j'aurais accepté de rentrer dans l'association» distille Nadine Loisy: *«des femmes de 30 ans avec un «bout-de-chou», qui ont le travail de l'exploitation, la vie de famille et le quotidien à gérer, ne se tournent pas naturellement vers nous. Moi, je n'ai pas laissé passer l'occasion à un moment précis de ma vie où j'étais plus disponible»*.

«Pas un centre social»

Une fois que la démarche de formation est engagée, les femmes d'Actrices Nivernaises ont tendance à se lâcher. Si elles sont peu à s'investir dans la vie de l'association, elles réclament en revanche *«plus d'activités. Mais nous ne sommes pas un centre social»* nuance la présidente. En revanche, *«on se rend compte, qu'en développement personnel, on touche à l'intime en profondeur»*. Nadine Loisy cite cette femme qui vivait chez ses beaux-parents et qui, un jour, a tout déballé du poids de son environnement familial, *«alors que nous ne nous connaissions qu'à peine»*. En agriculture, la réalité des femmes est parfois pesante: *«quand on sait combien il y a de suicides en agriculture, nous interagissons comme une soupape de sécurité»*. Et pourtant, *«au début, nous passions pour des femmes qui ne savaient pas quoi faire chez elles et qui voulaient se retrouver pour faire des choses insignifiantes»*. Nadine Loisy veut tenir et garder le cap. Avec ses formations, Actrices Nivernaises est un véritable Groupement de développement agricole, reconnu comme tel par la FNGEDA.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Des professionnels à votre service



Déplacable et Réutilisable
Hangars, Silos couloirs,
Murs de soutènement...
BLOCS 2S
PAROI DE SOUTENEMENT
ET DE STOCKAGE
SAS PATRICK CESHIN
Chemin de Toisy - 89460 BAZARNES
Tel: 03.86.42.38.61 Tel: 03.86.42.38.66
e-mail: patrick.ceschin@ceschin.fr

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Surveillez sur
votre Iphone ou Ipad !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne :
Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET
06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Émilie Jeannin

«Être plus autonome»

Jeune agricultrice installée en polyculture élevage à Benoiset (21), Emilie Jeannin a intégré la formation comme un élément essentiel de l'amélioration de ses pratiques d'élevage. Elle se forme pour apprendre, comprendre et devenir à chaque étape un peu plus autonome.

Émilie Jeannin est une jeune femme pressée… pressée et «surbookée», un œil sur le portable et l'autre pour veiller à la bonne marche de l'exploitation et au confort de sa famille, puisqu'elle est aussi mère de deux enfants. Et pourtant elle ne rate aucun des rendez-vous de formation qu'elle s'est fixée. Depuis qu'elle a repris l'exploitation familiale dans l'urgence, sans y avoir été vraiment préparée, la formation est devenue l'un des pivots du développement de son activité agricole. «*J'ai toujours abordé la formation comme une réponse à un questionnement précis*» explique-t-elle. Pragmatique, elle précise que son temps est compté et qu'elle «*sélectionne donc en priorité les thèmes qui la font évoluer dans ses pratiques*». Depuis sa première formation, au temps où la FCO et ses conséquences sanitaires l'ont amené à s'interroger sur de nouvelles orientations, jusqu'à aujourd'hui, ses choix en matière de formation ont toujours eu le même objectif : «*satisfaire ma quête d'autonomie, me former pour apprendre, pour comprendre et aborder de nouvelles techniques au travers de formations qui collent au terrain et à mes besoins*».

Émilie Jeannin suit régulièrement des stages de formation avec le Sedarb, ou bien elle sélectionne sur le site de Vivéa les thèmes qui l'intéressent. S'engager dans un parcours de formation c'est aussi pour elle «*l'assurance de bénéficier de conseils désintéressés et de s'affranchir d'une information à visée plus commerciale*». Jusqu'à présent elle a toujours trouvé une réponse à chacun de ses besoins spécifiques. C'est ainsi qu'elle a affiné la conduite de son élevage, approfondi des techniques alternatives comme l'homéopathie, assuré le renforcement de l'immunité naturelle de ses bovins. Elle apprécie tout particulièrement le fait que «*chaque formation ouvre de nouveaux horizons ce qui permet aux membres du groupe de participer à l'élaboration de nouveaux contenus et d'un calendrier qui collent à leurs besoins*».



Pour Émilie Jeannin, se former «*c'est apprendre, comprendre, aborder de nouvelles techniques*» et dans son cas particulier, c'est grâce aux formations qu'elle a pu s'engager dans «*une nouvelle approche des pratiques d'élevage*».

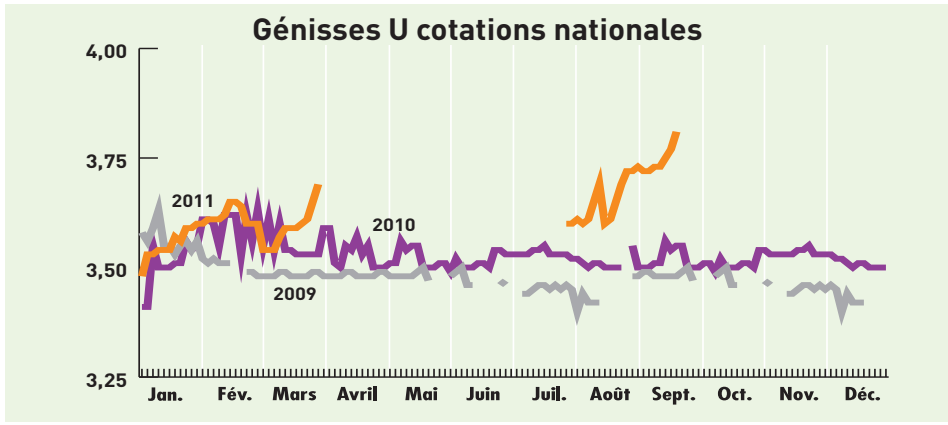
Même s'il n'est pas toujours facile de concilier formation, vie professionnelle et vie familiale, le temps consacré à se former prend toute son importance dès lors que l'on considère comme elle que «*la formation est un outil de travail à part entière*». Ainsi, quand elle s'est aperçue que sans l'aide de plusieurs paires de bras, la manipulation d'un troupeau de bovins posait quelques problèmes, elle a suivi une formation «Chien de troupeau». Au final, elle travaille aujourd'hui seule avec ses deux chiens : «*pour le tri des animaux, je prends un chien et c'est parti ! L'utilisation des chiens a révolutionné le travail sur la ferme et m'a rendue beaucoup plus autonome*». Une autonomie qu'elle renforce un peu plus à chaque formation, grâce à l'acquisition de nouvelles compétences.

AMK

Bovins

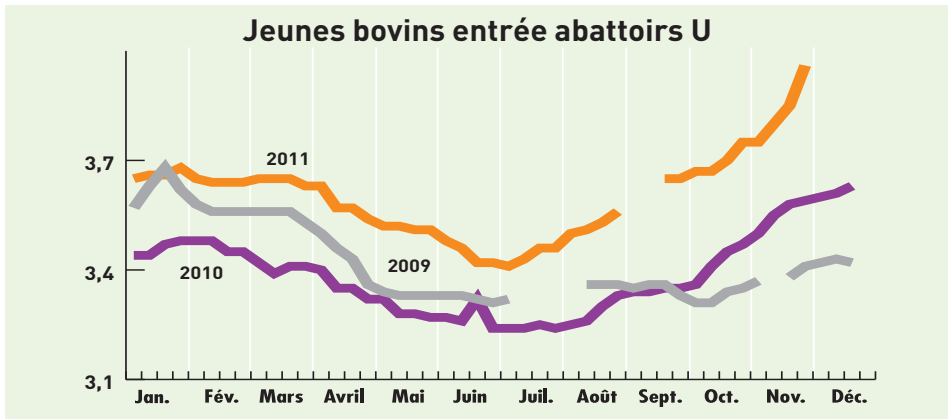
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 19/10/11	Corbigny 12/09/11	Bourg-en-Bresse 25/10/11	St Christophe-en B. 19/10/11	M.Engilbert *maxi* 18/10/11	National : 19/10 au 251/10
Effectifs		-	428	593		-	
Génisses	U	3,74 €		4,00 €	4,12 €	2,32 €	3,81 €
	R	3,54 €		3,60 €	-	2,15 €	3,50 €
	O			3,10 €	-	-	3,03 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		3,96 €	-	
	R	-	-		3,58 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,38 €	4,10 €
	U	3,61 €	nc	3,55 €	3,63 €	2,06 €	3,66 €
	R	3,45 €	nc	3,40 €	3,50 €	1,84 €	3,42 €
	O	3,09 €	nc	3,05 €	3,05 €	-	3,02 €
Taureaux	U	-	-	2,65 €	2,67 €	2,13 €	2,60 €
	R	-	-	2,55 €	2,59 €	-	2,53 €
Broutards (240-365 kg) *maxi*			2,57 €				
Génisses (16-24 mois) *maxi*			2,23 €				



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 17/10/11 au 23/10/11*

	E	U	R	O	P
Génisses	4,97 €	4,04 €	3,59 €	3,17 €	
Vaches	4,12 €	3,90 €	3,52 €	3,12 €	2,83 €
Jeunes bovins	4,29 €	3,96 €	3,76 €	3,32 €	



Tendances

SEMAINE DU 24 AU 28 OCTOBRE 2011

Bovins de boucherie

Avec la fin de mois et les vacances scolaires, la demande se montre un peu moins soutenue. L'ambiance commerciale sur les marchés reste assez bonne. Les tarifs sont stables dans le domaine des viandes haut de gamme et labels. Le commerce est régulier pour les bonnes femelles charolaises de qualité bouchère ainsi que dans les allaitantes de choix secondaire. En réformes laitières, le commerce est un peu moins dynamique avec un plafonnement des prix. En jeunes bovins, l'activité commerciale est toujours dopée par les exportations sur la Turquie. Les industriels français et l'ensemble des productions européennes suivent cette tendance haussière. ■

Broutards

L'activité commerciale reste régulière dans le centre du pays avec toujours de gros volumes négociés à l'export que ce soit sur l'Italie ou la Turquie. Les tarifs pratiqués sont convenables pour les éleveurs, et une tendance à la stabilisation se dessine. Le ralentissement de l'activité export vers la Turquie pendant la période de l'Aïd-El-Kébir (férié en Turquie) devrait calmer l'ardeur des acheteurs avant de reprendre pour la mi-novembre. La demande intérieure est régulière en broutards de qualité. Dans les sujets plus légers, si la vente est plus difficile dans la marchandise non-vaccinée exportée sur l'Espagne, une demande plus ferme se fait sentir dans les broutards charolais de 200 kg achetés pour les besoins du nouveau contrat sur la Turquie, mais qui doivent être mis en quarantaine de 50 jours en France avant le chargement des bateaux. Dans les femelles, la vente est normale avec des tarifs stables. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

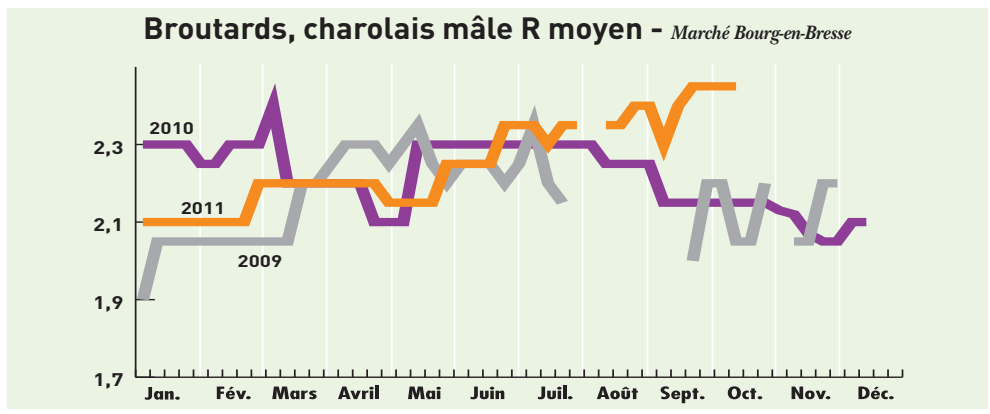
Même si la tendance commerciale est un peu plus détendue dans les veaux laitiers convenables, le commerce ne laisse pas vraiment apparaître de notes positives. Les intégrateurs gardent la maîtrise du marché, malgré une demande un peu plus ferme dans les veaux lourds. Cette légère percée positive est également constatée dans les montbéliards avec une recherche de bons veaux pour le label. Le commerce demeure laborieux et très sélectif avec des tarifs peu soutenus pour les veaux ordinaires. Dans les bons veaux de race pure ou croisés destinés aux labels, le commerce reste ferme face à la réduction saisonnière de l'offre. Les tarifs montrent quelques signes positifs. ■

Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 25/10/2011*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,75 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,35 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,30 €	2,20 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	2,15 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,10 €	2,05 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,65 €	2,20 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,50 €	2,10 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,25 €	1,80 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,80 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,05 €	1,80 €	nc

Tendance : Beaucoup d'apports, vente plus calme.



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 19/10/11*

Charolais mâles	U	R
250 à 300 kg	3,00 €	2,65 €
300 à 350 kg	2,81 €	2,58 €
350 à 400kg	2,68 €	2,50 €
Charolais femelles		
< 220 kg	3,28 €	2,50 €
220 à 300 kg	2,91 €	2,35 €
> 300 kg	2,48 €	2,24 €

Tendance :
Apports de qualité moyenne, les sujets à la fois bons et lourds sont encore très recherchés. Bonne demande dans les laitonnes avec des cours très facilement reconduits. On note un très bon pourcentage de vente.

Broutards *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 25/10/11*

Mâles	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,80-3,45 €	-
250 à 300 kg	2,72-3,03 €	2,61-2,74 €
300 à 350 kg	2,53-2,66 €	2,43-2,53 €
350 à 400 kg	2,46-2,72 €	2,34-2,46 €
400 à 450 kg	2,44-2,61 €	-
450 à 500 kg	2,38-2,59 €	2,30-2,40 €
500 à 550 kg	2,26-2,37 €	-

Tendance :
Broutards: les acheteurs trient les lots un peu plus sévèrement cette semaine. Ainsi, si les sujets lourds extras voient leurs tarifs facilement reconduits, il n'en est pas de même dans les lots de conformation standard ou inférieurs. Les cours de ces derniers doivent d'ailleurs céder quelques centimes d'euros. Par contre, la demande est meilleure das les légers à repousser et les cours ont tendance à progresser
Prochain marché: 02/11

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 17/10/11 au 23/10/2011*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	2,85 €	-
300 kg	-	2,57 €	2,50 €
350 kg	-	2,55 €	-
400 kg	-	2,50 €	2,43 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,45 €	-
500 kg	-	2,41 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,22 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,04 €	-

Tendance :
Reconduction des cours avec augmentation de l'activité

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 17/10/11 au 23/10/2011*

	E	U	R	O	P
Génisse	-	3,92-4,09 €	3,45-3,76 €	-	-
Vache	-	3,65-3,71 €	3,43-3,60 €	3,00-3,21 €	2,89-2,91 €
Taureau	-	-	-	-	-
J. bovin	-	3,98-4,03 €	3,54-3,95 €	3,40-3,45 €	-

Moyenne européenne
Prix en euro / 100 kg

	semaine 39	semaine 40	
Carcasse de jeune bovin	359,78	361,96	↑
Carcasse de vache	267,40	267,80	↑
Veau (vif) type broutard	232,02	230,31	↓
Veau de boucherie	556,06	551,36	↓
Carcasse d'ovin lourd	487,69	489,36	↑
Carcasse d'ovin léger	650,70	664,41	↑

Veaux

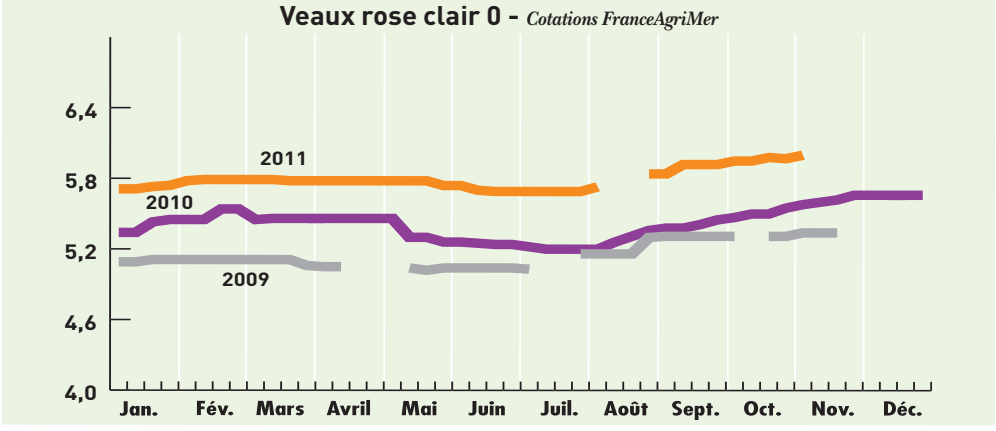
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 19/10/2011 au 25/10/11*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,61 €**	-	-	-
U	**7,86 €**	**7,30 €**	**5,89 €**	-
O	**6,12 €**	**6,00 €**	**5,01 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 24/10 au 28/10/11*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**148**	**370-565 €**	**305-495 €**	**160-275 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**205**	**220-550 €**	**200-450 €**	**150-245 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**130**	-	-	**100-150 €**	**10-105 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**592**	-	-	**50-120 €**	**35-55 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 17/10 au 23/10/2011*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,63 €**	**2,50 €**	**1,56 €**	–
Bons	**2,32 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

(prix moyens, €/kg — *Marché de Moulins-Engilbert du 24/10/2011*

	Poids	U	R
Agneaux maigres		-	-
Agneaux gras	-38 kg	**2,60-3,12**	**2,50-2,91**
Agneaux gras	38-44 kg	**2,58-3,22**	**2,44-2,94**
Agneaux gras	44-50 kg	**2,46-3,11**	-
Agneaux gras	50-60 kg	-	-
Agneaux gras	+50 kg	**2,26-3,16**	-
Agneaux laitons	38-44 kg	-	-

Tendance :
Agneaux: l'offre est très importante, mais les acheteurs plus nombreux doivent satisfaire leurs besoins en prévision de la fête de l'Aïd et permettent une vente quasi totale à une cadence très rapide. Les cours sont très fermes à haussiers, notamment dans les agneaux mâle à queue longue. Brebis: la demande reste bonne, mais les cours continuent de se tasser. Béliers: bonne vente
Prochain marché: 31/10

(prix moyens, €/kg — *Marché de Corbigny du 24/10/2011*

	Poids	Prix/animal	Prix/kg
Agneaux maigres		**57-83**	**1,90-2,69**
Agneaux	-44 kg	**86-120**	**2,22-2,80**
Agneaux	+44 kg	**92-148**	**2,28-2,90**
Brebis		**22-80**	**0,36-1,17**
Béliers		**93-123**	

Tendance :
Apports toujours importants. La vente est active dans l'ensemble des catégories à des tarifs plus fermes en agneaux, très peu d'invendus. Cours reconduits en béliers et brebis.
Prochain marché: 31/10

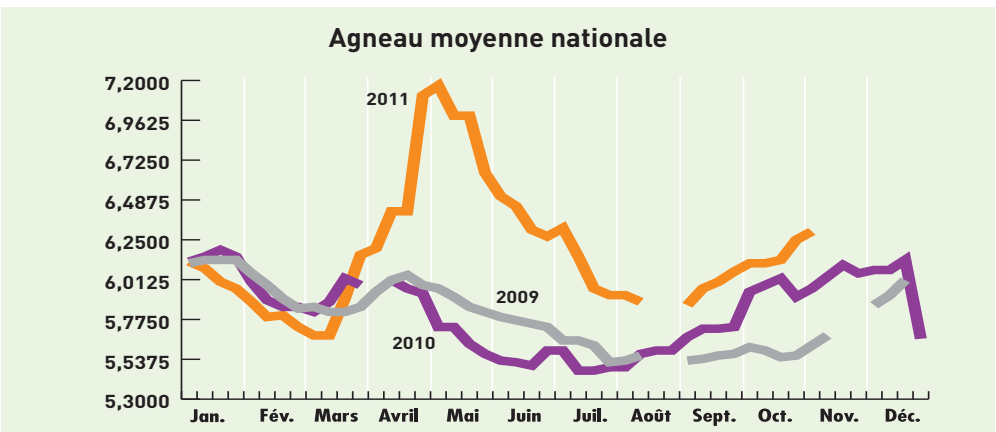
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 17/10 au 23/10/2011*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,99 €**	**6,72 €**	**6,20 €**
Couvert	16-19 kg	**6,81 €**	**6,58 €**	**6,03 €**
Gras	13-16 kg	**5,13 €**	**5,01 €**	**4,63 €**
Gras	16-19 kg	**4,96 €**	**4,69 €**	**4,41 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 17/10 au 23/10/2011*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,22 €	**6,11 €**	**6,30 €**

Agneau moyenne nationale

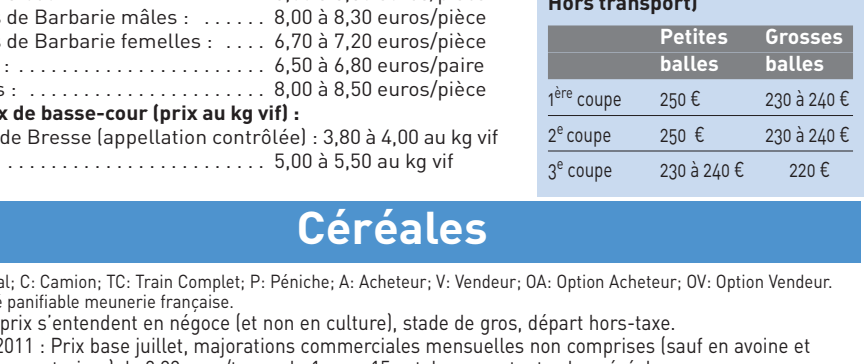


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin — *Cotations du lundi 24/10/2011*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,380 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 14/10 au 20/10/2011*

1,54 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 41 à 43
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
41/2011	**2**	**174 000**	**0,15**	**0,15**	**0,15**	**2**
42/2011	**1**	**5 000**	**0,19**	**0,19**	**0,19**	**2**
43/2011	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 12/10/11*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,70 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 6,80 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 €	230 à 240 €
2e coupe	250 €	230 à 240 €
3e coupe	230 à 240 €	220 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française.
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.
Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 2,33 euro/tonne du 1er au 15 octobre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Rendu	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	ttes périodes	186	V C +TC
Sud Est	BPMF	oct-mars	190 à 220	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	6 d'oct.	186	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%		inc	C
BLÉ DUR	**RÉCOLTE 2011**			
Sud-Est	normes semoulières	oct.-déc.	320	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2011**			
Sud Côte d'Or	61-62 kg/hl	6 d'oct.	182 à 183	V C
Aube/Yonne	62-63 kg/hl		inc.	C
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2011**			
Sud Côte d'Or /Saône et Loire		3 d'oct.	175	N C
Aube/Yonne		oct.-déc.	182 à 183	N C
AVOINE noire	**RÉCOLTE 2011**			
Sud Côte d'Or				
Saône et Loire	50 kg/hl	oct.	225	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 25/10/2011*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France plateau	**1,05 €**	**1,40 €**	**1,20 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,49 €**	**0,60 €**	**0,50 €**
Céleri-rave France	**0,70 €**	-	**0,80 €**
Courge France	**0,37 €**	**0,60 €**	-
Echalote France cat.I	**1,15 €**	-	**1,20 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,45 €**	**1,85 €**	**1,20 €**
Epinard France cat.I	**1,50 €**	**1,80 €**	**1,20 €**
Marron France G1 (45-65 kg) sac 5 kg	**3,00 €**	-	**3,00 €**
Navet rond violet France	**0,95 €**	**1,22 €**	**1,00 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat I + 30 mm	**3,60 €**	-	-
Persil frisé France	**1,50 €**	-	**1,20 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,75 €**	**1,00 €**	-
Poire Conférence France cat I 60-70 mm plateau 1 rg	**0,65 €**	-	-
Poire Williams France cat I 65-70 mm plateau 1 rg	**0,80 €**	**1,20 €**	
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,21 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,60 €**	-	**0,50 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,60 €**	-	**0,70 €**
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,70 €**	-	**0,75 €**

Matériel

Tracteur

01 - RC Pulvé, centre de Contrôle Agréer de Pulvérisateur, intervient sur les secteurs 01-71-39-69 et propose un service de proximité en effectuant des contrôles groupés et individuels. Nous intervenons directement dans les fermes des clients merci de contacter REMY CHARLEUX
✆ **06 18 95 65 28**
06 26 14 71 45

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vds Tracteur IH 733 1985 2 RM 5250H 60CV
✆ **06 87 58 34 63**

38 - Vds tracteur Bautz AS 120 diesel 1956 relevage hydr. barre de coupe bon état CG.
✆ **06 77 58 30 07**

38 - Recherche Renault 2rm 113-12 BE moins de 6000 H faire offre :
✆ **04 90 72 22 42**
ou 06 84 82 72 65
ou 06 86 86 84 30

38 - Vends Renault Cergos 335, 77 cv, an. 2001, chargeur Faucheux, clim, siège pneumatique, relevage électronique, revershift + twinshift, 3900 heures, très bon état : 24 900 euros HT.
✆ **06 08 47 74 88**

39 - Recherche tract. Case IH 100 à 120 ch 6 cyl. 93 à 2002 powershift
✆ **06 37 07 36 72**
ou 03 84 51 71 94 hr

71 - Cause cessation VENDS tracteur Fendt 309 turbo, an. 97, 7 900 h., - épandeur 8 T. (43VB1)
✆ **06 18 29 51 94**

71 - Vds tracteur enjambeur Bobard M55, an. 1976, voie 125, HT 135, 2 bidons trait. porte-outils av/ar, prix 5.500 euros.
✆ **06 26 04 08 02**
ou 03 85 35 66 09

Travail sol

21 - VENDS microbineuse motoculteur Pubert MB 25 H, moteur Honda, TBE, pour petites surfaces. Prix : 350 euros à débattre (43VB2)
✆ **03 80 78 90 42 HB**
ou 03 80 49 78 52 le soir

26 - Vds Cover crop autoporté Quivogne 24 disques HT2700 euros Epandeur à vis 5T (remorque) HT2200 euros
✆ **04 75 25 02 52**

38 - Vds combiné vibro + semoir Nodet 6C4M 29 rangs TBE : 2400 euros.
✆ **06 82 22 07 98**

38 - Vds herse 3,4 m, dents HS, 4 éléments relevage manuel : 200 euros à débattre.
✆ **06 22 53 10 01**

58 - VENDS brabant Duro 3 socs, bon état, sécurité, lames, ressorts, prix à débattre (réf. 4203)
✆ **03 86 84 45 34 HR**

Récolte

01 - Vds faucheuse Kuhn GMD 802 et girofaneur Kuhn GF 8501 MH année 2005 le tout en tbé
✆ **06 30 40 45 61**

07 - Vds faucheuse Lely 4 disques TBE 1200 euros
✆ **06 43 74 16 43**

38 - Vds pick up repliable BMV adaptable sur ensileuse New Holland FX cause cessation : 20000 euros HT.
✆ **06 82 12 77 65**

38 - Vds MB Claas 98 SL 1989, 5 rangs amïs avec broyeur coupe céréale 3m90.
✆ **06 47 18 98 28**

38 - Vends ancienne planteuse tabac comp deux bacs à maïs peu planté fraise framboise etc... conviendrait à petit jardinier.
✆ **04 74 15 91 82 HR**

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120, rouleaux ou barrettes, tracteur 60 à 120 CV
✆ **06 23 19 33 18**

42 - Vds remorque Legrand, 8 t, basculante, ridelles 070 + 050 pneus 385 65 225, état neuf
✆ **04 77 24 60 97**

58 - VENDS MB Claas Dominator VX 88, 4.20 m., coupe colza, tournesol. (réf. 430A)
✆ **03 86 26 44 67**

Traitement

26 - Vds Pulvé Tecnoma 15M 800L multiples options Année 2004 Trés bon état
✆ **06 75 65 80 72**

42 - Vends pulvér. neuf Gyrland 15 m hydrostable, boitier électrique complet, prix soldé -40%
✆ **06 74 76 36 29**

Distribution

42 - Vds dérouleuse balle Altec DR 160, déroulage côté ou arrière, tbé, 2 200 euros HT
✆ **04 74 87 35 83**

Epandage

07 - Vds couteau pour hérisson épandeur Lebouch neuf 10 euros pièce
✆ **06 78 79 39 82**

Forestier

42 - Vds girobroyeur Desvoys 1,50m, débroussail. Roques Lecœu, scie bûches pour tracteur, 60 cv
✆ **04 77 97 36 98 soir**

Cave

07 - Vds filtre plaque vin 30 pl 40X40 pompe intégrée Mori an 2007 état neuf très peu servi 3200 euros HT
✆ **06 80 52 94 28**
ou 04 75 04 31 82

69 - Vds cuve PM bac et pompe à vendanges chaptalisateur.
✆ **06 07 68 91 07**

Taille

84 - 84-Vds machine à taille CGC Agri prétaille et taille simultanées. Economie de 30 à 50 % du coût de la taille. Montage s/tracteur interligne - TBE.
✆ **06 77 94 66 63**

Agri. divers

01 - Vds tracteur Case IH CX80 cab. basse avec charg. compl. surélévateur an 2000, 5000 h, tbé - herse Quivogne plate 5m50 - rototrancheuse Greffet déportée godets 3 p. Desvoys - poële mazout
✆ **04 74 25 45 63**

01 - Vds env. 2000 tuiles creuses bressanes 0,12 ct euro l'unité - 01310 St Rémy
✆ **04 74 24 28 44**

01 - Vds boule lait 1800l sur chassis tbé inox livraison possible
✆ **06 81 10 21 82**

01 - Vds remorque Gilibert élévatrice 9T béquilles hydraulique + flèche souple tbé - cultivateur Sicam 15 dts tbé
✆ **06 20 35 16 21**

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds Massey 375, 2 roues, 3500 H - déchaumeur Quiv. 3m Berthoud 100L 15m DPA 2008 monosem NG+3, 6 rgs telesco - charrue KV 4 fers sécu boulons - semoir engrais Kuhn MDS 921, 1500 L
✆ **06 75 64 83 04**

07 - Vds fourche manip 85, charrue bi-socle Grégoire et Besson en bon état
✆ **04 75 07 60 07**
ou 06 73 96 07 61

18 - Vends génératrice, 220-380, 30 KVA, sans moteur - réservoir compresseur, 1.000 l, état neuf - prise de force avant Renault 11151-4 - pince balles rondes Mailleux.
✆ **06 14 40 22 10**

18 - Vends tracteur Case MX 120, 3.980 h - 1 pulvé Berthoud MAK 12, DP Tronic, 24 m - 1 broyeur de haie Bomford, 4,80 m - 1 canadien Quivogne, non stop, demi chisel, 4 m - 1 jeu trois rouleaux fonte, 9 m, ondulé.
✆ **02 48 60 06 85**

21 - VENDS semoir Roger 8 m., 3 rangées, - combiné Perrein/Naudet 4 m., - semoir engrais Sulky DPX, 1 200 l., 24 m., - tracteur Renault 110-54, 4 300 h., - faucheuse Kuhn 4 assiettes, - cover crop Bugnot VRV, 36 d., 4.60 m., - tonne à eau Ronnot, 3 000 l., Galva, - moulins à farine, - broyeur de pierres Kirpy 1,85 m. (réf. 410J)
✆ **06 14 49 34 73**

21 - VENDS presse JD 346, - brabant hydro 2 fers, - kongskilde vibro, 3.50 m, 4 roues complètes avec jantes, 750-16, - 3 roues complètes avec jantes, 105-65-16 (42VB4)
✆ **03 80 96 61 36**

21 - Cause cessation VENDS pailleuse distributrice Lucas, - tracteur Fendt 411 vario 115 ch, 4 750 h., 2004, - semoir engrais Amazone 1500 au lève sacs, - bétaillère Ponge 6 bêtes, - matériels TB état (réf. 430C)
✆ **06 82 04 21 46**

21 - VENDS roues étroites 9/5/48 et 9/5/32 (4303)
✆ **06 86 60 07 31**

25 - VDS tracteur New Holland TD 95 4 RM 2007 1400 heures avec chargeur Faucheux clim. t.b.é. et chiots Beaucerons x Bouviers Bernois 50 euros.
✆ **06 75 54 33 18**

26 - Vds Crower crop gard extra lourd 28 disques - Pulvérisateur Mack 10 dp Matic 4 BE 1000l 1991 Rampe 12M Attelage auto
✆ **06 59 73 62 23**

30 - Vds covercrops 24-36 dis., charrues nonstop 2-3-4 socs, épandeurs engrais dble dis., semoirs 2,5-3-4 m, vibroculteur 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds 2 cornadis 7 places, galvanisés - très bon état, anti-pendaison.
✆ **06 32 03 80 27**

38 - Vds cultivateur 3m50 repli manuel 13 dents socs neufs cuve fioul fer 5000 l.
✆ **06 89 89 28 63**
ou 04 74 27 72 23

42 - Cherche petite remorque réfrigérée pour marché + parasol
✆ **04 77 24 85 05**

42 - Vds plumeuse volaille, canard + bac échaudoir + confs saignoir, Loire, marque Le Rêve
✆ **06 80 32 10 36**

55 - A vendre retourneur d'andains Ménard pour fumier compost, L. 4,50 m, état neuf.
✆ **06 07 36 17 63**

55 - Recherche godet à terre pour fourche Agram HM 24.
✆ **06 30 97 02 34**

58 - VENDS barrières de pré 5 m., - 7 cornadis autoblo. 5 m., 8 places, - 3 auges métal 5 m., - 25 T. de foin (réf. 4206)
✆ **03 86 29 01 00**

58 - VENDS tracteur Deutz 4-31, 7 000 h, bon état, Renault Ceres 330 + chargeur 6 000 h + divers matériels de fenaison et autres (réf. 420B)
✆ **03 86 78 63 92 HR**

58 - VENDS cause retraite : - tracteurs 80 - 100 cv avec et sans fourche, - faucheuse, - faneuse, - presse BR, - épandeur à fumier, - débroussailleuse, pailleuse. (réf. 430D)
✆ **03 86 84 94 84 HR**
ou 06 45 71 94 52

67 - Cause retraite vds tracteur John Deere 6110 SE, 2940 h année 2000, herse rotative Belrecolt HBR 252, rouleau packer, semoir Sulky 2,40, pulvé Hardi NR 600 L rampe 12 m MC pulvé OK, tonneau galva 1500 L sur remorque, tout en bon état.
✆ **03 88 87 21 06**

70 - Vds Groupe électrogéne avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 euros TTC (TVA Récupérable).
✆ **03 84 65 42 77 (HR)**

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds dist. engr. 1.450 L Sulky 2 disques, gyrobroyeur 1,80 m 3 ctx, tonne lisier Joskin 7.000 l.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A saisir 1 dessil./paill./recycl./mélangeuse 7,5 m3 Kuhn, an. 2004, pesée prog. + cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds Renault Arès 826 RZ, 2004, Renault Cérès 85 X, Same Expl. 80 avec charg. Mx, Lambo. 95 CV.
✆ **03 85 26 00 67**

89 - VENDS broyeur Tesvoys 2.40 m., - étaupeuse 4 m., - épandeur Krone 4.5 T., - rateliers BR Galva ovins, - 6 auges 3 m. Galva, - vis à grain Denis 8 m. (4304)
✆ **06 03 67 02 18**

Elevage

01 - Vds chaîne à fumier 100m curétable moteur réducteur poulie servie 1 an
✆ **04 74 51 23 00**

01 - Vds 8 niches à veaux - tank à lait Japy 750l bon état - s'adresser Gaec des Parochettes - Intriat - 01580 Izernore
✆ **06 07 30 73 95**

58 - VENDS bétaillière 6 m. (4305)
✆ **03 86 76 17 95**

63 - AV mélangeuse Keenan balles entières 17 m3 AN2005.
✆ **06 21 68 22 91**

69 - Vds tank à lait Japy 1795 litres de 1998 TBE 3200 euros.
✆ **06 66 71 61 98**
ou 04 74 70 10 46

69 - AV tank à lait 1800 l. cause cessation.
✆ **04 74 63 13 38 Hors repas**

88 - Vends salle de traite 2x4 Westfalia swing over compteur Métatron programmateur de lavage pompe vide RPS 800.
✆ **06 85 26 52 09**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds Camion R340ti Chassis nu Moteur+Boîte échange Frein neuf Batterie neuve Contrôle OK
✆ **04 75 48 90 19 (HR)**

69 - Vds 4x4 Ssangyong Korando CTTE 2 pl. mot. Mercedes an 97 TBE 97500 km. garanti 6000 euros.
✆ **04 78 43 71 63**

71 - Vds Partner Peugeot, toutes options, diésel, 3 portes, gris fer, 12.000 km, an. 2010, pr hors taxe 12.400 euros
✆ **06 18 66 34 85**

71 - Vds 4 x 4 Toyota diésel, 1990, 3 portes, gris, 310.000 km, très bon état marche, prix hors taxe 5.400 euros
✆ **06 18 66 34 85**

89 - VENDS 4 X 4 Susuki grand Vitara 3 portes, 2007, diesel, 160 000 kms, TVA récupérable, 9 000 euros TTC (réf. 420A)
✆ **06 07 41 64 21**

Tourisme

71 - Vds Kangoo allongé 1,5 L, DCI, 70 CH, diésel, 5 places, 154.000 km, 2003, courroie de distribution faite + factures à l'appui, pneus neufs, C.T. OK, TBE, 4.800 euros à débattre.
✆ **06 78 46 47 44**

Achat-Vente

Récolte

38 - Vds luzerne enrubannée C2 enrubannée (55 rouleaux).
✆ **06 74 35 64 46**

38 - Vds ENSILAGE maïs, maïs épi enrubanné Corn-Gluten, PULPE betterave surpressée, FOIN
✆ **06 84 09 59 82**

39 - Vds regain + enrubanné tbq 120x120 liv. poss.
✆ **06 86 60 80 95**
ou 03 84 66 02 54
soir après 20h

89 - VENDS environ 400 bottes paille rondes, région Tonnerois (réf. 420C)
✆ **03 86 75 94 61 HR**

Fourrage

10 - ACHETE foin de pré pressé sec de préférence MD ou HD (réf. 4210)
✆ **06 80 03 12 03**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Propriété

42 - Investisseur achète exploitation agricole, libre ou pas
✆ **06 79 34 45 68**

Terrain

38 - Particulier vend terrain avec PC 2547 m2 non viabilisé 250000 euros euros 1 km village, Eyzin Pinet 15 km Vienne.
✆ **04 76 53 04 87**
ou 06 37 37 16 65

42 - Futur maraîcher recherche 5-6 Ha de terres irriguées + 2 Ha de prairie, avec ou sans bâtiment, en plaine du Forez pour installation en 2012. Etudie toute proposition.
✆ **06 86 98 51 33**

Divers

39 - Vds appareils à mesurer le lait - 200 m Plymout ø 156 kg neuf - rallonge vis Denis ø100
✆ **03 84 48 76 52**

69 - Vd charrue KV 3 socs grands versoirs non stop extensible 4 socs + récolteuse à fleaux.
✆ **06 71 74 64 48**

69 - Vds vibrocult l. 3 m. herse fer 4 éléments l. 4 m. tout bon état 450 et 250 euros - Lot tuiles Chagny.
✆ **04 78 88 00 55**

71 - Vds 70 stères bois chauffage chêne, bord de route, 35 E le stère.
✆ **03 85 40 51 63 H R**

Location

Agricole

71 - Cherche à donner en fermage 3 ha 56 de Chénas ou Bourgogne, 20 ares vin de table, mécanisable, peut se détailler en plusieurs lots.
✆ **03 85 36 70 96**
ou 06 82 29 80 84

Offre

Emploi

01 - Ferme lait viande Bio rech. salarié motivé pour me seconder CDI base 39 h logement poss.
✆ **06 88 49 63 41**

01 - Cuma cherche salarié avec bonne expérience en entretien du matériel automoteur et conduite occasionnelle
✆ **06 13 42 32 60**

38 - Urgent service remplacement secteur La Côte St André recherche CDD 6 mois.
✆ **06 22 75 87 21**

69 - Ch. ouvrier viticole formation agricole souhaitée CDD renouvelable.
✆ **04 74 56 15 39**

71 - Important domaine viticole Pouilly-Fuissé recherche ouvrier agricole incluant conduite tracteurs, débutant accepté, possibilité CDI.
✆ **03 85 35 60 76**

71 - Cherche salarié viticole pour taille des vignes, CDD 4 mois, Lugny.
✆ **03 85 33 23 65**
ou 06 80 02 88 40

Service

89 - Puits et forages, curage , recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 3902)
✆ **03 86 55 98 85**
ou 06 86 01 50 99

Demande

Emploi

71 - J. H., fils d'agriculteur, cherche maître d'apprentissage production céréalière ou mixte acceptée.
✆ **06 11 58 34 61**

Mariage

Rencontre

38 - Agriculteur 33 ans possédant 10 ha cherche femme pour amitié voir + si affinités, aimant les animaux : brebis, chevaux, porc.
✆ Ecrire à Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 Grenoble cedex 2 sous la Réf 2953/01

89 - Dame sans enfants RECHERCHE homme 50 à 70 ans, milieu agricole, enfants acceptés, pas sérieux s'abstenir (réf. 4105)
✆ 03 86 80 29 20

89 - Dame 45 ans RECHERCHE Homme de 45 à 58 ans, milieu agricole. Pas sérieux s'abstenir. Ecrire à Terres de Bourgogne BP 77409 - 21074 Dijon Cedex
✆ Terres de Bourgogne

Animaux

Bovin

01 - Vds génisses Holstein et Montbéliardes terme octobre, novembre, décembre - étable CL IBR BVD OK vaccinées FC
✆ 04 74 51 70 16



Élevage charolais inscrit
Gaec CADOUX Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
Journées PORTES OUVERTES • à l'étable
les 28, 29 et 30 octobre 2011
EXPOSITION-VENTE - 100 reproducteurs de l'année • 20 taureaux et 30 génisses de 18 mois • vaches pleines et suitées

01 - Vds génisses prêtes Holstein ou vaches prêtes
✆ 06 72 66 85 87

01 - Vds VL Prim'Holstein lactantes et gestantes et salle de traite Boumatic 5 postes
✆ 06 08 05 39 35 ou 06 75 52 07 00

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ 06 28 02 04 05

07 - Vds lot 10 vaches allaitantes avec veaux mâles + lot 11 vaches avec veaux femelles + lot 12 génisses de 2 à 4 ans croisées blondes d'aquitaine + lot 11 génisses montbéliardes
✆ 04 75 38 81 91

18 - Elevage HBC, vend 3 TB taureaux, 18 mois et agnelles Texels. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ 06 82 25 17 13

21 - VENDS génisses 10 mois, génisses et vaches pleines, - taureaux reproducteurs charolais 18 mois et un an, G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 4202)
✆ 03 80 96 44 68

21 - VENDS taureaux 18 mois + 1 taureau 30 mois, origine viande, TGS. GAEC Loiseau Frères (réf. 40VB1)
✆ 03 80 90 86 75 ou 06 78 09 53 79

21 - VENDS génisses 30 mois et vaches charolaises pleines, - taureaux 18 mois HBC. EARL Godot Eric (réf. 410E)
✆ 06 81 17 54 49

21 - Elevage charolais BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux adultes, 30 taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances.
✆ 03 80 97 23 28 ou 06 07 75 59 74

21 - VENDS veaux reproducteurs HBC, très bonne conformation mixte et viande. Elevage Moreau Patrick - 21140 Flée (430B)
✆ 03 80 97 27 89

21 - VENDS génisses charolaises pleines, bonne origine (réf. 4302)
✆ 03 80 21 77 87 ou 06 87 37 74 81

21 - CHERCHE cheptel charolais 25 à 30 bêtes, jeunes vaches et génisses pleines, prix raisonnable, région Bourgogne (réf. 430F)
✆ 06 17 68 81 29

25 - A V. 6 beaux taureaux MO de 10 à 14 mois fils d'Urbaniste Saturne Ricochet mère moyenne 34 TP + 7800 kg.
✆ 06 88 90 81 23

EARL GABORY JEUX-LES-BARD (21)
Élevage charolais HBC - Tel. 03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33
JOURNÉES COMMERCIALES À L'ÉTABLE
les 28, 29 et 30 OCTOBRE
Présentation des veaux de l'année, GRAND CHOIX de taureaux et de génisses de 18 mois. *Le verre de l'amitié vous sera offert*
TOUTES GARANTIES SANITAIRES - Prix raisonnables

18 - Cause retraite, vds génisses et vaches charolaises, vêlage nov. déc., toutes issues IA, IBRA, FCO, HBC.
✆ 06 71 01 02 75

18 - Vds 3 TB taureaux charolais, 18 mois et 1 de 30 mois - 10 génisses, 18 mois et génisses pleines, le tout HBC, indem. IBR.
✆ 02 48 74 51 39 ou portable : 06 86 76 81 23

Ch. & N. Baudion
29, Rue Notre Dame
21320 POUILLY EN AUXOIS
sont heureux de vous recevoir à leurs
PORTES OUVERTES
les 28, 29, 30 octobre 2011
Tel. 03 80 90 64 61 - 06 25 20 47 48

26 - Vds 1 vache Villard de Lans 3 ans inséminée à terme déb décembre 1200 euros+1 génisse Villard de Lans 2 ans 900 euros
✆ 04 75 76 40 02

38 - Vds vaches pleines + génisses Limousines 1 an + taureaux de 1 an à 2 ans HBL ou non TGS.
✆ 04 74 84 58 74 ou 06 12 05 40 97

38 - Elevage Holstein vds vache au lait en 1, 2, 3 lactation et jeune reproducteur.
✆ 04 74 79 49 10

38 - Vds taureaux Limousin 1 an vêlage facile grand gabarit p ontdit m. mas du clot IBRA.
✆ 04 76 06 03 82 HR

42 - Vds VL au lait PH 2e lact
✆ 06 83 22 30 06

42 - A vdre 8 génisses charolais, pleine, vêlage décembre et janvier, b. origine + 1 taureau de 3 ans
✆ 04 77 63 51 09

58 - Cause cessation VENDS vaches et génisses pleines échographiées, IND IBR, vac. FCO 1 et 8. Renseignements Martial Tardivon - Sicafome. (réf. 42VB3)
✆ 03 86 84 28 75

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC ou non, grand choix et bonnes qualités. Guinot Alain - Sermages (4006)
✆ 03 86 84 33 19

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux non HBC, TB origine, prix raisonnable, GAEC Langlet (réf. 4107)
✆ 03 86 22 70 48 HR

58 - VENDS taureaux charolais 4 ans, 2 ans et veaux reproducteurs HBC, bon niveau génétique, vêlage facile. EARL Cloix (réf. 41VB3)
✆ 06 67 83 84 65

58 - VENDS génisses 30 mois, vac., pleines, - taur. 18 mois, - veaux reproducteurs. EARL Guillien 58800 Epiry (réf. 4209)
✆ 03 86 22 43 36 06 82 51 97 32

63 - AV génisses Salers 10 à 11 mois HBS, TB DM.
✆ 04 73 96 73 49 ou 06 82 11 74 66 HR

63 - AV vaches et génisses prêtes, velles Salers qualifiées IBR A inscrites HBS.
✆ 06 70 56 22 75

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

69 - Vend taureaux charolais vêlage faciles inscrits HBC TB origine TGS.
✆ 04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86

71 - Elevage charolais VENDS cause cessation génisses 30 mois, vaches, 18 mois, HBC, terme nov. - déc., issus IA, IVMAT 107, IBR A, vac. FCO, GS. (réf. 410H)
✆ 06 45 44 83 53

71 - Vds 12 génisses HBC pleines, 6 tx de 2 ans, TGS, livraison assurée. M. Pichard Hugues.
✆ 06 08 95 93 72

71 - Elevage limousin vend vaches pleines et taureaux 13-20 mois, HBL ou non, TGS.
✆ 06 20 55 81 02

71 - Rég. charolles vends génisses pleines, vaches, taureaux 18 mois, adultes, HBC. M. Debarnot François.
✆ 06 14 82 52 05

71 - Vds 6 génisses charolaises 30 mois pleines, HBC, IBR A, vaccinées FCO.
✆ 06 89 49 34 15

71 - Elevage charolais HBC vd 5 génisses 30 mois pleines, taureaux 18 mois + 2 taureaux 30 mois, grandes origines, TGS, IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ /fax 03 85 54 41 10

71 - Vds, cause retraite, vaches et génisses charolaises pleines + 2 taureaux reproducteurs + matériel agricole.
✆ 03 85 54 58 23 H R

71 - Vds 7 génisses charolaises vides 30 mois.
✆ 03 85 58 94 56 ou 06 16 62 76 37 HR

71 - Vds génisses charolaises pleines, vêlage facile, IBR A, vac. FCO et trx repro.
✆ 06 74 49 76 31 ou 06 80 11 97 50

71 - Vds 10 vaches charolaises, IBR A, gestantes, vêlage janvier à avril, TGS.
✆ 06 28 28 75 47

Caprin

26 - Vds 35 Saanen 1à5ans+5 Chevrettes mise bas fin 02 140 euros/pièce - Machine à traire 900L 8postes programme électronique Cause arrêt
✆ 06 48 88 40 98

26 - Vds 1 bouc Saanen écorné issu IA né janv 2009 Elevage CL
✆ 04 75 60 30 24

69 - A réserver chevreaux / chevrettes à naître déc. 2011 troupeau Ind.CAEV bonnes origines.
✆ 06 63 09 08 04

Ovin

42 - Cause santé vds 40 brebis charolaises, issues de béliers inscrits, garantie sanitaire
✆ 06 83 86 55 64

Porcin

01 - Vds porcs chinois noirs nains tous âges prix intéressant
✆ 04 74 61 12 45

Equin

38 - Prends chevaux en pension retraite abrits foins pré orge carrière 5 km de Vienne.
✆ 04 74 53 08 11

38 - A réserver ânesse grise 5 mois petite taille docile pucée idéal pour enfants : 460 euros.
✆ 04 74 93 71 20

71 - Achète chevaux comtois ou trait, pucés. Paiement comptant.
✆ 06 08 83 17 38

Chien

18 - Vends 6 griffons bleu Gascogne, 1ères sorties sangliers, cause changement de race, chasse dans un voutrait.
✆ 06 71 01 02 75

42 - Cause arrêt chasse cède bas prix Basset fauve Bretagne LOF, chiots vac. tat. mère 2DZR713
✆ 04 77 30 42 35 hr

88 - Vends 8 chiots Beauceron 2 mois pure race tat vac N° mère 2CXA484.
✆ 06 16 85 33 18 ou 03 29 65 68 71

En raison de la Toussaint, les petites annonces doivent nous parvenir avant le vendredi 28 octobre à 12h00 pour parution le vendredi 4 novembre

Tel. 03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne. net

Terres de Bourgogne

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL009842 - NIEVRE
DIRECTEUR H/F
Association d'éleveurs. En accord avec le Conseil d'administration, vous appliquez la politique décidée par les élus en vous appuyant sur une équipe d'une vingtaine de personnes. Vous animez, faites vivre et développez l'association et les structures affiliées. Vous en organisez et en gérez le fonctionnement administratif, au siège et, en partenariat avec le Directeur Technique, sur le terrain. Gestionnaire, vous asseyez la rentabilité de la structure. Vous la développez en terme d'adhérents. Vous assurez et développez les relations avec les partenaires techniques et institutionnels en France comme à l'international. Vous possédez une aptitude au management, au travail en équipe et en réseau. Dynamique et à l'écoute de la profession, vous avez un esprit analytique et de synthèse vous permettant d'être force de proposition. Anglais courant souhaité. Permis B. Entrée en poste dès que possible. CDI temps complet. Salaire suivant expériences et compétences.

AL010040 - SAONE ET LOIRE
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Etablissement d'approvisionnement viticole. Suivi technique et commercial de la clientèle de l'établissement. Prospection. Connaissances et expérience dans le milieu viticole et le milieu agricole demandées. Diplôme dans ces mêmes domaines souhaité. CDI. Mise à disposition par l'Etablissement d'un ordinateur portable, d'un téléphone portable et d'un véhicule de fonction. Secteur Mâconnais Beaujolais.

AL010031 - HAUTE-SAÔNE
CONSEILLER TECHNIQUE D'ELEVAGE H/F
OPA. Assurer avec les agents de pesées la mise en oeuvre du contrôle laitier dans les élevages, apporter des conseils techniques et économiques auprès des éleveurs. Licence Professionnelle «Conseiller en Elevage Laitier» souhaitée ou Certificat de Spécialisation équivalent. BTS productions animales ou équivalent. CDD 1 an. Possibilité de CDI dans la structure. Rémunération selon Convention Collective Nationale. Voiture de service fournie.

AL010012 - MOSELLE
JOURNALISTE POLE CHIEN H/F
Acteur important de la presse professionnelle, nous couvrons notamment les filières canines et la santé animale. Vous veillez au respect de la ligne éditoriale et êtes responsable du contenu et de la cohérence des articles. Vous assurez le lien avec la direction et les autres services, veillez au respect des budgets et des délais, et participez à l'élaboration des stratégies marketing et publicitaire. Vous prenez en main l'ensemble des supports et les actions plus spécifiques (rencontrer des experts, des acteurs de la filière). Vous êtes journaliste et connaisseur de la filière, vous partagez votre passion des chiens de race. Vous avez de solides qualités rédactionnelles, une aisance relationnelle, de la rigueur et de l'organisation. Dynamique, autonome, doué d'un réel sens du contact, personnalité de conviction, vous savez convaincre et rassembler autour d'un projet. Vous mettez en avant une expérience d'au moins 5 ans de la filière canine ainsi qu'une expérience significative de rédaction dans la presse. CDI.

AL010007 - ALSACE - NORD FRANCHE COMTE
COMMERCIAL TERRAIN H/F
Société spécialisée dans domaine du recyclage et de la valorisation des déchets organiques, fortement orientée développement durable, recrute dans le cadre de son activité «Vente de produits gamme Terre et Jardins». Sera chargé de commercialiser la gamme de produits et services (compost, produits de paillage, traitement de déchets verts...) auprès d'un portefeuille clients important (paysagistes, services techniques des communes, particuliers, distributeurs, viticulteurs, maraîchers, ...), sur le secteur 68/67/90 et 25. BAC/BAC+2 filière Horticulture/ Espaces verts ou agricole, avec 1ère expérience terrain en matière de commercialisation de produits/services auprès de professionnels. Motivé, volontaire, capable de prendre en charge la gestion et le développement d'un portefeuille. Pratique de l'allemand appréciée. Permis B impératif. Poste à pourvoir immédiatement. Eléments de rémunération : fixe + primes (mensuelles et annuelles). Formation et accompagnement terrain assuré.

AL009978 - BAS RHIN
OUVRIER PAYSAGISTE H/F
Entreprise spécialisée en aménagements paysagers. (3 à 5 salariés). Création, dallage, pavage, montage de murs et entretien des espaces verts auprès des particuliers. CAP/ BEP Travaux Paysagers exigé. Permis B et Permis remorque exigés. Débutant accepté. CDD 3 mois. Rémunération selon profil.

AL009989 - COTE D'OR
SALARIE AGRICOLE SPECIALISE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE H/F
Exploitation légumes de plein champ et maraîchage en AB. Opérations liées à l'activité de maraîchage. Travaux en serre. Commercialisation des produits, conduites des cultures de plein champ, interventions mécanisées ponctuelles. Bac. Motivé. Compétences en maraîchage, voulant développer un projet en AB. Permis B. Contrat de professionnalisation 1 an en alternance avec formation CS Conduite de Productions Biologiques.

AL008561 - LORRAINE
CHARGE DE MISSION FILIERES QUALITE H/F
OPA dont la mission est la contribution au développement des exploitations et des filières agricoles. Dans le cadre du développement du Service Economie, secondera le responsable des organismes de gestion (3 AOC, 2 IGP) pour l'adaptation des cahiers des charges, l'organisation des plans de contrôle, la promotion des filières concernées, une étude de développement stratégique de filière. Ing. AGRI/AGRO ou BTS expérimenté. CDD 6 mois.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CHAQUE VENDREDI DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES...

ABONNEMENT DÉCOUVERTE

6 MOIS - 30€*

Offre réservée aux non-abonnés

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011

► Mes coordonnées

Mlle ❍ Mme ❍ M. Nom Prénom

Raison sociale:

Adresse:

.....

Lieu-dit: CP / Ville:

Tel: Fax: Mobile:

Email: @

Signature

► A retourner

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre réglement à:

TERRES DE BOURGOGNE
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout BP
77 409 - 21 074 DIJON cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - fax 03 80 70 08 02 -
abonnement@terres-de-bourgogne.net

❍ Je règle 30 € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

❍ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 31/12/2011 en France métropolitaine. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles. Vous pouvez être amené à recevoir des offres et propositions de nos partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse à Terres de Bourgogne - Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout - BP 77409 - 21 074 DIJON cedex

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne

❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : EARL DU PRELOT
Siège : 12 rue du Chenerot, 21910 Corcelles les Cîteaux
Forme : Société civile
Capital : 198 000 €
Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles
Durée : 99 ans
Apports en nature : des biens mobiliers et du numéraire pour un montant net de 198 000 €
Gérant : M. Bergeret Didier, demeurant 12 rue du Chenerot, 21910 Corcelles les Cîteaux
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d?agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, La gérance *AL21437683*

Par acte SSP du 23 septembre 2011, il a été constitué une EURL au capital de 2 500 euro en numéraires dont la dénomination sociale est : PLANETE SERVICES MJ, le siège social est à 21 800 Quétigny, 14 rue du Golf. L'objet social est : organisation et gestion de rendez-vous, dégroupage, gestion et répartition administrative des stocks, la durée de la société est de 50 ans à compter du 23 septembre 2011, le premier exercice social sera clôturé le 31 décembre 2012, le gérant est Monsieur Jock Mathieu demeurant à 92110 Clichy la Garenne, 34 rue Médéric.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Le gérant *AL21437727*

Avis est donné de la constitution d'une société selon les caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : LA DEROBADE
Siège social : 113 Avenue Roland Carraz, 21300 Chenôve
Objet : club libertin, night club, petite restauration, sauna, bien-être
Durée : 99 années
Capital social : 50.000 €
Gérance : Madame Katia Duchez, demeurant 18 Rue de la Paule à Brevans (39)
Immatriculation : registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis. *AL21437731*

Suivant acte sous seing privé en date du 18 octobre 2011 a été constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Dijon, la société dénommée «XL IMMO» société à responsabilité limitée, au capital de 1.000 euros, ayant pour objet : activité de marchand de biens, achat et revente de tous biens immobiliers, mobiliers, corporels et incorporels, rénovation, aménagement, construction de tous immeubles, promotion immobilière.Siège : Dijon, 55 rue Sambin. M Ludovic Aubert, demeurant à Dijon, 4 rue Claude Houlin, et M. Xavier Chaullet, demeurant à Fontaine les Dijon, 7 bis rue de Dijon, ont été nommés gérants. Toute cession d'actions est soumise à l'agrément de la collectivité des actionnaires.
Pour avis,
La gérance *AL21437734*

DISSOLUTION LIQUIDATION

LE FOURNIL DE LA LIBERTÉ

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 16 000 euros
Siège social
7 rue de la Liberté
21000 Dijon
RCS Dijon 442 157 202

Aux termes des décisions en date du 24 octobre 2011 la société FROMENTERIE (société par actions simplifiée au capital de 1 342 920 euros, dont le siège social est sis 136 rue Jean Aubert à Grezan ZI de Grezan 30000 Nimes, immatriculée au RCS de Nimes sous le numéro 330 022 914), a, en sa qualité d'associée unique de la société LE FOURNIL DE LA LIBERTE, décidé la dissolution anticipée de ladite société par la transmission universelle du patrimoine de la société Le FOURNIL DE LA LIBERTE à la société FROMENTERIE. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LE FOURNIL DE LA LIBERTE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Dijon.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis *AL21437732*

NON DISSOLUTION

SARL SHAPS ROUCHER-SARRAZIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 7 rue des forges
21190 Meursault
481 651 305 RCS Dijon

Aux termes du procès verbal du 7 octobre 2011, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis, *AL21437712*

TRANSFERT DE SIÈGE

PRE LAMY

SARL au capital de 40000 €
Siège social : Le Brouillard, 21390 Vic sous Thil
484979935 RCS Dijon

L'AGE du 01/10/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au Golf de La Chassagne, 21410 Malain, à compter du 01/10/2011 Et d'augmenter le capital social pour le passer de 40 000 € à 60 000 €
Mention au RCS de Dijon *AL21437740*

SOCIÉTÉ CL PISCINES

Société à responsabilité limitée,
au capital de 1 000 €
RCS : Dijon 522 492 255

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 octobre 2011, les associés ont décidé de transférer le siège social du 7 rue de l?Arbre Pin 21300 Chenôve au 650 route de Gray 21850 Saint Apollinaire et pris acte de la démission de Monsieur Franck Ferrari de ses fonctions de cogérant à partir du 14 septembre 2011, M. Christophe Lenoir reste seul gérant de la société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis et mention,
La gérance. *AL21437748*

NOMINATION

FRANCE FRAIS

Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 27.308.000 Euros
Siège social : Route de Combertault
21 200 Sainte Marie la Blanche
RCS : Dijon 434 493 672

L'associé unique, en date du 1er Septembre 2010, a décidé :
- la nomination du Commissaire aux Comptes suppléant, la Société CVC AUDIT ET EXPERTISE, au capital de 3.700 € dont le siège social est 5 Rue de la Rivière Neuve - 28 190 Landelles et immatriculée au RCS de Chartres sous le numéro B 520 076 548, en remplacement de M. Sivy Alain, démissionnaire.
Cette société est nommée à compter du 1er Septembre 2010, et pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur SIVY, c'est-à-dire jusqu?à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2014.
Pour avis *AL21437728*

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BEVY: Parcelles en nature de vigne et terre à vigne, AOC Bourgogne Hautes Côtes de Nuits
2 ha 17 a 39 ca - Ez champs jacques: C-938[645] - Ez longues royes: C-901[305]-903[311]-905[312]-907[313] - Les champs girard: C-211-931[207]-932[208]-935[209]-936[210] - Les epares du devant: C-281-284-285-781[280]-782[286]-893[291]-895[288]-897[297]-899[299]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/11/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL21437744*

FABRICATION DE LIANTS ET D'EMULSION POUR UTILISATION ROUTIERE

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 450.000 euros
Siège social : La Grande Tuilerie
21 130 Champdôtre
420 072 795 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 20 juin 2011, la société CORGECO ? 6, rue de Nolay - BP 98 - 71 203 Le Creusot cedex, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de S.E.C.A.L SA - 10, avenue Molière - 67 200 Strasbourg et les associés ont pris acte que les fonctions de représentant permanent de la personne morale administratrice BATIMENT TRAVAUX PUBLICS - GRE, sont, à compter de la décision de l'associée unique de la société BATIMENT TRAVAUX PUBLICS - GRE en date du 29 septembre 2010, exercées par Monsieur Christian Ober demeurant 35, route de Niederbronn, 67 110 Oberbronn, en remplacement de Monsieur Bernard Ober, démissionnaire. Mention au RCS de Dijon. *AL21437736*

TONNELLERIE BILLON

Société Anonyme au capital de 307 328 euros
Siège social : rue Lucien Perriaux 21200 Beaune
332 413 574 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 21/10/2011, l'AGO a nommé la société PRAUGEC AUDIT SARL, domiciliée 74, boulevard de l'Europe 69310 Pierre Bénite, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Mr. Béchir Chebbah, en raison de la démission de ce dernier.
Pour avis
Le Conseil d'Administration *AL21437739*

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY VERMEE PRON GUINET VERGES

SELAS au capital de 163 400 €
Siège social: 37, rue St Martin
58000 Nevers
328 162 284 RCS Nevers

Il résulte d'un acte d'apport SSP du 30 août 2011 et du procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 10 octobre 2011 les modifications ci-après à publier :
Anciennes mentions :
Dénomination :LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY VERMEE PRON GUINET
Capital :147 000 €
Président :M. Michel Guinet dt 91, rue Emile Combes 58200 Cosne Cours sur Loire.
Directeurs généraux :M. Marc Levy dt le Château 58000 Sermoise sur Loire, M. François Vermée dt 45, rue de Faulquières 58300 Decize, Mme Bénédicte Pron dt chemin du Pré de Chappes St Thibault 18300 St Satur.
Nouvelles mention :
Dénomination : LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY VERMEE PRON GUINET VERGES
Capital :163 400 €
Président :M. Michel Guinet dt 12, rue du Pré du Roc 18150 Cuffy.
Directeurs généraux : M. Marc Levy dt Le Château 58000 Sermoise sur Loire, M. François Vermée dt 45, rue de Faulquières 58300 Decize, Mme Bénédicte Pron dt chemin du Pré de Chappes St Thibault 18300 St Satur, M. Philippe Verges dt 35, quai Cosnier 45250 Briare.
Pour avis, le président *AL58437985*

CLINIQUE CHIRURGICALE DU MORVAN

Société anonyme
au capital de 53 358 euros
Siège social
49 boulevard Jérôme Trésaguet
58000 Nevers
315 564 443 RCS Nevers

Suivant assemblée générale ordinaire en date du 6 octobre 2011, il a été pris acte de la démission de la Société d'Exploitation de la Polyclinique des Murlins de ses fonctions d'administrateur à compter du 20 septembre 2011 et a été nommée en ses lieu et place Mme Lydie Marsais demeurant 35, rue de Clignancourt 75018 Paris. L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis *AL58437990*

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 19/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
IMPRIMERIE DE LA GARE (SARL)
17 av. du général de Gaulle, 58000 Nevers
RCS : 423 008 564
Le Greffier *AL58437995*

Par jugement en date du 19/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LE BOURGOGNE (SARL)
36, rue du général Auger, 58400 La Charité sur Loire
RCS : 501 075 915
Le Greffier *AL58437997*

Par jugement en date du 19/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
JPV (SARL)
7, impasse des Broueres, 58000 Challuy
RCS : 423 728 070
Le greffier *AL58437998*

Par jugement en date du 19/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL DFK (SARL)
22, rue du treizième de ligne, 58000 Nevers
RCS : 485 368 534
Le Greffier *AL58437996*

Par jugement en date du 19/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
RAVISY Michelle Marie-Thérèse
1, place de l'Europe, 58000 Nevers
RCS : 503 576 555
Le Greffier *AL58437999*

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:Valent
Capital: 1000 euros
Siège:Les bouillons 58310 Arquian
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Valent Mathieu les bouillons 58310 Arquian
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58437987

OFFICE NOTARIAL DE CLAMECY (58500)

Par acte de Me ARCANGELI ZERR, Notaire à Clamecy, le 19/10/2011, enregistré à Nevers le 20/10/2011, bord 2011/1351, case 1 a été constituée une société anonyme à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL ROLLAND TP
Siège : Surgy (58500) La Forêt, 7 rue du Flottage
Durée : 99 ans
Objet : tous travaux publics, démolition, assainissement, pose de piscine
Capital social : 7500 € constitué d'apports en numéraire
Gérants: Mr Patrick Rolland, entrepreneur de travaux publics, et Mme Sandrine Jeannin demeurant à Surgy (58500) lieudit «La Forêt», 7 rue du Flottage
Parts sociales : clause restrictive de cession de parts sociales à des tiers étrangers à la société
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers
Pour avis et mention
Me ARCANGELI ZERR *AL58437993*

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Par acte SSP en date du 17 octobre 2011, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale : Société en nom collectif
Dénomination sociale : LE JEAN BART
Siège social : 11 Place de la Résistance, 58000 Nevers
Objet social : bar, brasserie, presse, librairie, papeterie, carterie, articles de fumeur, confiserie, bimbeloterie, tous cadeaux, jeux de hasard, vente de tabac en vertu d'un contrat de gérance de débit de tabac
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Associés en nom et cogérants :
Madame Corinne Béquignat veuve Briet, demeurant 10 Place Saint Sébastien, 58000 Nevers
Monsieur David Bouthrin, demeurant 14 Rue du Petit Mouesse, 58000 Nevers
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis, la Gérance *AL58437994*

En raison de la Toussaint, les annonces doivent nous parvenir avant le vendredi 28 octobre à 17h00 pour parution le vendredi 4 novembre
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne. net

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL EN LIQUIDATION CHAMPSCIEL, MME POLO LAN

Ancienne Ecole
Le Bourg
58410 Menestreau
SIRET : 50070937300012

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2011, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Mme POLO Lan demeurant 11, rue de la Croix à Entrains sur Nohain 58410 de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion au liquidateur, voté la répartition du produit net de la liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de Nevers. *AL58437589*

MODIFICATION DE CAPITAL

JARDINS ET PAYSAGES DIEUDONNE

SARL au capital de 70000 Euros
Château de la marche,
58400 La Marche
420040156 R.C.S. Nevers

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 octobre 2011 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 70 000 Euros à 100 000 Euros
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Nouvelles mentions :
Le capital social s'élève désormais à 100 000 Euros
La nature de l'augmentation de capital consistant en : incorporation en numéraire de compte courant d'associé de M. Yves Wallaert
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers
AL58437992

TRANSFERT DE SIÈGE

CD COACH

SARL au capital de 5000 €
Siège social :La Cave
58270 Beaumont Sardolles
515254233 RCS Nevers

En date du 01/09/2011 l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au 4bis rue de l'Epars, Le Hallier, 78113 Bourdonné, à compter du 01/09/2011
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Versailles *AL58437984*

MATRICK

SCI au capital de 100000 €
Siège social :
20 r de Charleville, 58000 Nevers
487955297 RCS Nevers

L'AGO du 24/07/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au Villars, 58240 Fleury sur Loire, à compter du 01/01/2010.
Mention au RCS de Nevers
AL58437986

NOMINATION

CASSIER COMBUSTIBLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 33 bis, avenue Louis Coudant
58340 Cercy la Tour
510 082 068 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 27 septembre 2011, l'associé unique a nommé pour une durée de six exercices, la SARL ETC AUDIT ayant siège à 89000 Saint Georges sur Baulche, place de l'Europe, en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la société, et la SA Expertise et Technique Comptable-ETC ayant son siège à 89000 Saint Georges sur Baulche, place de l'Europe, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.
Pour avis *AL58437905*

DÉLIBÉRATION

Lexan Avocats
Société d'avocats
ZIRST II - 55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot Saint Martin

SARL DES CINEMAS LE MAZARIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 16.000 euros
Siège social : 3 bis rue de la Passière,
58000 Nevers
331 268 987 RCS Nevers

Délibérations de l'assemblée générale mixte en date du 6 septembre 2011
Nomination en qualité de co-gérant de Mme Evelyne Davoine, dt 29 rue Jules Brunard, 69007 Lyon, avec effet à compter du 15 juillet 2011.
Anciennes mentions :
Gérant :
Patrice Davoine
Nouvelles mentions :
Co-gérants :
Patrice Davoine
Evelyne Davoine
Pour avis,
La Gérance *AL58437904*

DÉMISSION

SCI «ROSE»

Société civile au capital de 2 200 €
Siège social
Le Petit Moulin
58160 Imphy
479 408 742 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 juillet 2011, les associés ont pris acte de la démission de Mr Bertrand Vanhaist-Chaigneau de ses fonctions de co-gérant à compter rétroactivement du 20 juin 2011.
AL58437989

CESSION

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

COIFFURE DEDIANNE

SARL au capital de 7 622,45 €
2, rue Amédée Dunois
58500 Clamecy
R.C.S. Nevers 382 296 317

Délibération en date du 20/09/2011 : Prise d'acte de la démission de Mme Raymonde Dedianne et nomination de M. Ludovic Wcislak, dt 4 Chemin du stade 89560 Druyes les Belles Fontaines et Mme Brigitte Collin, dt 3 rue Jacques Arnoux 58500 Pousseaux, en qualité de nouveaux cogérants sous condition de la réalisation d'une cession massive de droits sociaux intervenue le 10/10/2011, et ce, à compter du 01/10/2011 pour une durée illimitée.
Suivant acte sous seing privé en date à Clamecy du 10 octobre 2011, enregistré à la Recette des Impôts de Nevers, le 14.10.2011, Bordereau 2011/ 1 318, case n° 1, ext. 3035 Mme Raymonde Dedianne, les membres de l'indivision Serge Dedianne et M. Alain Dedianne, demeurant 2 rue Amédée Dunois 58500 Clamecy,
ONT CEDE
à la Société Coiffure Dedianne, SARL au capital de 7 622,45 € dont le siège social est à Clamecy (58500), 2 rue Amédée Dunois, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 382 296 317, représentée par M. Ludovic Wcislak et Mme Brigitte Collin, un fonds de commerce de coiffure sis et exploité à Clamecy (58500), 2 rue Amédée Dunois, moyennant le prix de 30 000 euros.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er octobre 2011.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC, pour la validité et, pour toutes correspondances, au siège du fonds cédé.
Aux termes du même acte, du fait de cette vente, il a été constaté la résiliation du contrat de location gérance existant entre Mme Raymonde Dedianne, les membres de l'indivision Serge Dedianne et M. Alain Dedianne ci-dessus désignés conclu le 8 avril 1991 avec effet au 30/09/2011.
La gérance
AL58437991

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SAS BORVO TRAITEUR

au capital de 40 000 €
Route de Beaumont,Chemilly sur Yonne
89250 Seignelay
337 894 794 RCS Auxerre

Le 28 Février 2011, l'assemblée générale a pris acte que les mandats de Monsieur Alain Pater, Commissaire aux Comptes Titulaire et de Monsieur Alain Coiffard, Commissaire aux Comptes Suppléant, sont arrivés à expiration et a décidé de ne pas les renouveler dans la mesure où la société se trouve en dessous des seuils réglementaires rendant la présence obligatoire de Commissaires aux Comptes au sein de la société.
Pour avis. *AL89437967*

DENIDIS

S.A.S au capital de 250.000 €
Saint Denis les Sens (89100)
Lieudit Pré Aubert
RCS Sens 331 260 927

Aux termes de l'assemblée du 20/10/2011, il a été décidé d'étendre l'objet social à la vente de produits alimentaires et non alimentaires sur commande, exploitation d'un drive. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. *AL89437985*

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOCIETE FRANCAISE D'INVESTIGATION

S.A.R.L. SFI
Société à responsabilité limitée
au capital de 40.000 €
Siège social : 105 Rue des Mignottes
89000 Auxerre
Siret : 507 765 683 00010
Code APE : 8030Z

Rachat de parts et Augmentation concomitante du capital social
L'AGE du 30/09/2011 a constaté en l'absence d'opposition, l'annulation de 10 parts sociales sans réduction du capital social du fait d'une incorporation concomitante de réserves
égale au montant du capital remboursé. Le capital social composé de 90 parts, demeure à 40.000 euros.
Pour avis, la gérance. *AL89437975*

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

M. André Guillaume Barthélémy Clément Belin et Mme Laurence Marie Jacqueline Royer de Véricourt, son épouse demeurant à Sougères en Puisaye (89520), 7 rue des Simoneaux-Fougilet, marié initialement sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Paris (75007), le 15 juin 1972, ont aménagé leur régime matrimonial en y adjoignant une clause de préciput en faveur du conjoint survivant portant sur tout contrat d'assurance-vie, ainsi qu'une clause d'exclusion du droit à récompense, suivant acte reçu par Me Hugues de Braquilanges, notaire à Paris, le 21 octobre 2011.
Election de domicile pour opposition reçues dans les trois mois suivants la présente insertion chez Maître de Braquilanges, 10 rue de Castiglione, 75001 Paris *AL89437988*

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Gérard Leguy, Notaire à Avallon (Yonne), 4 Rue de Lyon, soussigné, le huit octobre deux mille onze, enregistré au Service des Impôts des Entreprises d?Auxerre, le 13 octobre 2011, Bordereau 2011/1063, case 1, extrait 3126, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : CATHALFEN.
Forme :société civile.
Capital social : deux mille euros(2.000,00 €).
Siège social : Saint Père
(89450), 18 Rue du Moulin des Marguerites.
Objet social: La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports :
Mademoiselle Catherine Fender, demeurant à Sèvres (Hauts-de-Seine), 25 avenue de l'Europe, a fait apport à la société de la somme de mille vingt euros (1.020,00 €)
Monsieur Alexandre Fender, demeurant à Sèvres (Hauts-de-Seine), 25 Avenue de l'Europe, a fait apport à la société de la somme de neuf cent quatre vingts euros (980,00 €)
Gérance :
Mademoiselle Catherine Fender, demeurant à Sèvres (Hauts-de-Seine), 25 avenue de l'Europe
Monsieur Alexandre Fender, demeurant à Sèvres (Hauts-de-Seine), 25 Avenue de l'Europe.
Immatriculation :
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre (Yonne).
Cession de parts sociales - agrément :
Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé. Toutes les autres cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.
Pour Avis, Maître Gérard Leguy.
AL89437969

Etude de Maîtres Jean-François Meiller, Jean-Baptiste Dupy et Frédéric Vleugels, Notaires associés à Autun (Saône-et-Loire), 19 rue de Lattre de Tassigny.

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste Dupy, Notaire à Autun(71400), le 30 septembre 2011, enregistré à Chalon sur Saône Est, le 04 octobre 2011, Bordereau 2011/1480, Case n° 1 Extrait 3245, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : Gestion de la forêt, commercialisation des bois pour le compte des propriétaires, estimation de biens forestiers, arboristerie ornementale et urbaine, travaux sylvicoles, valorisation et commercialisation de produits forestiers.
Dénomination : FORESTIERS CONSEILS
Siège social : Avallon (89200), 28 rue des Chaumes
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : soixante huit mille cinq cents euros (68.500,00 eur)
Apports en numéraire : trois mille cinq cents euros (3.500,00 eur) intégralement libérés.
Apports en nature : les éléments corporels et incorporels de l'entreprise de travaux forestiers, gestion et exploitation de la forêt «Michel DARENNE», identifiée sous le numéro SIRET 448 404 517 00014 évalués soixante cinq mille euros (65.000,00 eur).
Cessions de parts : toute cession est soumise à agrément.
L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Le gérant de la société est Monsieur Michel DARENNE demeurant à Avallon(89200), 28 rue des Chaumes.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
Le Notaire. *AL89437970*

Il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:
BOURGOGNE ENTOILAGE SERVICES
Capital : 2 400 euros
Siège: 21 c rue de l'église 89116 La Celle st Cyr
Objet: Séminaires, formation, études et conseils en aéronautique, facteurs humains et sécurité; vente et vérification d'équipement
Durée: 99 ans
Président: M. Vogels Frank 21 c rue de l'église 89116 La Celle st Cyr
Admission aux assemblées et droit de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables.
Immatriculation au RCS de Sens
AL89437971

Des statuts établis suivant acte S.S.P. en date à Sens du 7 octobre 2011 enregistrés à SIE SENS Pôle Enregistrement le 17 octobre 2011 bordereau n° 2011/784 case n° 6
Il a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Forme :La société est de forme civile;
Objet : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la construction, la gestion, la transformation, la location de tous immeubles, biens et droits immobiliers.
Dénomination : «SCI WIFA»
Capital : le capital de la société est fixé à la somme de cent quarante mille euros (140 000 € divisé en mille (1 000) parts de cent quarante euros (140 €) chacune, souscrites en numéraire et intégralement libérées.
Siège social : Sens 89100, 42 rue Emile Zola
Durée : sa durée est de cinquante années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérance : Monsieur Franck Haie, demeurant à Sens 89100, 42 rue Emile Zola.
Agrément des cessionnaires étrangers à la société, donné par les associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation :la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens. *AL89437974*

Acte SSP 30/09/2011
Dénomination : BC&K
Forme : Société civile
Siège social :6 rue du Champ Gaillard,89560 Ouanne
Durée : 99 ans
Capital : 3.500 € (apport numéraire)
Objet : la propreté, l'administration, la gestion de tous biens, droits et valeur mobilières, de toutes participations dans diverses sociétés ainsi que l'animation de ses filiales
Gérance : Cédric Billault, 6 rue du Champ Gaillard 89560 Ouanne
Cession de parts : parts librement cessibles entre associés, agrément pour les tiers délivré par AGE
RCS Auxerre *AL89437736*

Par acte sous seing privé en date du 1er octobre 2011 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL TOUTES EN BEAUTE
Forme : société à responsabilité limitée
Siège social : 12 rue du Terrier, 89100 Maillot
Objet : en salon et hors salon, les prestations de soins esthétiques, pose d'ongles et bronzage, l'achat-vente de produits et accessoires cosmétiques, de bijoux fantaisie et accessoire de mode.
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Gérance : Madame Valérie Baresse, épouse Faure demeurant 30 rue de l'église, 89100 Maillot
Cession de parts : les parts sociales sont librement cessibles entre associé, entre ascendants et descendants des associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes que celles ci-dessus citées, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
Immatriculation : au RCS de Sens
Pour avis, *AL89437986*

Etude de Maître Luc Thomas, notaire à Chaville (Hauts de Seine), 855 avenue Roger Salengro

Suivant acte reçu par Maître Luc Thomas, notaire titulaire d'un office notarial à Chaville, 855 avenue Roger Salengro, le 7 octobre 2011, a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Objet :la conception, l'aménagement et l'entretien d'espaces verts auprès de particuliers et de collectivités. Ces prestations peuvent inclurent des terrassements généraux, de la maçonnerie paysagère, du bucheronnage.
Dénomination : JARDINS DE SEMIRAMIS
Siège social : Sainpuits (89520) Verrière
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S
Capital social : : fixé à la somme de Cinq Mille euros (5 000,00 eur), divisé en 50 parts de Cent euros (100,00 eur) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 50 attribuées à l'associé unique.
Cessions de parts : les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leur descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
L'exercice social commence le Premier Juillet et se termine le trente Juin de chaque année.
Le gérant de la société est : Monsieur Thierry Bejot, demeurant à Saintpuits (89520), Verrière.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis,
Le notaire *AL89437989*

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI ZAGO

Société civile immobilière au capital
de 1 000 euros
Siège social : Route de Chéroy
89150 Saint Valérien
484 809 249 RCS Sens

L'AGE du 06/10/2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable, a nommé comme liquidateurs M. Gilles Zago et Mme Monique Zago, demeurant ensemble 2 Chemin de la Chardonnerie - 89150 Saint Valérien, a fixé le siège de la liquidation au 2 Chemin de la Chardonnerie - 89150 Saint Valérien. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de Sens en annexe au RCS. *AL89437973*

LEADER

SARL au capital de 7622, 45 €
Siège social:13 Rue du général de Gaulle,
89100 Sens 350312666 RCS Sens

L'AGE du 31/08/2011 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/08/2011, nommé en qualité de liquidateur Mlle Duhamel Catherine, demeurant 7ter, Rue de la Grande Jolivotte, 89100 Sens, et fixé le siège de liquidation au 8, Rue du Général de Gaulle 89100 Sens
Modification au RCS de Sens *AL89437978*

LEADER

SARL au capital de 7622, 45 €
Siège social: 13 rue du Général de Gaulle,
89100 Sens
350312666 RCS Sens

L'AGO du 16/10/2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 16/10/2011
Radiation au RCS de Sens *AL89437980*

NICOLAS PLOMBERIE CHAUFFAGE

SARL au capital de 1.500 €uros
Siège Social : 10 rue de l'Eglise
89710, Champvallon
R.C.S. SENS B 528 653 546

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du trente septembre 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à effet du trente septembre 2011 et sa mise en liquidation amiable.
A été nommé comme liquidateur Monsieur Nicolas Le Noret, demeurant à Champvallon (89710), 10 rue de l'Eglise, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé à Champvallon(89710), 10 rue de l'Eglise. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur *AL89437982*

MODIFICATION DE CAPITAL

ETS BAUDOIN-THILLIEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 135 000 €
porté à 146 700 €
Siège social
Rue du Colonel Rozanoff
ZA des Pieds de Rats
89000 Auxerre
328 814 322 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 26.9.2011 a décidé et réalisé une augmentation de capital social de 11 700 € par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Article - Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cent trente cinq mille euros (135 000 €)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent quarante six mille sept cent euros (146 700 €)
Pour avis, la gérance *AL89437981*

TRANSFERT DE SIÈGE

RCAM

SARL au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 Grande Rue
89260 La Chapelle sur Oreuse
483 716 056 RCS Sens

Suivant un PV d'AG mixte du 30 septembre 2011, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 01/10/2011, au 2 Chemin de la Grande Cour, 91680 Courson Monteloup.
Dépôt légal au RCS d'Evry désormais compétent. *AL89437977*

W - S MODE

SARL au capital de 10000 €
Siège social :
36 Grande Rue, 89100 Sens
534080510 RCS Sens

L'AGE du 18/10/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 2 Avenue de Paris, 19100 Brive-la-Gaillarde, à compter du 18/10/2011
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Brive-la-Gaillarde *AL89437984*

Transmetez vos annonces légales par mail à
legales@terres-de-bourgogne.net

NOMINATION

CONGY MARC

Société Anonyme
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 67 avenue Jean Mermoz
89000 AUXERRE
425 520 145 RCS Auxerre

Suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 1er juillet 2011, Monsieur Fabrice Macheret demeurant à Cuy (89140) 16 rue Georges Sand, a été nommé en qualité de Directeur Général à compter de ce jour et pour une durée équivalente à celle du mandat du Président, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Picard, démissionnaire.
Pour avis
Le Conseil d'Administration *AL89437976*

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date du 6 octobre 2011 à Joigny, enregistré à la recette des impôts de Nevers le 10/10/11 bordereau n° 2011/1 296, case n° 17, mademoiselle Karine Etien, demeurant rue Landon, 58500 Surgy, a cédé à la Sarl Ets LOISEAU DISTRIBUTION, dont le siège est situé Zone des Vauguilettes, 89100 Sens, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 412 508 731, un fonds de commerce de distribution automatique de boissons chaudes et froides, exploité rue Landon, 58500 Surgy, moyennant le prix de 50 000 € pour les éléments incorporels et corporels.
La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 1er octobre 2011 et le fonds sera à compter de cette date exploité au siège social de l'acquéreur. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité et, pour toutes correspondances au zone des Vauguilettes 89100 Sens
Pour avis et mention. *AL89437903*

Par acte SSP en date du 21/10/2011, enregistré au service des impôts des entreprises de Sens, le 24/10/2011, Bordereau no 2011/806, case no19 ; la société Le Saint Patrick , société en nom collectif au capital de 1525 €, ayant son siège à 89110 Poilly sur Tholon, 12 route de Poilly, inscrite au RCS de Sens sous le no 429438690 a cédé à la société L'éveillé, société en nom collectif, au capital de 10 000€ dont le siège social est situé 5 route d'Auxerre 89110 Poilly sur Tholon, inscrite au RCS de Sens sous le no 535158133, un fonds de commerce de café, bar, brasserie, dépôt de presse, comprenant la clientèle, le nom commercial «le Saint Patrick», le droit au bail et le matériel d'exploitation, sis 12 route de Poilly à moyennant le prix de cession de 31000 euros.
La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/10/2011.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales chez maitre Gaelle Chimay, 28 avenue Vauban 89 000 Auxerre.
Pour avis. *AL89437991*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE BUSSY LE REPOS

Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Bussy-le-Repos du 29 septembre 2011, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 1 mois du 24 octobre au 25 novembre 2011 inclus ; Monsieur Guy Gaucher assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
- le dossier sera déposé à la Mairie de Bussy-le-Repos aux jours et heures habituels d?ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d?enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Bussy-le-Repos, lequel les annexera au registre.
Une permanence sera assurée par le commissaire Enquêteur à la Mairie de Bussy-le-Repos
Le 24 octobre de 9h30 à 12h30
Le 7 novembre de 14h30 à 17h30
Le 25 novembre de 14h30 à 17h30
afin de répondre aux demandes d'information du public. *AL89437694*

Annonces judiciaires et légales
Une question, un conseil, un devis… ?
Un seul numéro
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Internet

Des «agrinautes» de plus en plus présents sur les sites communautaires

Agrinautes

Le Web est en plein essor dans le monde agricole et notamment l'utilisation des réseaux sociaux. Quelques tendances…

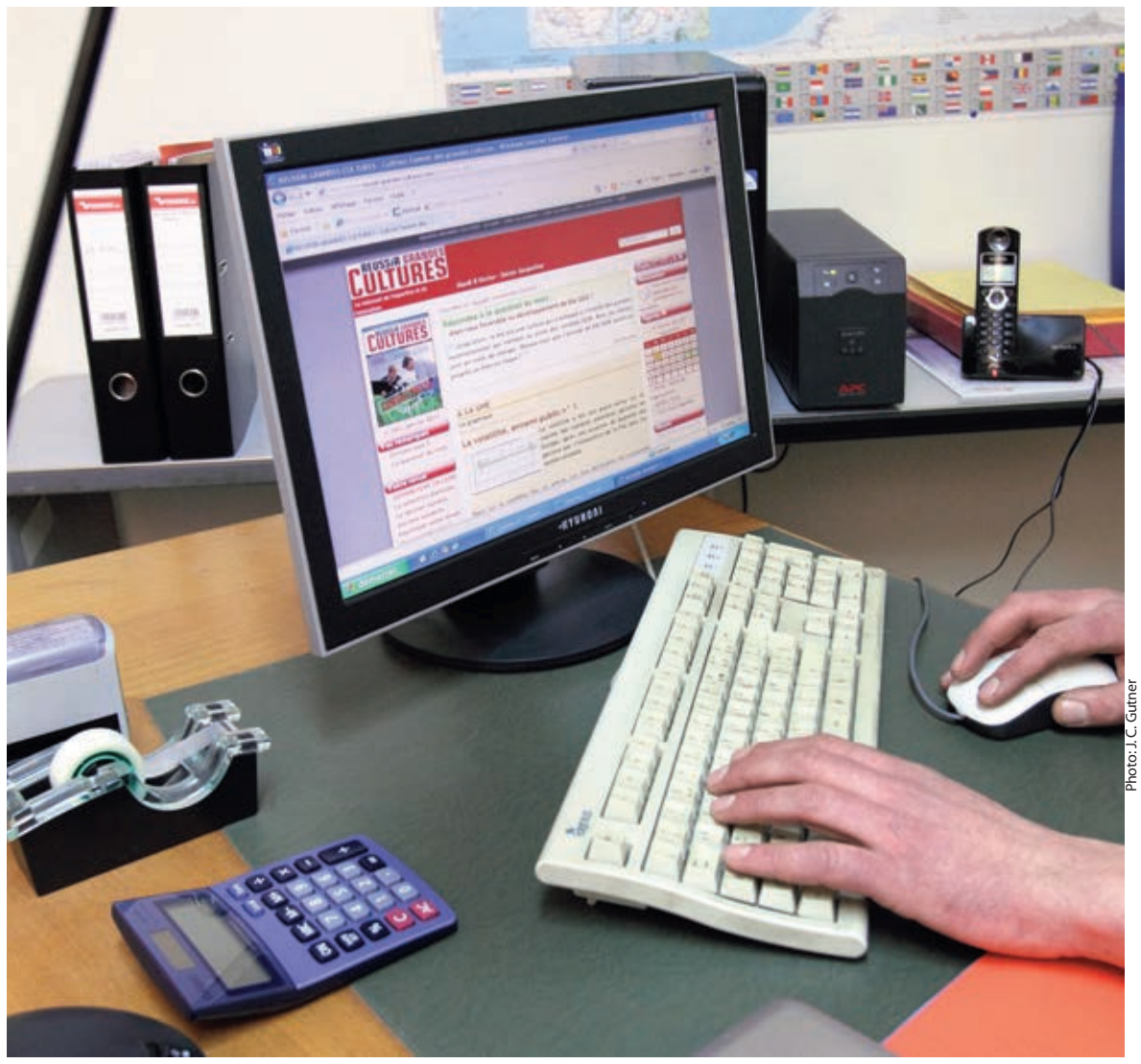


Photo: J. C. Gutner

Déjà un tiers des agrinautes est utilisateur d'un réseau social.

Les agrinautes(1) sont-ils prêts à utiliser les réseaux sociaux ?» était le thème du grand débat du SYRPA au Space cette année. Diverses questions ont été soulevées telles que pourquoi les agriculteurs sont-ils encore timides pour se servir des réseaux sociaux professionnels, les forums seraient-ils plus adaptés à l'échange entre professionnels, pourquoi les institutionnels et les firmes sont-ils encore frileux pour communiquer sur les réseaux sociaux… ? Autant d'interrogations auxquelles ont tenté de répondre les intervenants de ce débat. Pour les aider, les grandes lignes de l'enquête 2010 *«Agrinautes êtes-vous innovateurs ?»* (Voir encadré) ont été présentées par Christian Gentilleau de Ticagri. Cette étude permet de dresser une carte des usages et besoins des agriculteurs en 2010 ainsi que leur évolution par rapport à 2009.

De nouveaux usages et comportements

Selon les résultats de cette enquête, publiée cette année, le Web social (blogs, partage de vidéo, forums, réseaux sociaux…) est en plein essor dans le monde agricole. Ainsi, un tiers des agrinautes est déjà utilisateur d'un réseau social. Ce chiffre est en constante augmentation. Mais l'usage de Facebook et des sites communautaires reste en agriculture, l'affaire des jeunes générations. Chiffre à l'appui, 75 % des moins de trente ans se servent des réseaux sociaux. De plus, les agriculteurs présents sur ces réseaux y sont d'abord pour un usage privé et dans une moindre mesure, professionnel. Mais la frontière est mince. Avec l'apparition des nouvelles technologies, le travail a été apporté à la maison. Aujourd'hui, c'est l'inverse : elles apportent la maison au travail.
« Autre remarque : depuis un an, on constate un aspect nouveau dans les usages et les comportements des utilisateurs de la Toile : l'utilisation, notamment chez les jeunes, des forums et réseaux sociaux comme un outil de recherche, avant google », observe Christian Gentilleau. Les agrinautes emploient donc les sites communautaires pour échanger des idées, soumettre des projets… Le trafic sur ces forums agricoles a d'ailleurs doublé en un an. *«On peut s'attendre à un phénomène de contagion»*, continue Christian Gentilleau.
Face à ces nouveaux comportements, certains créent des blogs professionnels comme par exemple *«pardessuslahaie.net»* ouvert le 4 septembre dernier à l'initiative du réseau Trame.

A la recherche de nouvelles solutions

Les institutions professionnelles restent quant à elles très timorées, du fait de la non maîtrise de l'information qui circule sur les sites communautaires. Pour Roger Le Guen, sociologue et professeur à l'ESA d'Angers *«Internet représente pour les agriculteurs, un moyen supplémentaire pour rechercher de nouvelles solutions, face à une société qui les interpelle directement. Exposé à une pression énorme, il est normal que l'agriculteur sorte de son secteur et utilise les réseaux. Il peut alors se créer des ponts entre les différentes productions»*.
D'ailleurs, l'étude révèle que pour 66 % des agrinautes interrogés, les dernières technologies sont indispensables pour s'adapter aux nouvelles contraintes du métier. Les intervenants se sont en tout cas accordés sur le fait qu'il était nécessaire d'être présents sur les sites communautaires pour accompagner le changement qui est en marche.

CYRIELLE DELISLE

(1) c'est-à-dire les agriculteurs régulièrement utilisateurs d'Internet et plus globalement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Zoom sur…

Une enquête nationale

NTIC Agriconseil a réalisé, pour la quatrième année consécutive, avec IDDEM (Institut d'études et de sondages), une enquête en ligne auprès d'Agrinautes. Les répondants ont été contactés par e-mailing et/ou newsletters et par liste interne. Au total, plus de 3 000 personnes se sont connectées sur le site entre juillet et août 2010. Au final, 1 196 réponses ont été prises en compte. Les données ont été corrigées et pondérées selon l'enquête AGRESTE 2007 publiée en octobre 2008. Cette étude publique donne une carte du type des exploitations connectées : données structure (orientation, taille, productions…) et données exploitant (âge, formation…).

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL *et son supplément Direct Affaires*

Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois sur votre compte bancaire ou postal. Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.
Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.



Maison / déco

Et si on jouait aussi avec la couleur sur le tissu ?

Avec la mode de la «customisation», on pense à ajouter sa touche personnelle avec des rubans, des boutons, des perles et de multiples accessoires.

Pour renouveler une vieille nappe trouvée dans le grenier ou donner un second souffle à la jupe grège qu'on a porté tout l'été, rien de mieux qu'un peu de teinture pour tissu. Les fabricants en proposent maintenant des formules très pratiques à mettre en œuvre pour un budget très raisonnable. Ce qu'il faut savoir, avant de se lancer, c'est la nature du tissu (cela fonctionne très bien avec les textiles naturels) et la couleur que l'on veut obtenir. Car une teinture pour tissu, mis à part le noir profond, ne couvrira jamais complètement la teinte initiale du textile. Par exemple, pour changer une robe rouge, il faudra faire un choix : la teindre en bleu pour obtenir du violet ou la décolorer avant de la teindre dans une nuance plus douce. Autre chose à savoir : les tâches, notamment de javel, ne disparaîtront pas avec la teinture. Il faudra d'abord décolorer le tissu avant de le teindre ou passer les tâches au feutre de couleur pour les effacer.

Une nouvelle vie pour 5 à 10 euros

Il est donc intéressant d'aller voir sur le site des deux grands fabricants de teinture (Dylon et Idéal) français pour regarder les mélanges de couleur possible et les tissus qui peuvent être teint avant de se lancer. Ensuite, il en coûtera de 5 à 15 euros pour un vêtement ou une housse de couette, en fonction de son poids et du résultat escompté. En effet, la dose de teinture est prévue pour un certain grammage de tissu. Mieux vaut donc peser son tissu à sec avant de le mettre en teinte pour éviter les déceptions.

Les teintures chimiques sont faciles d'utilisation : les pigments, le fixateur et 500 gr de sel dans la machine à laver et c'est fait. On a même plus besoin de faire bouillir le tissu, le programme à 40° ou à 60° selon les marques suffit. Et le séchage en sèche-linge permet même d'intensifier la couleur.

Les teintures «natures»

Il existe aussi des solutions à base de plante pour teindre les tissus. La société couleurs de plantes, par exemple, propose des colorants naturels pour les fibres naturelles. A chaque fois, il faudra « mordancer » les tissus, c'est-à-dire les préparer avec un sel métallique, comme l'alun, pour que les couleurs soient bien fixées au tissu. On trouve de l'alun en pharmacie ou dans des magasins spécialisés en loisirs créatifs, notamment. Les sachets de préparation sont en vente sur Internet pour des prix variant de 8,50 euros à 15 euros (www.colorants-naturels.com). Les couleurs obtenues sont très douces, dans des palettes naturelles, allant du bistre au vert en passant par le rose, le jaune et l'indigo.

Les plantes du jardin

Pour celles et ceux qui veulent tout faire par eux-mêmes, la teinture sur tissu peut vite se transformer en atelier cueillette, bouilloire, essais, ratés et réussite. Il faut disposer de vieux récipients en fer, d'un réchaud et d'une table qui ne craignent rien et tester les plantes de son jardin. Les professionnels utilisent plusieurs espèces pour varier la palette. Parmi les plus connues, ont peut noter la racine de garance qui fournit un rouge profond, le genêt des teinturiers pour le jaune d'or, le pastel dont les feuilles donnent l'indigo… Reste à cultiver un lopin spécialisé pour cela. Mais on peut également recycler les ingrédients de la cuisine : le thé pour brunir les blancs, l'artichaut pour un vert sourd et les enveloppes de maïs rouge pour le violet. À chaque fois, après avoir lavé son tissu et l'avoir mordancer à l'alun, il faudra le plonger dans une casserole qui contient les pigments. Ceux-ci auront été extraits en faisant bouillir les plantes tinctoriales coupées en petits morceaux à partir d'eau froide. De quoi occuper les longues soirées d'hiver et avoir une nappe ou des rideaux à nuls autres pareils.

MYRIAM TRICOCI



Photo : Myriam Tricoci

Le gris est à la mode. Idéal propose de mélanger une dose de gris avec une dose de bleu marine pour obtenir un bel ardoise sur du coton.

Zoom

Pour les sous-vêtements aussi

Idéal lance une nouvelle gamme de teinture spéciale (noir, rouge et brun) pour les sous-vêtements. Le progrès ? Cela fonctionne pour tous les types de lingerie (dentelles, broderies…) et tous les textiles. Un atout quand la plupart des autres teintures ne fonctionnent que pour les tissus naturels. On peut utiliser la teinture à la main ou… au micro-ondes. Il faut, bien entendu, d'abord laver son linge. Qu'il soit humide avant la mise en teinte est un plus. Si l'on veut des couleurs intenses, il faut le teinter à la main. Pour un résultat plus rapide, on choisit de passer la lingerie au micro-ondes (si elle ne comporte pas de pièces métalliques…). Ce sera bouclé en un quart d'heure, mais il faudra remuer toutes les 5 minutes pour ne pas avoir d'effet tye-and-tye. Au lave-linge, les couleurs seront plus douces. Dans tous les cas, il faudra ensuite laver le linge teint séparément ou avec des couleurs similaires pendant trois ou quatre lavages.

coin cuisine

Cocotte de céleri-rave, pommes de terre et châtaignes aux lardons

Ingrédients pour 6 personnes :
- 300 grammes de céleri-rave,
- 300 grammes de pommes de terre,
- 300 grammes de châtaignes,
- 100 grammes de beurre,
- 50 centilitres de bouillon de volaille,
- 200 grammes de lardons,
- 200 grammes de blancs de poulet,
- Noix de Tonka,
- Un demi bouquet de persil,
- Fleur de sel,
- Poivre du moulin.



DR

Préparation :

Peler et couper les pommes de terre et le céleri en fines rondelles à l'aide d'une mandoline.
Éplucher et faire cuire les châtaignes, puis les concasser.
Couper les blancs de poulet en fines lanières.
Laver et ciseler les feuilles de persil.
Préchauffer le four à 180 °C (thermostat 6).
Dans une cocotte, faire fondre le beurre doucement.
Disposer dans cette cocotte des couches de légumes et de viandes en alternant. Saler.
Râper un peu de fèves de Tonka et donner quelques tours de moulin à poivre entre les couches. Terminer par une couche de céleri en forme de rosace.
Recouvrir de bouillon de volaille.
Mettre au four et laisser cuire doucement pendant 45 minutes à 1 heure.

vient de paraître

Une maison saine au quotidien

« Une maison saine au quotidien. Produits alternatifs, recettes et usages » est un ouvrage de Béatrice Tedesco paru aux éditions Édisud (www.edisud.com) dans la collection « Je choisis le naturel ».



DR

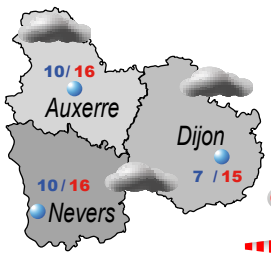
18 euros

L'idée directrice de ce livre est de remplacer les produits chimiques d'entretien traditionnels par des produits plus naturels et plus sains, compte-tenu du fait que l'environnement dans la maison est déjà passablement « envahi » par les produits chimiques contenus dans les objets, meubles et ustensiles dont on se sert tous les jours. L'auteur propose donc de réutiliser des produits comme l'argile, le bicarbonate, les cristaux de soude, le vinaigre, les plantes… Outre les produits, l'ouvrage propose des recettes (une vingtaine de préparations sont expliquées) pour fabriquer soi-même ses produits (adoucissant, bougie anti-moustique…) et quoi utiliser pour quels usages : abat-jour, acariens, débarras, mur, osier, robinetteries… Toutes les pièces de la maison sont passées en revue pour améliorer la qualité sanitaire et hygiénique de la maison.

THIERRY MICHEL

▶Prévisions **météo** du 28 octobre au 6 novembre

Vendredi 28 Octobre



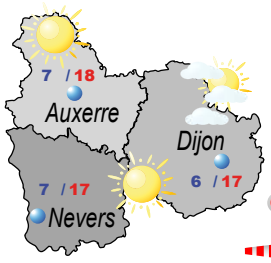
Couvert
Pour ce vendredi, c'est un ciel menaçant qui s'annonce. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Simon
Soleil : 08:36 - 19:00
Lune : 10:42 - 20:04

Samedi 29 Octobre



Ensoleillé
Un temps bien agréable et ensoleillé en perspective, avec quelques nuages localement. Les vents seront faibles.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Ouest 10 km/h

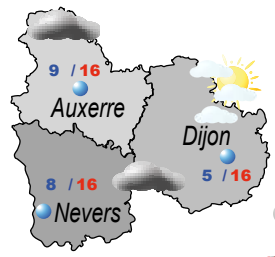
St Narcisse
Soleil : 08:38 - 18:59
Lune : 11:53 - 21:01

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 30 Octobre



Très nuageux
Le ciel sera chargé de nuages et le soleil ne fera que de rares apparitions localement. Les températures seront en baisse.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

Ste Bienvenue
Soleil : 08:39 - 18:57
Lune : 12:53 - 22:05

Prévisions à 7 jours

Lundi 31 Octobre au Mercredi 2 Novembre :

ciel de traine / nuageux / nuageux

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 7 à 13 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 3 au Dimanche 6 Novembre :

averses / nuageux / averses / averses

Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 8 à 12 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

▶Sudoku

				8		3		2
	2		4					6
8	5	3	6	2				4
			3	6			2	8
	8						7	
6	7			5	2			
5				4	8	2	6	1
4					9		5	
2		8		3				

Solution Sudoku

9	6	2	3	8	1	4	7	5
4	7	1	2	6	5	8	9	3
5	3	8	4	7	9	1	6	2
1	8	7	6	4	3	2	5	9
2	9	5	8	1	7	3	4	6
3	4	6	5	9	2	7	8	1
6	1	3	7	5	4	9	2	8
7	5	9	1	2	8	6	3	4
8	2	4	9	3	6	5	1	7

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶**Télévision** Sélection du 29 octobre au 7 novembre

Samedi 29

TF1
20.45 Danse avec les stars. Divertissement avec Véronique Jannot, Sheila, Shy'm, P. Candeloro, Baptiste Giabiconi, Francis Lalanne.
23.20 Spécial bêtisier.

FRANCE 2
20.35 Les stars du rire s'amusent. Divertissement de P. Sabatier, avec Roland Magdane, Élisabeth Buffet, Chantal Ladesou, Régis Mailhot, Muriel Robin, Christian Clavier, Laurent Gerra, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Magellan «Mort subite» ★. Téléfilm avec Jacques Spiesser. *Inégal.*
22.10 Les bœuf-carottes «La manière forte». Téléfilm avec Jean Rochefort, Philippe Caroit.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Au bonheur des dames : L'invention du grand magasin» ★★★. *Passionnant.*
22.10 Une toute autre épreuve ★★. Téléfilm avec Karoline Herfurth (1h36). *Intéressant, mais long.*

M6
20.45 Médium. Série avec Patricia Arquette ⑩.

CANAL +
20.50 Que justice soit faite ★. Thriller (2009) de F. Gary Gray, avec Gerard Butler, Jamie Foxx (1h45) ⑫. *Invraisemblable.*

Dimanche 30

TF1
20.50 Shrek le troisième ★★★. Animation (2006) de Chris Miller et Raman Hui (1h29). (voir Sélection)
22.35 Les experts. Série ⑩.
03.05 Le cactus ★. Comédie (2005) de G. Bitton et M. Munz, avec Clovis Cornillac (1h35). *Moyen.*

FRANCE 2
20.45 Dialogue avec mon jardinier ★★★. Comédie dramatique (2007) de Jean Becker, avec Daniel Auteuil, Jean-Pierre Darroussin, F. Cottençon (1h50). (voir Sélection)
22.30 Faites entrer l'accusé «Zibha, l'homme du ferry» ⑩.

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch ★★. Série. *Astucieux.*
23.35 City homicide, l'enfer du crime. Série avec D. Tredinnick ⑫.

ARTE
Albert Schweitzer, au nom de la vie
20.40 Albert Schweitzer ★★. Drame (2009) de Gavin Millar, avec Jeroen Krabbé (1h49). *Bien fait.*
22.35 Albert Schweitzer «Autopsie d'un mythe» ★. *Décevant.*

M6
20.45 Zone interdite «Jeunes apprentis : La dure école de la vie».
22.45 Enquête exclusive «Fêtes, religion et business : L'incroyable succès d'Istanbul». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Valenciennes/Lille».

Lundi 31

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Liouba» ★. Téléfilm avec Mimie Mathy. *Très mélo.*
22.40 Esprits criminels. Série ⑫.
01.05 Au Field de la nuit, avec D. de Malherbe, Carole Martinez, É.-E. Schmitt, V. Deloffre, Guy Carlier, Radu Mihaileanu, Sabrina Ouazani.

FRANCE 2
20.35 Castle ★★. Série avec Nathan Fillion ⑩. *Excellent.*
22.45 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Discographie (1/3) «Jean-Jacques Goldman : Au bout de mes rêves», avec Maxime Le Forestier, Johnny Hallyday, Céline Dion, etc.
23.05 Pétain, un héros si populaire ★★. *Intéressant.*

ARTE
20.40 Maria Callas assoluta ★★★. (voir Sélection)
22.15 Les amants tourmentés. Drame en VO (1952) de Rudolf Jugert, avec Hans Albers (1h47).

M6
20.45 Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal ★★. Aventures (2007) de S. Spielberg, avec Harrisson Ford, Cate Blanchett (1h58) ⑩. *Spectaculaire.*
22.50 Recherche appartement ou maison.

CANAL +
20.50 Borgia (7 et 8/12) ★★ ⑫. *Excellent, mais cru et affreux.*

Mardi 1er

TF1
20.50 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⑩.
23.20 Appels d'urgence «Vétérinaires très spéciaux au cœur de l'urgence». Magazine.

FRANCE 2
20.35 Rendez-vous en terre inconnue «Avec Frédéric Michalak chez les Lolo noirs ★★★. Magazine. (voir Sélection)
22.15 Frédéric Michalak «Retour de Terre inconnue».
23.15 Réunion de famille. Magazine de Jean-Luc Delarue.
01.45 Solo ★. Comédie (1969) de J.-P. Mocky (1h23) ⑩. *Assez drôle.*

FRANCE 3
20.35 Louis la brocante «Louis et la palais idéal» ★. Téléfilm avec Victor Lanoux (1h30). *Mineur.*
22.45 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Halte à la corruption !
20.40 Les millions perdus de l'Europe ★★★. *Scandaleux.*
21.35 Le club des incorruptibles ★★. *Intéressant.*
22.30 Breaking bad (8 et 9/13) ★★.

M6
20.45 Desperate housewives (19 et 20/23) ★★. *Excellent.*
22.30 Les Français, l'amour et le sexe. Documentaire ⑫.

CANAL +
20.45 Champions League «Arsenal/OM».

Mercredi 2

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Lyon/Real Madrid».
22.50 Mentalist «Promo 95» ★★. Série avec Simon Baker. *Pas mal.*
23.40 Chase. Série.

FRANCE 2
20.35 La mauvaise rencontre ★. Téléfilm avec Jeanne Moreau, Matthieu Dessertine. *Peu palpitant.*
22.10 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Un balcon sur la Provence des gorges du Verdon à la vallée de la Roya» ★★★. *Magnifique.*
23.00 L'ombre d'un doute «16 septembre 1792 : Le casse du millénaire». Magazine.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Un espion au cœur de la chimie nazie : Zyklon B, les Américains savaient-ils ?» ★★. *Intéressant.*
21.35 Les mercredis de l'histoire «Siegfried Müller». Documentaire.
23.00 Le dessous des cartes.
23.15 Les chansons cachées. Comédie dramatique en VO (2008) de Andreas Struck (1h21).

M6
20.45 La France a un incroyable talent. Divertissement.

CANAL +
20.55 Ces amours-là ★. Comédie dramatique (2010) de C. Lelouch, avec Audrey Dana (1h55) ⑩. *Confus.*

Jeudi 3

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement.
23.00 Masterchef se met à table.
03.15 L'auberge rouge ★★. Comédie (2007) de Gérard Krawczyk, avec Josiane Balasko (1h32) ⑩. *Réjouissant, mais caricatural.*

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Harcèlement scolaire : La face cachée de la cour de récréation», «Jeunes soldats : Au bout de l'engagement».
22.05 Complément d'enquête «Médicaments : Que cachent les labos ?». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Poséidon ★★. Drame (2005) de W. Petersen, avec Josh Lucas (1h35) ⑩. *Spectaculaire.*
22.55 Le dernier roi d'Écosse ★★. Drame (2006) de Kevin MacDonald, avec Forest Whitaker (1h58) ⑫. *Excellent, mais violent.*

ARTE
20.40 Le secret de Brokeback Mountain ★★★. Drame (2006) de Ang Lee, avec Heath Ledger (2h09) ⑩. *Cette histoire de passion homosexuelle chez les cow-boys est poignante, mais crue.*
22.50 Vinylmania. Documentaire.

M6
20.45 The good wife. Série avec Julianna Margulies.

CANAL +
20.55 The event (12 et 13/22) ★★. Série avec Jason Ritter ⑩. *Prenant.*

Vendredi 4

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement.
22.30 L'amour est aveugle ⑫.

FRANCE 2
20.35 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Am stram gram» ★. Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci (1h30) ⑩. *Lourd.*
22.10 Un jour, un destin «Brigitte Bardot : Une vie, des scandales». Magazine de Laurent Delahousse.
23.40 Taratata. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «Espagne». Magazine, en direct de Saint-Malo.
23.05 Vendredi sur un plateau ! Magazine de Cyril Viguier.

ARTE
20.40 Double jeu «Une mer de larmes» ★★. Téléfilm avec Senta Berger (1h28). *Prenant et émouvant.*
22.10 L'espèce humaine évolue-t-elle encore ? Documentaire.
23.00 Grand format «Au nom de Marie» ★. *Assez ennuyeux.*

M6
20.45 NCIS : «Sous emprise», «Double identité», «Chasseur de trésor», «Jane Doe». Série avec Mark Harmon, M. Weatherly ⑩.

CANAL +
20.50 Les petits mouchoirs ★★★. Comédie dramatique (2010) de G. Canet, avec François Cluzet, Marion Cotillard, Benoît Magimel (2h28) ⑩. (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

Les petits mouchoirs - Ils sont amis depuis toujours et ils passent beaucoup de temps ensemble. Guillaume Canet avoue avoir mis un peu de lui-même dans chacun de ses personnages. Filmant au plus près de ceux-ci, il signe un film choral aussi émouvant que drôle, avec des personnages bien dessinés, des dialogues très bien écrits et une alternance maîtrisée de moment drôles et de moments d'émotion. Comme dans la vie réelle, on partage, avec les personnages, ces moments d'amitié qui font tout le sel de la vie. Il fallait une bande de comédiens exceptionnels pour un tel film. François Cluzet, toujours d'une grande finesse, domine une distribution très homogène, et l'on sent que les uns et les autres ont éprouvé du plaisir à se retrouver. Bien qu'un peu long, cette œuvre émouvante est une grande réussite et montre qu'il ne faut jamais mettre des petits mouchoirs sur ses peines et ses secrets. ***Vendredi 4, sur Canal +, à 20h50.***

Shrek le troisième - La série des aventures de «Shrek» ne semble pas s'essouffler, et ce troisième épisode tient toutes ses promesses. Les trouvailles scénaristiques ne manquent pas, et c'est avec beaucoup de plaisir que l'on suit les nombreuses péripéties de Shrek. Le récit se révèle particulièrement riche en gags savoureux et en prouesses techniques. Ce joyeux divertissement réjouira petits et grands. ***Dimanche 30 sur TF1, à 20h50.***

Dialogue avec mon jardinier - Un peintre quitte la capitale pour s'installer à la campagne. Le jardinier auquel il fait appel est un ami d'enfance. L'histoire a pour cadre cette nature apaisante qui sert d'écrin aux sentiments pudiques des personnages. L'intrigue, ténue et dépouillée, dépeint avec délicatesse la relation entre les deux héros. Ce sont les personnages, superbement interprétés, qui constituent le moteur de l'action. ***Dimanche 30, sur France 2, à 20h45.***

Maria Callas assoluta - Philippe Kohly retrace la jeunesse et les heures de gloire de Maria Callas. Comme il n'existe pas d'archives filmées avant 1958, le réalisateur fait revivre cette artiste exceptionnelle et cette femme passionnée à travers des photos, des dessins et des extraits de disques. On découvre ainsi que celle qui fut une modeste paysanne connut une métamorphose étonnante. Certains morceaux sont superbes. ***Lundi 31, sur Arte, à 20h40.***

Rendez-vous en terre inconnue «Avec Frédéric Michalak chez les Lolo noirs» - Les Lolo vivent au Vietnam, sans eau courante ni électricité. C'est chez eux que Frédéric Michalak a rendez-vous. Devant des paysages montagneux à couper le souffle, le rugbyman fait la connaissance de ce peuple accueillant et souriant, qui travaille très dur. Certaines scènes sont très émouvantes, en particulier entre une grand-mère et Michalak. ***Mardi 1er, sur France 2, à 20h35.***

Canton de Gevrey Chambertin (21)

La taxidermie, pour leur donner une seconde vie

Dans l'atelier de Christophe Barbarin, taxidermiste à Clémencey, les animaux arrivent en masse, de tous les horizons... Tués lors d'une partie de chasse (pour la plupart), ils repartent comme s'ils étaient vivants. Enfin presque....



Un lion tué en Afrique il y a deux ans. Comme s'il était vivant...

Christophe Barbarin est l'un des 120 taxidermistes de France. Son quotidien consiste à redonner un aspect naturel aux animaux. Spécialiste des trophées africains et européens, un très grand nombre d'espèces passe par son atelier. Les chasseurs des quatre coins de la France font appel à Christophe Barbarin, pour des animaux tués un peu partout dans le monde. Son plus beau souvenir? Un rhinocéros entier récemment empaillé dans un musée à l'aide d'une équipe de plusieurs personnes (animal de 3,8 tonnes, 700 kg de peau). Preuve que son activité est très variée, Christophe Barbarin va prochainement s'occuper d'un espadon voilier pêché aux larges de Madagascar. Depuis l'ouverture de la chasse au bois en Côte d'Or il y a près de trois semaines, plusieurs cerfs et chevreuils sont déjà arrivés dans son atelier, mais toujours pas de sangliers. *«Cela ne devrait pas tarder»* confie le taxidermiste.

Les prix demandés par Christophe Barbarin varient selon l'espèce, la taille et la position de l'animal à naturaliser. Comptez 100€ pour un petit oiseau, jusqu'à 17 000€ pour une tête d'éléphant ! Un sanglier entier est, en moyenne, facturé 1500€. Les délais de fabrication sont également variables, plusieurs animaux sont *«travaillés en série»*. Les délais sont en moyenne de cinq à huit mois. Une fois le trophée confié au taxidermiste, seuls le crâne et la peau sont conservés. La peau est ensuite tannée à l'aide de plusieurs produits. Un moule est fabriqué en polyuréthane avant le rhabillage du trophée.

Des voyages plus accessibles

A 31 ans, Christophe Barbarin est un grand passionné de chasse qui possède déjà une riche expérience dans son métier. Après avoir obtenu un CAP de taxidermie à Meaux en 1997 (le CFA La Noue à Longvic assure aujourd'hui la formation), le Côte d'orien a travaillé jusqu'en 2004 chez différents artisans pour apprendre et se former du mieux possible. Il y a sept ans, Christophe Barbarin s'installe à Clémencey, dans le canton de Gevrey-Chambertin, dans le deuxième département français en nombre de taxidermistes. *«Nous sommes six à exercer ce métier. Il est vrai que nous avons un département très giboyeux. Seule la Sologne possède plus de taxidermistes que la Côte d'Or»* explique l'artisan. Si le métier de taxidermiste est plutôt en *«voie de disparition»*, l'activité de Christophe Barbarin se porte bien. *«L'activité varie selon les années, mais actuellement, elle est plutôt en hausse»* commente l'habitant de Clémencey. L'augmentation des populations de gibier en Côte d'Or se fait sentir dans le nombre de commandes passées. Dans le même temps, la spécialité des trophées africains et européens se porte également très bien: *«Avant, les voyages de chasse à l'étranger étaient réservés au personnes aisées. Ce n'est plus forcément le cas avec des prix qui sont sérieusement revus à la baisse. Aujourd'hui, je reçois plusieurs trophées d'ouvriers. En général, il n'y a pas de type particulier de clients, même si celui de chefs d'entreprises revient tout de même assez régulièrement»*.

AURÉLIEN GENEST



Les crânes et la peau des animaux tués à l'étranger arrivent par avion. Un gros travail de reconstitution attend le taxidermiste.



Christophe Barbarin, aux côtés d'un Marco Polo, un animal relativement rare de par sa provenance (Kirghizistan, pays très montagneux d'Asie centrale) et le coût de son tir.



Un crocodile du Mozambique se trouve actuellement dans le magasin de Christophe Barbarin. Avec les 4,20 m du reptile, l'acquéreur aura besoin de beaucoup de place pour l'exposer chez lui.



Une vache charolaise commandée par une boucherie du sud de la France !



Christophe Barbarin avait travaillé sur une tête d'éléphant lors de sa formation. Il est actuellement en train de réaliser un devis pour un client.



Les moules sont en polyuréthane. Certains taxidermistes continuent néanmoins de travailler avec de la paille.

Animaux insolites

Christophe Barbarin naturalise chaque année plusieurs chiens et chats. *«C'est une certaine façon pour les clients de garder leur animal de compagnie»* confie le taxidermiste. Des vaches, des moutons, des chèvres font également partie des commandes.





Un phacochère et un babouin venant de Namibie, prêts à être livrés.